



La production audiovisuelle aidée en 2024

juillet 2025



Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction de l'audiovisuel et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction de l'audiovisuel
291 boulevard Raspail, 75 675 Paris Cedex 14
Tél : 01.44.34.38.26
despro@cnc.fr
www.cnc.fr

Sommaire

Méthodologie	5
Synthèse.....	7
Les chiffres-clés de 2024	10
I. Le financement par le CNC.....	12
A. Des aides à l'écriture et au développement réformées dans tous les genres	12
B. Hausse des aides à la préparation et à la production	14
C. 2,3 M€ d'aides à la production de vidéomusiques avant réalisation	18
II. La fiction	19
A. Niveau record des investissements dans la fiction aidée	19
B. Des financements étrangers à un niveau record.....	20
C. Un poids croissant des SMAD dans les apports diffuseurs	23
D. Un coût horaire qui franchit le seuil des 2 M€ pour les séries de 52 minutes	27
E. Une hausse du coût horaire observée dans presque toutes les tranches, et en particulier pour les fictions déjà chères	31
F. Une hausse modérée des coûts sur l'ensemble des postes de dépenses	33
G. La localisation des tournages : 90 % des jours de tournage en France	35
III. L'animation	36
A. Un volume horaire d'animation aidé qui repasse le seuil des 300 heures en 2024	36
B. Plus du quart des financements de l'animation assurés par des partenaires étrangers	37
C. Baisse de la part de France Télévisions dans le financement de l'animation	39
D. Un volume horaire au plus haut niveau de la décennie pour les séries de 23 à 26 minutes.....	41
E. Plus d'un tiers des programmes d'animation avec un coût horaire supérieur ou égal à 1 M€, plus haut niveau de la décennie	42
F. Une part des dépenses en France qui retrouve son niveau de 2020	43
IV. Le documentaire.....	45
A. Net rebond du volume de production pour le documentaire de création en 2024.....	45
B. L'apport horaire des diffuseurs et du CNC à un plus haut niveau historique	46
C. Près des 3/4 des apports diffuseurs provenant des groupes audiovisuels publics	48
D. Près de la moitié du volume horaire relève du documentaire de société.....	52
E. Le 52 minutes, format privilégié du documentaire.....	54
F. Pour la première fois, une majorité de documentaires avec un coût horaire supérieur ou égal à 200 K€	56
G. Une part des rémunérations qui dépasse pour la première fois 60 % des dépenses totales.....	57

V. L'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant.....	60
A. Un volume et un coût horaire en hausse	60
B. Un taux de couverture des diffuseurs au plus haut niveau historique.....	61
C. France Télévisions, premier financeur avec la moitié des apports diffuseurs	62
D. La musique de variété/rock, premier genre de spectacle vivant en volume horaire en 2024	65
E. Augmentation des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant à 100 K€ ou plus par heure	67
F. Les frais techniques, premier poste de dépenses du spectacle vivant, devant le personnel.....	68
 VI. Le magazine d'intérêt culturel.....	 70
A. 255 heures de magazines d'intérêt culturel aidées en 2024, en net rebond après le point bas de 2023.....	70
B. Une contribution des diffuseurs en hausse	71
C. Les $\frac{3}{4}$ des apports diffuseurs proviennent de France Télévisions, un plus haut niveau historique.....	72
D. Plus de 40 % des magazines d'intérêt culturel ont un coût horaire inférieur à 20 K€	73
 VII. Les diffuseurs.....	 75
A. Le documentaire, 1 ^{er} genre en volume pour les groupes audiovisuels publics, CMA CMG et Mediawan Thematics.....	75
B. Un diffuseur par programme reste la norme, moins pour les programmes des SMAD étrangers	78

Méthodologie

Les résultats relatifs à la production audiovisuelle concernent les œuvres qui ont obtenu un premier soutien financier du CNC au cours de l'année étudiée. En raison de l'effet calendaire, ils ne reflètent pas totalement l'ensemble des productions réalisées pour les diffuseurs chaque année. En effet, le dépôt des dossiers relevant des producteurs délégués et devant, au maximum, intervenir un mois avant la fin du tournage, les statistiques présentées dans ce bilan regroupent des œuvres à différents stades de production. Certains dossiers sont déposés avant tournage (pour une diffusion dans plusieurs mois) et d'autres après le début du tournage (pour une diffusion relativement proche). Ces données peuvent donc être en décalage avec les statistiques publiées par les diffuseurs ou par d'autres organismes comme l'Arcom. Par ailleurs, concernant le documentaire, le périmètre des œuvres suivies par le CNC se limite aux documentaires de création tels que définis par le règlement général des aides (RGA) tandis que l'Arcom a une acception plus large du documentaire.

En 2021 et 2022, un fonds spécifique plateforme (FSP) permettait aux programmes financés par les services étrangers de vidéo à la demande par abonnement et dont le producteur délégué était une société de production française de bénéficier d'une aide sélective du compte de soutien audiovisuel. Depuis le 1^{er} janvier 2023, ces programmes font partie intégrante du fonds de soutien audiovisuel (FSA) et génèrent du soutien automatique que les producteurs délégués peuvent ensuite mobiliser. A noter, qu'au stade de l'autorisation préalable, la destination des programmes vers le linéaire / non linéaire n'est pas toujours connue. Les données sont donc à considérer les données comme un niveau plancher pour le non linéaire.

La participation de partenaires étrangers au préfinancement de programmes audiovisuels français est appréhendée ici sous la forme de préventes ou d'apports en coproduction. Il convient de rappeler que les préventes et les apports en coproduction sont deux catégories juridiques distinctes. En effet, une participation en coproduction donne à son titulaire un droit de propriété sur l'œuvre qu'il partage éventuellement avec les autres coproducteurs. Un préachat ou une prévente ne confère à son bénéficiaire que des droits de diffusion limités dans le temps et pour un ou plusieurs modes d'exploitation précis. Comme l'ensemble des informations contenues dans ce document, les données relatives aux préventes et aux apports en coproduction proviennent des dossiers déposés dans le cadre des aides audiovisuelles du fonds de soutien géré par le CNC.

Les compléments d'aides à la production qui peuvent être attribués après la première décision d'aide entraînent une diminution de la part de financement assumée par les producteurs français. Les valeurs de compléments d'aides du CNC pour 2023 correspondent à du soutien demandé non encore versé au moment du bilan de la production audiovisuelle aidée. Cette méthodologie permet notamment d'afficher une représentation plus précise de l'implication du CNC dans le financement des programmes audiovisuels aidés.

Les chiffres liés aux financements français sont impactés, en 2023, par une conjonction de facteurs pouvant expliquer certaines variations, à savoir la présence potentiellement de minimum garantis (MG) survalorisant la part française car incluant des préventes aux services internationaux de vidéo à la demande par abonnement sur les territoires France/ monde et des apports diffuseurs en hausse car ceux provenant des services internationaux peuvent inclure des droits monde ou multi-territoires.

Par ailleurs, malgré la redéfinition de la participation française de financement¹, les préventes étrangères incluses dans la part française ont été réaffectées à la part étrangère dans un souci de cohérence avec l'historique.

Les analyses portent sur la production aidée par le CNC dans l'année, genre par genre. Il est rappelé que les pourcentages d'évolution sont calculés à partir des valeurs exactes.

A noter que le terme initier pour les diffuseurs est ici utilisé pour désigner le premier diffuseur.

¹ La participation française comprend l'ensemble des financements français et étrangers apportés par l'entreprise de production déléguée ou les autres entreprises de production établies en France, à l'exclusion des financements apportés par le ou les coproducteurs établis à l'étranger et compte tenu des stipulations du contrat de coproduction.

Synthèse

Des investissements record sur la production aidée en 2024, à 2,0 Md€

En 2024, le CNC a soutenu la production de 4 353 heures de programmes audiovisuels français, en hausse de 8,6 % par rapport à 2023 (4 009 heures). Ce niveau est cependant légèrement inférieur à la moyenne de la décennie (4 435 par an en moyenne entre 2015 et 2024) et bien inférieur au niveau d'avant crise (4 729 heures par an entre 2015 et 2019, soit -8,0 %). A noter que cette baisse par rapport à la période pré-COVID recouvre des évolutions contrastées selon les genres. Elle est principalement portée par le documentaire (-18,5 % en 2024 par rapport à la moyenne 2015-2019, soit -410 heures), en lien avec les différentes réformes des aides consacrées au genre et à leur recentrage sur le documentaire de création.

Les devis totaux progressent de 13,9 % par rapport à 2023 et atteignent 2,0 Md€ en 2024, à un plus haut niveau historique au global. Ils sont également à un niveau record sur la fiction (1,2 Md€), au 2^e plus haut niveau historique sur l'animation (294,0 M€) derrière 2021 (314,5 M€), et au plus haut niveau sur le documentaire (408,1 M€) depuis 2015 (409,0 M€).

Le montant des aides allouées à la production de programmes audiovisuels (y compris compléments et hors aides amont) s'élève à 242,2 M€ en 2024, en hausse de 4,0 % par rapport à 2023. Cette hausse est moins importante que celle observée sur le volume horaire et sur les devis. Le montant des aides reste toutefois légèrement supérieur à la moyenne de la décennie (238,8 M€ par an). La fiction demeure le genre le plus soutenu par le CNC avec 88,9 M€, devant le documentaire à 75,3 M€, l'animation à 45,8 M€, l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant à 30,2 M€ et le magazine d'intérêt culturel à 2,0 M€.

En 2024, le CNC apporte 55,7 K€ par heure aidée, tous genres confondus, en recul de 4,2 % par rapport à 2023, un niveau toutefois supérieur à la moyenne de la décennie (53,9 K€). L'apport horaire du CNC est plus élevé que cette moyenne sur dix ans pour le documentaire (41,6 K€ en 2024, contre 36,7 K€ sur la période 2015-2024) et l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant (36,1 K€, contre 34,9 K€) et inférieur pour les autres genres : à 145,0 K€ pour l'animation (154,7 K€ sur la moyenne 2015-2024), 78,3 K€ pour la fiction (85,5 K€) et 7,9 K€ pour le magazine d'intérêt culturel (10,0 K€).

Fiction : une hausse du volume horaire, au 2^e plus haut niveau historique à 1 136 heures

Avec 1 136 heures en 2024 (+6,4 % par rapport à 2023), le volume de fiction aidé atteint un deuxième plus haut niveau historique derrière 2021 qui était une année de rattrapage post-crise sanitaire (1 314 heures,). Les devis de fiction dépassent le milliard d'euros pour la deuxième fois consécutive et pour la troisième depuis 1986, à 1 213,0 M€ en 2024, à un plus haut niveau historique (+10,0 % par rapport à 2023).

Le coût horaire atteint un niveau record : 1 068,7 K€ (+3,4 % par rapport à 2023). Hors feuilletons, dont les coûts horaires sont structurellement plus faibles (462,6 K€ par heure en 2024) et qui constituent une part importante du volume (43,7 % du volume de fiction aidé en 2024), le coût horaire des fictions aidées s'établit à 1 538,8 K€ (+11,8 % par rapport à 2023), également à un plus haut niveau historique. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2023, les producteurs français délégués peuvent mobiliser du soutien pour des œuvres destinées aux chaînes de télévision étrangères mais également aux services en ligne étrangers. Ces derniers investissent sur des programmes au coût largement plus élevé, à 3 165,5 K€ en 2024. Hors feuilletons et hors programmes destinés à ces services, le coût horaire affiche toujours une hausse, quoique plus modérée : +6,4 % à 1 334,1 K€.

En 2024, 713,2 M€ sont investis par les diffuseurs dans la production d'œuvres de fiction aidée, une hausse de 4,5 % par rapport à 2023, moins élevée que celle constatée sur les devis (+10,0 %), mais un investissement total malgré tout à un plus haut niveau historique. La part des devis assumée par ces derniers recule à 58,8 % (61,9 % en 2023), compensée par les apports étrangers qui remonte à 7,4 % en 2024 (2,4 % en 2023). France Télévisions reste le premier financeur de la fiction aidée en 2024 avec 253,1 M€ (-1,1 % par rapport à 2023), soit 35,5 % des apports totaux des diffuseurs. Il est suivi par le groupe TF1 (207,6 M€, soit -1,3 % et 29,1 % du total des diffuseurs) et le groupe Canal+, y compris OCS (62,0 M€, soit +20,3 % à périmètre constant et 8,7 % des apports diffuseurs). En 2024, les trois services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement (Netflix, Prime Video et Disney+) financent 17 œuvres de fiction aidées dont six en co-financement avec d'autres diffuseurs (TF1, France Télévisions et M6), à hauteur de 136,4 M€ au total pour 71 heures de fiction, toutes en tant que premiers diffuseurs (98,3 M€ pour 49 heures dont 44 en tant que premiers diffuseurs en 2023).

Animation : un volume aidé qui repasse la barre des 300 heures

316 heures d'animation ont été aidées en 2024, un niveau à nouveau en net rebond (+13,7 % par rapport à 2023) et qui repasse la barre des 300 heures, qui n'avait plus été atteinte depuis 2017 (353 heures), hors crise sanitaire (effet de rattrapage post-crise en 2021 avec 357 heures). La hausse constatée en 2024, comme en 2023, est notamment portée par : un nombre plus élevé de titres au volume horaire important (28 programmes avec une durée supérieure à 6 heures en 2024, 26 en 2023 et 19 en 2022), une baisse du nombre de séries avec des épisodes courts (32,7 % des séries aidées ont des épisodes d'une durée inférieure ou égale à 8 minutes, 38,9 % en 2023 et 50,0 % en 2022) et la proportion plus importante de séries dont les épisodes font plus de 23 minutes (16,4 % en 2024, 11,1 % en 2023 et 10,0 % en 2022).

En lien avec la hausse du nombre d'heures aidées, les devis des programmes d'animation progressent à 294,0 M€ en 2024, une hausse toutefois plus marquée (+23,7 % par rapport à 2023), entraînant une croissance substantielle du coût horaire (931,6 K€), à un niveau record.

Côté financements français, les producteurs sont ceux qui accompagnent le plus la hausse des devis - à noter que leur apport peut intégrer du crédit d'impôt audiovisuel. Ces derniers investissent 71,9 M€ en 2024, en hausse de 26,5 % par rapport à 2023. Ils assument 24,5 % des devis (23,9 % en 2023). Les diffuseurs, deuxièmes financeurs de l'animation aidée, apportent 64,3 M€ en 2024, soit une hausse de 21,7 % par rapport à 2023. Ils totalisent 21,9 % des devis (22,2 % en 2023).

Le groupe France Télévisions reste le premier financeur de l'animation audiovisuelle aidée, avec 25,6 M€ (39,8 % des investissements totaux des diffuseurs), devant le groupe Canal+ (10,1 M€, soit 15,7 % du total) et le groupe TF1 (9,0 M€, soit 14,0 % du total). En 2024, les services étrangers de vidéo à la demande par abonnement (Netflix et Disney+) participent à la production de 22 heures de programmes audiovisuels d'animation aidés (aucune en 2023), dont une seule en tant que premiers diffuseurs. Disney+ est le premier service avec 21 heures financées.

Genre international par excellence, l'animation bénéficie d'importants apports étrangers, qui progressent nettement en 2024 pour s'établir à 74,9 M€ (+34,2 % par rapport à 2023), portés uniquement par les préventes qui doublent entre 2023 et 2024 à 39,8 M€. La présence de deux programmes avec des apports supérieurs à 8 M€, les saisons 6 et 7 de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir* et la saison 3 des *Schtroumpfs*, expliquent en partie cette hausse. Au global, les apports étrangers couvrent 25,5 % des devis en 2024 (23,5 % en 2023).

Documentaire de création : un apport horaire des diffuseurs et du CNC à un plus haut niveau historique

Le volume de production de documentaires aidés remonte à 1 810 heures en 2024, en hausse de 7,4 % par rapport à 2023. Dans le même temps, les devis progressent encore plus significativement (408,1 M€ en 2024, contre 341,5 M€ en 2023, soit +19,5 %), entraînant une hausse du coût horaire, à 225,5 K€ (+11,3 %), au plus haut niveau historique.

La hausse des devis est portée à la fois par les producteurs (+26,9 % par rapport à 2023 à 79,0 M€) et les diffuseurs (+20,3 % à 185,4 M€), qui restent les premiers financeurs du documentaire aidé. L'apport du CNC est également en nette progression pour s'établir à 75,3 M€ (+15,3 %), y compris compléments d'aides. Au global, l'apport horaire des diffuseurs (102,4 K€, pour la première fois au-dessus de la barre des 100 K€) et celui du CNC (41,6 K€, pour la première fois au-dessus des 40 K€) atteignent leur plus haut niveau historique. Enfin, les apports étrangers augmentent de 18,1 %, à 24,4 M€, avec une hausse bien plus conséquente des préventes (+43,2 % à 9,1 M€, contre +7,0 % à 15,3 M€ pour les coproductions), notamment due à la série documentaire *Empire sauvage saison 2* pour Arte (4x43' – ZED) dont les préventes à l'étranger dépassent 1 M€ ou encore *Aujourd'hui sur Terre* pour France 2 (1x90' – Boréales et Lionfish Films) où elles dépassent 500 K€. Les diffuseurs publics sont, de loin, les premiers contributeurs du genre avec 73,8 % des apports totaux des diffuseurs. Le groupe France Télévisions est le premier contributeur avec 100,3 M€ (54,1 % du total), loin devant le groupe Arte (35,8 M€, soit 19,3 %) et le groupe Canal+ (21,4 M€, soit 11,5 %). Netflix et Prime Video (Disney+ n'investit pas dans le documentaire en 2024), apportent 2,3 M€ à la production de 4 heures de documentaires audiovisuels aidés en 2024 (2,9 M€ et 7 heures en 2023, y compris Disney+).

Adaptation audiovisuelle de spectacle vivant : plus de 800 heures, au plus haut depuis 2018

En 2024, le nombre d'heures aidées d'adaptations de spectacle vivant augmente, à 837 heures (776 en 2023, soit +7,9 %), repassant la barre des 800 heures, qui n'avait plus été atteinte depuis 2018 (939 heures). Dans le même temps, les devis progressent de 12,3 % par rapport à 2023, à 109,7 M€, entraînant une hausse du coût horaire de 4,1 % sur un an, à 131,1 K€.

Les diffuseurs sont les premiers contributeurs du genre (41,8 % des devis totaux), devant les aides du CNC (27,6 %) et les producteurs (26,3 %). Le taux de couverture des devis par les diffuseurs atteint son plus haut niveau historique en 2024, battant le record de 2023. France Télévisions reste le premier financeur du genre (22,9 M€, soit 49,9 % des investissements totaux des diffuseurs), devant le groupe Arte (6,4 M€, soit 14,1 %) et le groupe Canal+ (6,4 M€, soit 14,0 %).

Les adaptations de spectacles musicaux représentent la très grande majorité des heures de spectacle vivant aidées en 2024 (74,2 % contre 72,9 % en 2023), portées notamment par la variété / rock dont le volume progresse de 27,1 % entre 2023 et 2024 pour s'établir à 166 heures.

Les chiffres-clés de 2024

	 heures	 devis	 soutiens ¹	 diffuseurs	 Etranger
 fiction	1 136 heures +6,4 %	1 213,6 M€ +10,0 %	88,9 M€ -7,8 %	713,2 M€ +4,5 %	89,2 M€ +239,8 %
 documentaire	1 810 heures +7,4 %	408,1 M€ +19,5 %	75,3 M€ +15,3 %	185,4 M€ +20,3 %	24,4 M€ +18,1 %
 animation	316 heures +13,7 %	294,0 M€ +23,7 %	45,8 M€ +6,7 %	64,3 M€ +21,7 %	74,9 M€ +34,2 %
 adaptation de spectacle vivant	837 heures +7,9 %	109,7 M€ +12,3 %	30,2 M€ +14,5 %	45,8 M€ +12,2 %	3,0 M€ -2,5 %
 magazine d'intérêt culturel	255 heures +25,8 %	15,2 M€ +23,3 %	2,0 M€ +9,1 %	10,3 M€ +40,7 %	0,0 M€ -
total	4 353 heures +8,6 %	2 040,5 M€ +13,9 %	242,2 M€ +4,0 %	1 019,0 M€ +8,7 %	191,6 M€ +81,0 %

¹ Y compris compléments d'aide.

Evolutions calculées par rapport à 2023.

Volume de production des programmes audiovisuels aidés (heures)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol.24/23
fiction	743	897	871	995	1 040	930	1 314	1 083	1 067	1 136	+6,4
documentaire	2 480	2 253	2 266	2 141	1 960	1 750	1 869	1 670	1 686	1 810	+7,4
animation	285	388	353	289	295	295	357	221	278	316	+13,7
spectacle vivant	1 082	954	1 033	939	693	514	742	776	776	837	+7,9
magazine	353	372	350	353	263	267	299	256	202	255	+25,8
total	4 943	4 864	4 873	4 716	4 251	3 756	4 582	4 006	4 009	4 353	+8,6

Devis de production des programmes audiovisuels aidés (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol.24/23
fiction	638,9	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 103,0	1 213,6	+10,0
documentaire	409,0	405,2	397,6	389,4	362,6	350,5	368,2	341,3	341,5	408,1	+19,5
animation	180,8	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	237,6	294,0	+23,7
spectacle vivant	125,2	117,0	121,6	123,4	88,6	70,3	100,3	93,3	97,7	109,7	+12,3
magazine	32,3	27,5	28,6	32,6	26,1	22,0	26,8	15,4	12,3	15,2	+23,3
total	1 386,3	1 584,94	1 536,7	1 552,1	1 604,8	1 511,9	1 917,0	1 502,7	1 792,1	2 040,5	+13,9

Aides à la production du CNC¹ (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol.24/23
fiction	67,9	83,4	81,5	91,3	89,4	77,8	105,2	79,3	96,5	88,9	-7,8
documentaire	82,6	77,7	79,7	77,3	72,6	67,8	70,0	62,3	65,3	75,3	+15,3
animation	36,7	60,2	59,0	49,3	50,3	45,5	57,2	29,1	42,9	45,8	+6,7
spectacle vivant	36,4	34,2	34,9	33,5	24,1	18,7	26,8	25,8	26,4	30,2	+14,5
magazine	3,4	2,5	3,2	3,9	3,5	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0	+9,1
total	227,0	258,1	258,2	255,3	240,0	212,9	263,0	198,8	233,0	242,2	+4,0

¹ Y compris compléments d'aide.

Apport des diffuseurs dans le financement des programmes audiovisuels aidés (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol.24/23
fiction	462,5	536,0	491,5	534,4	583,7	511,9	655,3	538,6	682,6	713,2	+4,5
documentaire	209,7	204,6	195,3	189,2	168,2	157,9	167,0	152,7	154,1	185,4	+20,3
animation	43,3	61,5	63,7	48,1	49,1	51,7	67,6	39,8	52,9	64,3	+21,7
spectacle vivant	46,0	42,3	42,8	43,0	32,5	28,7	40,9	36,8	40,8	45,8	+12,2
magazine	22,4	18,5	19,6	21,9	16,9	14,4	17,3	9,7	7,3	10,3	+40,7
total	784,0	862,84	812,9	836,6	850,3	764,7	948,1	777,7	937,8	1 019,0	+8,7

Apports étrangers dans le financement des programmes audiovisuels aidés (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol.24/23
fiction	19,6	51,2	28,8	29,2	37,6	58,9	72,4	33,0	26,3	89,2	+239,8
documentaire	19,4	30,6	22,3	21,9	25,4	27,5	23,8	25,6	20,6	24,4	+18,1
animation	43,7	58,0	60,7	43,0	62,3	69,1	91,2	44,2	55,8	74,9	+34,2
spectacle vivant	8,0	7,1	8,4	8,2	4,4	2,4	2,2	2,4	3,1	3,0	-2,5
magazine	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-	0,0	-
total	90,9	147,2	120,3	102,4	129,7	157,9	189,6	105,1	105,8	191,6	+81,0

I. Le financement par le CNC

En 2024, le montant total des aides allouées par le CNC au financement de la production audiovisuelle s'élève à 262,3 M€, contre 248,8 M€ en 2023. Il se compose de 4,0 M€ d'aides à l'écriture et au développement en fiction, animation et documentaire (3,4 M€ en 2023), de 13,8 M€ d'aides à la préparation (9,6 M€ en 2023), de 242,2 M€ d'aides à la production (y compris compléments d'aides, 233,0 M€ en 2023) et de 2,3 M€ d'aides à la production de vidéomusiques (2,8 M€ en 2023).

Le financement de la production audiovisuelle par le CNC (M€)

	2020	2021	2022	2023	2024
aides à l'écriture et au développement	3,0	3,1	3,4	3,4	4,0
aides à la préparation	8,6	9,5	7,6	9,6	13,8
aides à la production ¹	212,9	263,0	198,8	233,0	242,2
aides à la production de vidéomusiques	2,4	2,6	2,6	2,8	2,3
total	227,0	278,2	212,4	248,8	262,3

¹ Y compris compléments d'aides.

Source : CNC.

A. Des aides à l'écriture et au développement réformées dans tous les genres

Les aides à l'élaboration et au développement audiovisuelles s'adressent aux auteurs et aux producteurs pour accompagner toutes les étapes de création de leurs projets, de l'écriture au développement, en amont d'une présentation au marché.

L'objectif est de favoriser le renouvellement de la création audiovisuelle, de promouvoir la création originale, de diversifier les formats, les genres et les publics, et d'accompagner les professionnels émergents et confirmés. Des formats diversifiés sont accompagnés : séries de tous formats et unitaires en fiction et animation (y compris des courts métrages pour ce genre) et uniquement des séries en documentaire. Ces programmes se destinent à la télévision comme aux services de médias audiovisuels à la demande, que leur ambition soit nationale ou internationale.

a. De nouvelles aides et un soutien aux auteurs en hausse

La mission principale du dispositif est d'accompagner les auteurs tout au long de la création de leurs projets, en favorisant différents types de collaboration artistique. Le montant de ces aides est forfaitaire, et varie en fonction du format de l'œuvre et du type de collaboration envisagé :

- **L'aide au concept** (fiction et animation) vise à solidifier le concept du projet (sujet, arène - pour une série-, personnages, point de vue, thématiques) : le montant s'échelonne entre 7 500 € et 10 000 € ;
- **Les aides à l'écriture** avec ou sans collaborateur(s) (fiction et animation) visent à distinguer la qualité du projet et le travail déjà accompli, à encourager son auteur à mener à bien et à retravailler le projet afin d'aboutir à une version plus avancée, et à permettre la mise en œuvre de collaborations tôt dans le processus : leurs montants s'échelonnent entre 8 000 € et 30 000 € ;
- **L'aide à la co-écriture de coproductions internationales de séries** (fiction) vise à accompagner l'écriture de séries de fiction qui reposent sur une collaboration d'auteurs de nationalités différentes : le montant est de 50 000 €.

De nouvelles aides ont été créées en 2024 et complètent le dispositif, en s'ouvrant notamment au documentaire :

- **L'aide au concept littéraire ou graphique** (animation) vise à permettre à des scénaristes ou auteurs graphiques de financer une première étape de leur travail afin de convaincre un partenaire auteur de s'engager dans une collaboration : le montant est de 5 000 € ;
- **L'aide à la création de séries** (fiction) accompagne des auteurs confirmés, créateurs d'au moins une série de fiction, pour développer une nouvelle série : le montant est de 40 000 € ;
- **L'aide à l'écriture de séries documentaires** vise à accompagner des auteurs expérimentés travaillant sur une œuvre sérielle : le montant est de 15 000 €.

En 2024, le montant total des aides accordées aux auteurs progresse de 9,3 %, et s'élève à près de 2,3 M€, pour 125 projets soutenus (+5 par rapport à 2023). 94 projets de fiction et d'animation ont bénéficié d'aides au concept et à l'écriture, avec ou sans collaborateur(s). Le montant total alloué par ces aides est, en 2024, de 1,4 M€.

Les nouvelles aides ont été progressivement mises en place en 2024, ainsi l'aide au concept littéraire et graphique a été octroyée à deux projets d'animation (pour un montant total de 10 000 €), l'aide à la création de séries de fiction à cinq projets (200 000 €) et l'aide à l'écriture de séries documentaires à 16 projets (240 000 €).

Par ailleurs, huit projets de séries de fiction ont reçu une aide à la co-écriture de coproductions internationales, pour un montant total de 400 000 €, permettant ainsi à 22 auteurs issus de 11 pays différents (Angleterre, Burkina Faso, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, France, Italie, Liban, Mali, Maroc, Pologne, Suède) de collaborer dès les premières phases d'écriture.

Montants octroyés aux auteurs selon le genre du programme (K€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
fiction	1 537,5	1 585	1 297,5	1 720,0	1 665,0	1 647,5	1 685,0	1 657,5	1 710,0	1 632,5
animation	281,0	358,5	306,5	266,5	398,0	333,0	406,5	387,0	392,5	425,0
documentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	240,0
total	1 818,5	1 943,5	1 604,0	1 986,5	2 063,0	1 980,5	2 091,5	2 044,0	2 102,5	2 297,5

Source : CNC.

Nombre d'aides octroyées aux auteurs selon le genre du programme

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
fiction	89	84	71	85	80	92	80	74	89	73
animation	36	38	32	36	42	37	43	36	31	36
documentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
total	125	122	103	121	122	129	123	110	120	125

Source : CNC.

b. Des aides au développement et/ou au pilote en forte hausse

Les aides au développement et au pilote visent à soutenir les producteurs audiovisuels dans la phase la plus risquée du développement du projet. L'aide contribue à financer les travaux créatifs nécessaires permettant de présenter le projet à différents partenaires financiers et de convaincre les diffuseurs de s'engager. En fiction et en animation, l'aide peut notamment financer la fabrication d'un *teaser* ou pilote.

En 2024, les aides au développement ont été réformées avec :

- Le lancement d'une aide au développement dédiée aux séries documentaires ;
- Un accès désormais direct à l'aide au développement fiction, sans nécessité d'avoir obtenu au préalable une aide à l'écriture ;
- Un nouveau plafonnement, en cumul, des aides au développement animation à 150 K€.

En 2024, 37 projets d'animation ont été aidés au titre de l'aide au développement/pilote, pour un montant moyen par projet de 26 513 €. 21 projets de fiction ont reçu une aide au développement, pour un montant moyen par projet de 30 000 €. L'aide au développement prospectif de séries documentaires, créée en 2024, a été octroyée à trois projets (30 000 € en moyenne par projet).

Montants octroyés aux producteurs (développement/pilote) par genre (K€)

	2020	2021	2022	2023	2024
fiction	120,0	185,0	116,0	240,0	630,0
animation	947,0	872,0	1 234,0	1 042,0	981,0
documentaire	-	-	-	-	90,0
total	1 067,0	1 057,0	1 350,0	1 282,0	1 701,0

Source : CNC

Nombre d'œuvres aidées au développement/pilote par genre

	2020	2021	2022	2023	2024
fiction	4	8	6	9	21
animation	48	46	49	49	37
documentaire	-	-	-	-	3
total	52	54	55	58	58

Source : CNC.

B. Hausse des aides à la préparation et à la production

En 2024, les aides à la préparation et à la production² s'élèvent à 256,1 M€, un montant en hausse par rapport à 2023 (+5,6 %). Dans le détail, les aides à la préparation progressent de 43,5 % à 13,8 M€ et les aides à la production, y compris compléments d'aides, de 4,0 % à 242,2 M€.

Avec 36,4% des aides du CNC aux programmes audiovisuels, la fiction est le premier genre en termes de soutien versé (93,3 M€ en 2024, -6,5 % par rapport à 2023), devant le documentaire, à 30,5 % (78,1 M€, +15,8 %). A l'exception de la fiction, le soutien progresse pour l'ensemble des genres. La hausse la plus prononcée est enregistrée par le documentaire, suivi du spectacle vivant (+14,5 % à 30,3 M€). Les aides à l'animation augmentent, quant à elles, de 11,4 %, à 52,4 M€, et celles au magazine d'intérêt culturel de 9,1 %, à 2,0 M€.

Apports totaux du CNC¹ (M€)

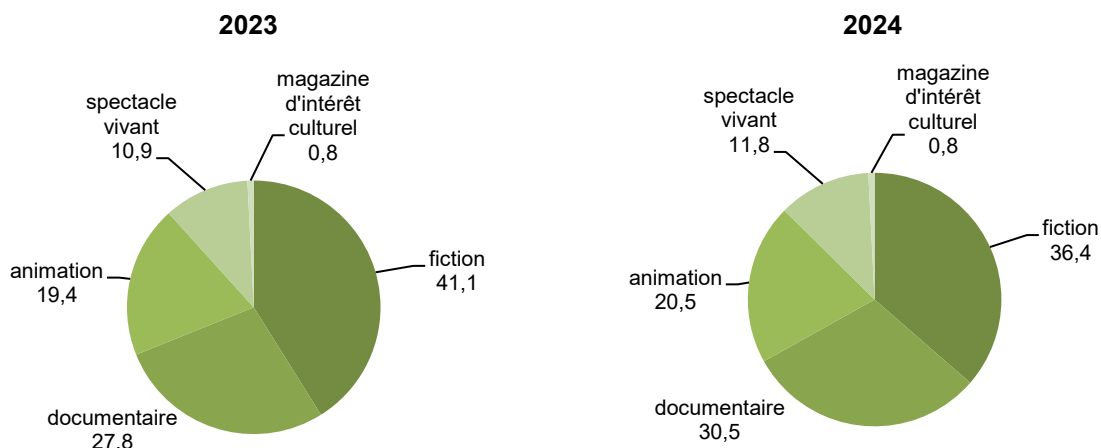
	2020	2021	2022	2023	2024	évol.24/23
fiction	81,3	109,1	82,3	99,7	93,3	-6,5%
documentaire	69,9	72,2	64,6	67,5	78,1	+15,8%
animation	48,6	60,6	31,4	47,1	52,4	+11,4%
spectacle vivant	18,7	26,8	25,8	26,4	30,3	+14,5%
magazine d'intérêt culturel	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0	+9,1%
total	221,6	272,5	206,4	242,6	256,1	+5,6%

¹ Aides à la préparation + aides à la production (y compris les compléments d'aide), données mises à jour.

Source : CNC.

² Y compris les compléments d'aide, mais hors fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle.

Répartition des aides totales du CNC¹ selon le genre (%)



¹ Aides à la préparation + aides à la production.

Source : CNC.

a. 13,8 M€ d'aides à la préparation, plus haut niveau historique

Les aides à la préparation ont été réformées en 2024 avec la possibilité de bénéficier d'un taux d'intensité du soutien CNC rehaussé à 60 % pour les projets non conventionnés par un diffuseur et dans tous les genres. Le montant total des aides à la préparation d'œuvres audiovisuelles s'élève à 13,8 M€ en 2024 (+43,5 % par rapport à 2023), soit le plus haut niveau historique. Le nombre de projets aidés en 2024 augmente de 23,1 %, une progression qui concerne tous les genres : +20,3 % de projets de fiction (160 projets), +23,9 % pour le documentaire (259 projets) et +26,5 % pour l'animation (86 projets). Le nombre de projets de spectacle vivant est marginal et stable en 2024 avec deux projets soutenus. Au total, 507 projets bénéficient d'une aide à la préparation, soit 95 projets de plus qu'en 2023, pour un montant moyen par projet de 27 153 €, en hausse de 16,6 % par rapport à 2023 (23 287 €). Cette évolution est notamment portée par la forte progression du montant moyen des aides à l'animation qui atteint 77 444 € en 2024 (+25,9 % par rapport à 2023). Au global, le genre totalise près de la moitié du montant des aides à la préparation délivrées en 2024 (48,4 %, contre 43,6 % en 2023 et 30,3 % en 2022).

En 2024, les aides à la préparation représentent 5,8 % de l'ensemble des subventions octroyées par le CNC à la préparation et à la production audiovisuelle (4,0 % en 2023).

Aides à la préparation d'œuvres audiovisuelles du CNC (K€)

	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23 (%)
fiction	3 449,2	3 901,7	3 011,0	3 206,1	4 265,2	33,0%
documentaire	2 076,5	2 262,5	2 267,0	2 174,0	2 813,1	29,4%
animation	3 079,8	3 329,0	2 295,6	4 184,2	6 660,2	59,2%
spectacle vivant	25,0	-	-	30,0	28,0	-6,7%
total	8 630,5	9 518,2	7 573,7	9 594,2	13 766,4	43,5%

Source : CNC.

Œuvres audiovisuelles bénéficiaires d'une aide à la préparation du CNC

	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23 (%)
fiction	149	156	112	133	160	20,3%
documentaire	208	234	212	209	259	23,9%
animation	48	61	38	68	86	26,5%
spectacle vivant	2	-	-	2	2	0,0%
total	407	453	362	412	507	23,1%

Source : CNC.

En 2024, le montant des **aides à la préparation des œuvres de fiction** s'établit à 4,3 M€ (+33,0 % par rapport à 2023). Le nombre de projets aidés passe de 133 en 2023 à 160 en 2024, soit le deuxième plus haut niveau depuis 2015, derrière 2017 (165 projets), pour un apport moyen par projet de 26 657 € (+10,6 %), également un des plus hauts niveaux depuis 2015. 31,0 % des aides à la préparation bénéficient aux œuvres de fiction en 2024 pour 31,6 % des projets aidés.

Les **aides à la préparation de documentaires** s'élèvent à 2,8 M€ (+29,4 %). Après deux années de baisse, le nombre de projets soutenus repart à la hausse, passant de 209 en 2023 à 259 en 2024 (+23,9 %), plus haut niveau depuis 2019 (286 projets soutenus). Le montant moyen alloué par projet augmente de 4,4 %, à 10 861 €, plus haut niveau enregistré depuis 2003 (12 468 €). En 2024, le documentaire représente 20,4 % du montant total des aides à la préparation pour 51,1 % des projets aidés.

Pour la deuxième année consécutive, les **aides à la préparation d'œuvres d'animation** augmentent fortement (+59,2 % par rapport à 2023), à 6,7 M€ (4,2 M€ en 2023 et 2,3 M€ en 2022). Cette progression est liée à la hausse du nombre de projets aidés et du montant moyen alloué par projet. 86 projets d'animation bénéficient d'une aide à la préparation en 2024, contre 68 en 2023 (+26,5 %), plus haut niveau historique. En moyenne, chaque projet bénéficie de 77 444 € (+25,9 % par rapport aux 61 533 € de 2023), plus haut niveau historique également. L'animation représente 48,4 % des aides à la préparation en 2024 pour 17,0 % des projets aidés.

b. 242,2 M€ d'aides à la production, une progression de 4,0 % sur un an

En 2024, le montant des aides allouées à la production de programmes audiovisuels s'élève à 242,2 M€, en hausse par rapport à 2023 (+4,0 %). Après s'être stabilisé en 2023, à 4 009 heures, le volume aidé augmente en 2024, à 4 353 heures, (+8,6 % par rapport à 2023) et se rapproche de la moyenne constatée sur la période 2015-2024 (4 435 heures par an). Les aides à la production de programmes audiovisuels couvrent, en moyenne, 13,0 % des devis totaux des œuvres aidées (13,2 % en 2023). Le poids des aides dans le total des devis est plus ou moins élevé selon le genre : 8,8 % pour la fiction, 15,1 % pour le magazine d'intérêt culturel, 18,0 % pour l'animation, 19,1 % pour le documentaire et 27,0 % pour le spectacle vivant.

Aides à la production du CNC¹ (M€)

	2020	2021	2022	2023	2024	poids des aides dans le total des devis 2024 (%)
fiction	77,8	105,2	79,3	96,5	88,9	8,8
documentaire	67,8	70,0	62,3	65,3	75,3	19,1
animation	45,5	57,2	29,1	42,9	45,8	18,0
spectacle vivant	18,7	26,8	25,8	26,4	30,2	27,0
magazine d'intérêt culturel	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0	15,1
total	212,9	263,0	198,8	233,0	242,2	13,0

¹ Y compris les compléments de subvention, hors aides à la production du fonds d'aide à la création pour les nouveaux médias.
Source : CNC.

Les aides à la production (hors compléments) attribuées en 2024 se répartissent entre aides automatiques (75,0 % en 2024, -2,7 points par rapport à 2023), aides sélectives (14,6 % en 2024, +3,4 points) et avances (10,4 %, -0,8 point).

En 2024, **les aides automatiques** (subventions de réinvestissement) augmentent à 174,6 M€ (+4,5 %, 167,1 M€ en 2023). À 58,3 M€, les montants alloués à la fiction reculent par rapport à 2023 (-14,7 % à 68,4 M€). Ils représentent 33,4 % des aides automatiques totales (40,9 % en 2023). Le nombre d'heures de fiction bénéficiant d'aides automatiques est en légère hausse par rapport à 2023, à 935 heures (+1,3 %). Le montant des aides allouées au documentaire est en nette hausse à 60,8 M€ (49,3 M€ en 2023, +23,3 %) ; le genre capte 34,8 % des aides automatiques totales (29,5 % en 2023). Le nombre d'heures de documentaire soutenues s'établit à 1 473 heures, contre 1 334 heures en 2023 (+10,4 %). Le montant des aides automatiques consacrées à l'animation s'élève à 28,7 M€ (+6,4 % par rapport à 2023), deuxième plus haut niveau depuis 2006 (première année de suivi statistique), derrière 2021 (35,4 M€). L'animation capte 16,4 % des aides automatiques (16,1 % en 2023). Le volume horaire aidé passe de 237 heures d'animation en 2023 à 261 heures en 2024 (+10,1 %). Le montant des aides automatiques allouées à l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant est en hausse en 2024, à 26,8 M€ (+19,4 %), et se situe au-dessus de la moyenne de la période 2015-2024 (24,9 M€). Le genre représente 15,4 % des aides automatiques à la production (13,4 % en 2023).

Après un recul marqué en 2023 (-26,3 % par rapport à 2022), **les aides sélectives** (subventions d'investissement) repartent à la hausse en 2024 (+41,4 %), à 34,0 M€ (24,1 M€ en 2023). La fiction est le premier genre bénéficiaire de ces aides, concentrant 41,4 % des aides sélectives en 2024, soit 14,1 M€ (+60,0 % sur un an), pour 166 heures soutenues (103 heures en 2023, +61,6 %). Le montant des aides sélectives allouées au documentaire baisse légèrement à 8,2 M€ (-2,9 %), pour 231 heures aidées (244 heures en 2023, -5,5 %), le genre capte 24,2 % du montant des aides sélectives (35,2 % en 2023). L'animation mobilise 23,6 % du soutien sélectif accordé en 2024 (12,6 % en 2023), le montant total des aides sélectives captées par le genre est en nette progression, à 8,0 M€ (3,0 M€ en 2023). Celle-ci s'accompagne d'une forte hausse du nombre d'heures d'animation aidées, à 73 heures en 2024 (23 heures en 2023), notamment liée au cycle de production des programmes d'animation. Le magazine d'intérêt culturel représente 5,9 % des aides sélectives, à 2,0 M€ (+9,1%). Les aides sélectives à l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant reculent (-12,9 % sur un an), à 1,7 M€. Le genre capte 4,9 % des aides sélectives en 2024 (8,0 % en 2023).

Les avances (subventions de réinvestissement complémentaire) sont relativement stables en 2024 à 24,2 M€ (+0,5 % par rapport à 2023). Avec 61,2 % des avances totales en 2024, la fiction est le premier genre bénéficiaire, une position qui se renforce par rapport à 2023 (48,9 % en 2023, +12,3 points). La part du documentaire progresse plus modérément à 25,3 % (23,7 % en 2023, +1,5 point). L'animation capte 6,3 % du montant des avances, une part en recul (18,8 % en 2023, -12,5 points), et le spectacle vivant, 7,3 %, en léger retrait (8,6 % en 2023, -1,3 point).

Aides du CNC à la production selon la nature de la subvention en 2024¹ (M€)

	aides sélectives	aides automatiques	avances	total
fiction	14,1	58,3	14,8	87,2
documentaire	8,2	60,8	6,1	75,1
animation	8,0	28,7	1,5	38,3
spectacle vivant	1,7	26,8	1,8	30,2
magazine d'intérêt culturel	2,0	-	-	2,0
total	34,0	174,6	24,2	232,8

¹ Hors compléments de subvention.

Source : CNC.

C. 2,3 M€ d'aides à la production de vidéomusiques avant réalisation

L'aide aux vidéomusiques mise en place en 2018 remplace l'ancien dispositif de prime à la qualité. Il s'agit d'une aide sélective intervenant en amont de la production. Elle vise à encourager la diversité de la création ainsi que la production de vidéomusiques inventives et ambitieuses, valorisant le savoir-faire français à l'international.

En 2024, la commission d'aide aux vidéomusiques a examiné 171 dossiers (211 en 2023). 76 œuvres ont été soutenues (44,4 % des dossiers déposés) pour un montant total de 2,3 M€ (2,8 M€ en 2023, pour 99 œuvres soutenues). Le soutien du CNC représente, en moyenne, 36,1 % du devis des œuvres.

Depuis 2022, l'aide avant réalisation vidéomusique est compatible avec l'aide aux techniques d'animation et l'aide aux effets visuels numériques (anciennement CVS) délivrées par la direction du numérique du CNC. L'éligibilité des vidéomusiques à ces dispositifs concerne les œuvres les plus ambitieuses sur les plans techniques et financiers et est subordonnée à l'octroi d'une aide avant réalisation vidéomusique.

II. La fiction

Chiffres clés de la fiction

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23
volume horaire (heures)	743	897	871	995	1 040	930	1 314	1 083	1 067	1 136	+6,4%
devis (M€)	638,9	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 103,0	1 213,6	+10,0%
coût horaire (K€/heure)	859,3	868,6	826,5	800,8	855,9	886,2	842,6	803,4	1 033,7	1 068,7	+3,4%
apports du CNC ¹ (M€)	67,9	83,4	81,5	91,3	89,4	77,8	105,2	79,3	96,5	88,9	-7,8%
apport horaire du CNC ¹ (K€/heure)	91,3	93,0	93,6	91,7	86,0	83,7	80,1	73,2	90,5	78,3	-13,4%

¹ Y compris compléments

Source : CNC.

A. Niveau record des investissements dans la fiction aidée

En 2024, le volume de fiction aidée atteint 1 136 heures, en hausse par rapport au niveau de 2023 (1 067 heures, soit +6,4 %). Il s'agit du deuxième plus haut niveau historique, après le record atteint en 2021 à 1 314 heures, année qui avait bénéficié d'un pic de production lié à un effet rattrapage post-crise sanitaire. À l'exception de 2020, le cap des 1 000 heures de fiction aidée est franchi chaque année depuis 2019. Cette hausse du volume de fiction aidée est portée en 2024 par le dynamisme du format feuilleton, lié au lancement de la série *Plus belle la vie, encore plus belle* sur TF1 (reprise de la série *Plus belle la vie*, arrêtée en 2022 sur France 3), et l'intégration croissante d'œuvres destinées à des services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement au fonds de soutien audiovisuel du CNC³. Le volume horaire des séries quotidiennes de fiction progresse de 27,0 % à 496 heures en 2024, soit le troisième plus haut niveau enregistré (derrière 2021 et 2022, à plus de 500 heures). Les feuilletons représentent ainsi 43,7 % du volume horaire de la fiction aidée en 2024 (36,6 % en 2023, et 48,7 % en 2022, plus haut niveau enregistré). Le volume horaire des fictions aidées financées par des services de vidéo à la demande mondiaux (SMAD) continue de progresser à 71 heures en 2024, contre 49 heures en 2023 (première année complète d'intégration des œuvres destinées à ces services à la production aidée par le CNC).

Les devis de fiction battent un nouveau record à 1 213,6 M€ en 2024, en hausse de 10,0 % par rapport à 2023 et de 9,6 % par rapport au précédent record de 2021 (1 107,1 M€). Cette croissance est portée par la hausse des devis des séries quotidiennes qui progressent de 33,3 % en un an, à 229,4 M€ (deuxième plus haut niveau après 2021 : 232,6 M€) et par celle des devis des œuvres SMAD, qui augmentent de 56,7 % à 226,3 M€.

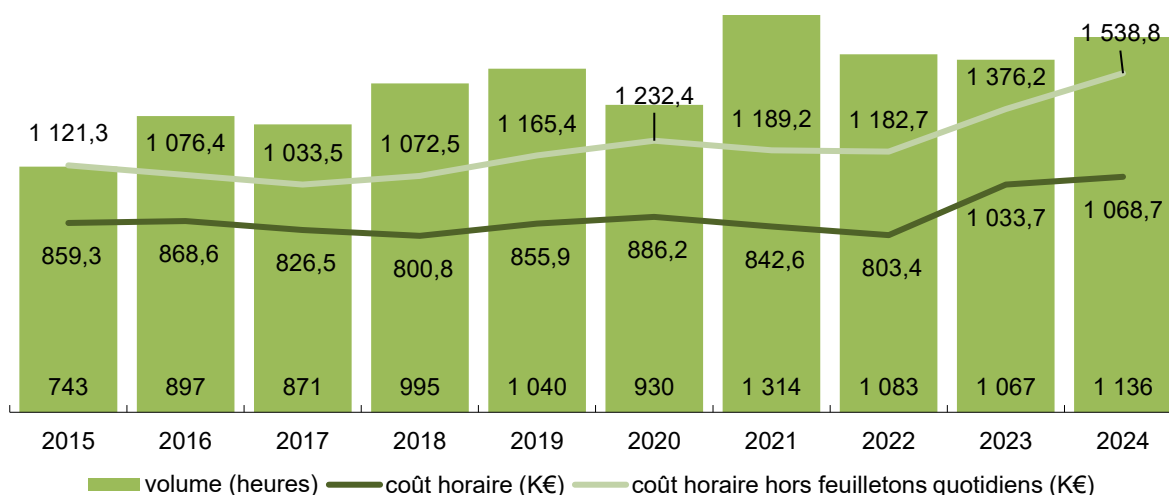
Au total, après avoir connu une forte hausse entre 2022 et 2023 (+28,7 %), le coût horaire moyen de la fiction aidée semble se stabiliser à 1 068,7 K€ (+3,4 % par rapport au niveau record de 2023). Ce coût horaire moyen est largement impacté, à la baisse, par les feuilletons dont l'économie est plus modeste et, à la hausse, par les projets portés par les services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement. Sans les séries quotidiennes (dont le coût horaire, s'il est historiquement élevé en 2024, reste très inférieur à la moyenne, à 462,6 K€), le coût horaire affiche une hausse nettement plus marquée : +11,8 % à 1 538,8 K€. En particulier, le coût horaire des projets initiés par les services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement atteint 3 165,5 K€ en 2024 (+0,8 %), également le plus haut niveau enregistré et pour la deuxième fois au-dessus de la barre des 3 M€. Hors feuilletons et hors projets SMAD, le coût horaire des œuvres de fiction est également en hausse et marque un nouveau record à 1 334,1 K€ (+6,4 % par rapport à 2023). Par rapport à 2019, dernière

³ Depuis le 1^{er} janvier 2023, ces programmes, s'ils sont produits par une entreprise de production déléguée européenne et établie en France, peuvent bénéficier du fonds de soutien audiovisuel (FSA).

année d'avant crise, la hausse de ce coût horaire est de 14,5 %, une forte augmentation à mettre en regard de l'inflation de ces dernières années : en euros constants, le coût horaire de la fiction hors feuilletons et hors projets SMAD est stable par rapport à 2019 (-0,4 %).

Au total, la fiction représente 26,1 % du volume horaire de l'ensemble des programmes audiovisuels aidés par le CNC, un poids stable sur un an (26,6 % en 2023), et toujours dans la fourchette haute de la décennie (15,0 % en 2015 et 22,7 % en moyenne depuis). Le genre compte pour 59,5 % des devis totaux (61,5 % en 2023 et 46,1 % en 2015), soit le deuxième plus haut niveau historique après 2023. La fiction se maintient comme premier genre de programmes aidés par le CNC depuis 2016 (36,7 % du total des apports du CNC en 2024, contre 41,4 % en 2023 et 29,9 % en 2015).

Volume et coût horaire de la fiction aidée



Source : CNC.

B. Des financements étrangers à un niveau record

En 2024, les chiffres liés aux financements français sont impactés, comme en 2023, par une conjonction de facteurs pouvant expliquer certaines variations, à savoir la présence potentiellement de minimum garantis (MG) survalorisant la part française car incluant des préventes plateformes sur les territoires extra-nationaux et des apports diffuseurs provenant des services internationaux qui peuvent inclure des droits monde ou multi-territoires.

En 2024, si les financements français pour la fiction sont en légère hausse par rapport au niveau record atteint en 2023 (1 124,4 M€, soit +4,4 %), les financements étrangers progressent fortement et passent de 26,3 M€ en 2023 à 89,2 M€ en 2024, soit une croissance de 213,4 %.

Parmi les financements français, la contribution des diffuseurs est en hausse à 713,2 M€ (+4,5 %). Leur apport horaire est, lui, en léger recul de 1,8 % à 628,1 K€ (639,8 K€ en 2023). Hors feuilletons, l'apport horaire des diffuseurs est néanmoins en hausse de 6,6 % à 925,2 K€, soit le plus haut niveau historique. Cette croissance reflète l'augmentation du coût horaire des fictions aidées, notamment portée par les programmes commandés par les services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement, dont le coût horaire est particulièrement élevé : il atteint 3 165,5 K€ en 2024 (+0,8 %), tandis que les apports totaux des diffuseurs (chaînes et services de VàDA) dans ces programmes atteignent 2 100,5 K€ par heure de fiction aidée (+0,3 %).

Hors contributions de ces services, les apports des diffuseurs s'établissent à 563,0 M€, soit une baisse de 3,0 % par rapport à 2023, mais au-dessus de la moyenne sur 10 ans (+4,1 %).

La contribution des producteurs poursuit sa hausse en 2024 et établit un nouveau record à 257,8 M€ (+10,2 % en un an et +328,1 % en 10 ans). Il convient ici de rappeler qu'une part des apports des producteurs sera par la suite couverte par le crédit d'impôt audiovisuel.

Les apports du CNC (y compris compléments) reculent de 7,8 % à 88,9 M€, légèrement au-dessus de la moyenne sur 10 ans (86,1 M€). Compléments inclus, l'apport horaire du CNC s'établit à 78,3 K€, en baisse de 13,4 % par rapport à 2023 et de 8,3 % par rapport à la moyenne de la décennie en lien avec la hausse du volume de feuilletons, pour lesquels l'apport horaire du CNC est moins élevé, et avec la baisse du volume de séries de 52 minutes, pour lesquelles celui-ci est plus important. La baisse de l'apport horaire du CNC est moins marquée pour les feuilletons (-7,1 % à 45,8 K€ avec les compléments). Hors feuilletons, il diminue de 9,3 % à 103,6 K€.

En 2024, les préventes en France (qui peuvent inclure des préventes SMAD sur les territoires extra-nationaux) s'élèvent à 32,0 M€, en hausse de 7,5 % par rapport à 2023, et au plus haut niveau historique (16,3 M€ en moyenne sur la décennie). Plusieurs œuvres de fiction bénéficient de préventes France très importantes cette année : sept programmes présentent ainsi des montants de préventes supérieurs à 1 M€, contre cinq en 2023 et deux en 2022.

La contribution des SOFICA recule de 38,2 % mais enregistre néanmoins son troisième plus haut niveau à 4,2 M€, après 2023 (6,8 M€) et 2022 (5,3 M€).

Les autres financements français s'élèvent à 28,2 M€, en hausse de 4,9 % par rapport à 2023. En 2024, les financements provenant des collectivités (aides régionales ou départementales) se réduisent : -7,9 % par rapport à 2023 à 17,6 M€. Ils restent néanmoins supérieurs de 22,3 % à la moyenne de la décennie (14,4 M€). Ces aides représentent 62,4 % du total de cette catégorie de financements divers.

Les apports étrangers triplent en 2024 et passent de 26,3 M€ à 89,2 M€ en 2024 (+239,8 %), soit le plus haut niveau enregistré. Cette croissance se vérifie aussi bien au niveau des apports en coproduction (+213,4 % à 63,2 M€) qu'au niveau des préventes internationales (+327,1 % à 26,1 M€). Le niveau très élevé des investissements étrangers dans leur ensemble est dû en particulier à six coproductions qui cumulent plus de 5 M€ d'investissements étrangers (une seule en 2023), dont trois avec plus de 10 M€ d'apports étrangers (aucune en 2023) : la série *Kaboul* (coproduction minoritaire, 6x52' - Cinétévé, 24 25 Films), produite dans le cadre de l'Alliance européenne⁴, la saison 2 de la série *Marie-Antoinette* (8x52' – Banijay Studios France), ainsi que la série *Zorro* (8x45' - Le Collectif 64, Montebello Productions). En 2024, ces apports étrangers se sont fortement diversifiés en termes d'origine géographique. Alors que la Belgique représentait à elle seule 58,3 % de ces apports en 2023, la part des apports belges au sein des investissements étrangers s'établit à 23,1 % en 2024. Si cette part varie fortement d'une année à l'autre (entre 23 % et 59 % en fonction des années depuis 2015), elle s'élève à 35,8 % sur la décennie et la Belgique est très souvent le premier partenaire international des fictions françaises. En 2024 cependant, c'est la Suisse qui devient le premier partenaire international des producteurs français de fiction, avec

⁴ Alliance créée en 2018 par les groupes France Télévisions (France), RAI (Italie) et ZDF (Allemagne) pour développer et coproduire des séries télévisées européennes d'envergure.

22,3 M€ d'apports, un montant multiplié par 9 par rapport à 2023, et porté par des apports en coproduction très conséquents dans trois coproductions majoritairement suisses : les séries *Winter Palace* (8x52' – Point Prod, Oble), *The Deal* (6x52' – Bande à Part Films, Les Films Pelléas, Gaumont Télévision, Bidibul Productions, Versus Production) et *Intracables* (6x52' – Akka Films, Empreinte Digitale), qui représentent à elles trois 88,3 % des apports suisses. La part de la Suisse atteint ainsi 24,9 % du total des apports étrangers, contre 8,9 % en 2023. Parmi les autres évolutions notables, si la part de l'Italie recule de 13,4 points à 2,6 %, celles de l'Espagne (+12,0 points à 12,3 %), de l'Allemagne (+11,8 points à 12,1 %) et du Royaume-Uni (+11,1 points à 12,0 %) progressent fortement. Au total, ces cinq pays représentent 84,4 % des apports étrangers, contre une part de 96,1 % pour les cinq premiers pays en 2023⁵. En termes de programmes en revanche, la concentration des investissements étrangers s'est accentuée : les dix premiers titres totalisent 75,2 % des apports étrangers totaux en 2024, contre 61,9 % en 2023.

En 2024, la part des apports étrangers dans le financement de la fiction progresse par conséquent : elle atteint 7,4 % des devis contre 2,4 % en 2023 et 5,0 % en moyenne sur la décennie.

Le volume horaire total des programmes bénéficiant d'un financement étranger est également en hausse de 23,7 %. 695 heures de fiction sont financées avec des partenaires étrangers en 2024 (562 heures en 2023 et 527 heures en moyenne sur la décennie). Il s'agit du deuxième niveau le plus élevé derrière 2021 (697 heures, en raison notamment de la reprise des tournages internationaux après la crise sanitaire). 61,2 % du volume horaire total de la fiction bénéficie ainsi d'apports étrangers (52,7 % en 2023 et 52,3 % en moyenne sur la décennie), soit un niveau record. Cette année, quatre fictions minoritaires françaises figurent dans les œuvres aidées par le CNC, pour un volume horaire de 23 heures (aucun titre en 2023).

Financement prévisionnel de la fiction (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
financements français	619,2	727,7	691,1	767,8	852,5	765,2	1 034,7	837,4	1 076,7	1 124,4
producteurs français	60,2	80,9	85,4	105,0	135,1	147,0	211,9	178,4	234,0	257,8
préventes en France	10,2	10,1	7,7	10,2	17,5	8,2	23,7	14,1	29,8	32,0
diffuseurs	462,5	536,0	491,5	534,4	583,7	511,9	655,3	538,6	682,6	713,2
SOFICA	1,1	2,3	1,5	3,2	2,3	1,7	2,3	5,3	6,8	4,2
CNC y compris compléments ¹	67,9	83,4	81,5	91,3	89,4	77,8	105,2	79,3	96,5	88,9
autres financements français ²	17,4	15,0	23,6	23,7	24,5	18,5	36,3	21,7	26,9	28,2
financements étrangers	19,6	51,2	28,8	29,2	37,6	58,9	72,4	33,0	26,3	89,2
coproductions étrangères	8,3	25,6	15,5	17,0	27,9	39,9	26,9	13,4	20,2	63,2
préventes à l'étranger ³	11,3	25,6	13,3	12,2	9,8	19,0	45,5	19,6	6,1	26,1
total des financements	638,9	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 103,0	1 213,6

¹ Aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

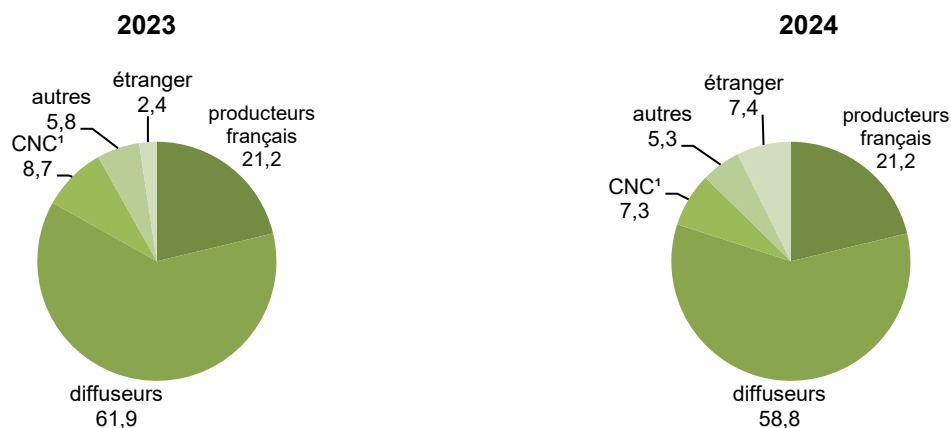
³ Y compris minimums garantis.

Source : CNC.

La part des diffuseurs est en recul en 2024 à 58,8 % (61,9 % en 2023), soit le plus bas niveau historique. La part producteurs se stabilise en 2024 à 21,2 % (comme en 2023 et contre 9,4 % en 2015). A noter que la part producteurs peut comprendre le crédit d'impôt audiovisuel, dont le montant n'est pas connu à ce stade et qui a été revu et bonifié en 2016. La part des apports du CNC (y compris compléments) dans le financement de la fiction s'établit à 7,3 % (8,8 % en 2023).

⁵ Les cinq premiers pays partenaires des producteurs de fiction français en 2024 sont : la Suisse, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni (2023 : Belgique, Italie, Pays-Bas, Suisse, Maroc).

Financement prévisionnel de la fiction (%)



¹ Y compris les compléments d'aides.

Source : CNC.

C. Un poids croissant des SMAD dans les apports diffuseurs

Commandes des diffuseurs en fiction

	heures initiées¹		heures totales²		apport des diffuseurs (M€)²		coût horaire (K€)¹		apport horaire (K€)¹		taux de financement (%)¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Groupe Arte	27	24	27	24	14,04	13,91	1 051,8	1 465,7	522,4	575,8	49,7	39,3
Disney	16	8	16	8	34,05	10,68	2 915,1	3 336,8	2 076,2	1 294,5	71,2	38,8
France Télévisions	419	388	428	403	255,86	253,10	953,1	1 074,7	605,5	625,2	63,5	58,2
Groupe Canal+	45	65	45	65	51,52	61,99	1 729,0	1 746,2	1 134,8	956,5	65,6	54,8
Groupe M6	71	82	71	83	37,53	39,44	763,2	671,7	525,4	474,7	68,8	70,7
Groupe TF1	419	500	421	507	210,31	207,58	863,6	727,9	500,9	406,4	58,0	55,8
Orange³	33	-	33	-	13,50	-	1 191,5	-	412,6	-	34,6	-
autres chaînes payantes	9	4	9	4	1,40	0,70	530,9	558,3	161,1	163,9	30,3	29,4
autres services en ligne	27	64	32	64	64,23	125,77	3 278,2	3 108,0	2 310,2	1 964,1	70,5	63,2
chaînes locales	1	-	5	2	0,21	0,03	330,6	-	93,8	-	28,4	-
total	1 067	1 136	1 067	1 136	682,65	713,19	1 033,7	1 068,7	635,7	614,4	61,5	57,5
dont services V&DA mondiaux⁴	44	71	49	71	98,28	136,40	3 141,9	3 165,5	2 249,8	1 907,7	71,6	60,3

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

³ Rattaché au groupe Canal+ à partir de 2024.

⁴ Disney+, Netflix, Prime Video.

Source : CNC.

En 2024, les chaînes nationales gratuites représentent 72,1 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans la fiction, une part de nouveau en recul (-3,8 points par rapport à 2023), après avoir connu une baisse prononcée entre 2022 et 2023 (-7,9 points). L'année 2023 a en effet été marquée par un nombre d'œuvres en production déléguée destinées aux services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement en forte augmentation, suite à l'ouverture du fonds de soutien audiovisuel à ces œuvres. Sur la période 2015-2019, la part des chaînes nationales gratuites dans le total des apports des diffuseurs s'établissait à 87,8 %.

En 2024, les chaînes du groupe **France Télévisions** participent à la production de 403 heures de fiction (-5,7 % par rapport à 2023) dont 388 heures en tant que premiers diffuseurs (-7,3 %), pour un apport total de 253,1 M€ (-1,1 %). Par rapport à la moyenne observée sur 10 ans, le volume total des heures financées par le groupe baisse de 16,5 %, pour un apport en recul de 5,2 %. France Télévisions représente 35,5 % des investissements totaux des diffuseurs dans la production

de fiction en 2024. Si le poids du groupe est en léger recul par rapport à 2023 (37,5 %), et en retrait nettement plus marqué par rapport à la moyenne de la décennie (46,7 % sur la dernière décennie), il reste le premier financeur de la fiction en 2024. Le coût horaire des programmes financés par France Télévisions dépasse le million d'euros pour la première fois et atteint son plus haut niveau à 1 074,7 K€, contre 953,1 K€ en 2023 et 863,6 K€ en moyenne sur les dix dernières années. Ainsi, si le nombre d'heures produites recule de nouveau en 2024, le groupe poursuit sa stratégie de développer des projets plus ambitieux, avec notamment deux séries dont le coût horaire dépasse 3,5 M€ (aucune en 2023) : *Zorro* et *Kaboul*. Au global, France Télévisions apporte 625,2 K€ par heure de fiction initiée (+3,2 % par rapport à 2023), soit un investissement au-dessus de la moyenne des dix dernières années (565,4 K€ en moyenne). Son taux de couverture des devis en tant que premier diffuseur est néanmoins en recul : il s'établit à 58,2 %, contre 63,5 % en 2023 et 65,5 % sur la décennie. Il s'agit du plus bas niveau enregistré, en lien avec la stratégie du groupe de participer à des œuvres ambitieuses, au coût élevé, et cofinancées avec d'autres diffuseurs publics ou des services mondiaux de vidéo à la demande : les deux séries initiées par le groupe dont le coût horaire est le plus élevé ont un taux de couverture par France Télévisions inférieur à 25 %.

Le volume de fiction initiée par France Télévisions est composé à 73,0 % de séries (75,7 % en 2023). Le groupe commande par exemple la mini-série *Made in France* (6x52' - Barjac Production). En 2024, trois œuvres financées par des services de vidéo à la demande le sont également par le groupe France Télévisions : la série *Lucky Luke* (9x35' – Federation Studio France), initiée par Disney+, la série *Anaon* (6x52' – Tetra Media Fiction, Beaubourg Audiovisuel) et la saison 2 de la série *Cœurs Noirs* (6x45' – Mandarin Télévision), toutes deux financées par Prime Video.

La part du volume horaire consacrée aux feuilletons est stable à 27,2 % du volume de fiction initiée par le groupe (26,3 % en 2023).

En 2024, **le groupe TF1** apporte 207,6 M€ (-1,3 % par rapport à 2023) à la production de 507 heures de fiction, dont 500 en tant que premier diffuseur (+19,4 %) ; il atteint ainsi le seuil des 500 heures initiées pour la première fois. Il convient ici de signaler que la hausse du volume horaire initié (+81 heures) est exclusivement liée au lancement du feuilleton *Plus belle la vie, encore plus belle* (Plus Belle Prod, Studio TF1, 81 heures au total en 2024). Les séries représentent 95,7 % du volume horaire de fiction commandé par le groupe (94,0 % en 2023), avec une hausse significative de la part des feuilletons (78,0 % en 2024, contre 67,0 % en 2023), qui représentent 40,2 % des investissements du groupe (28,2 % en 2023). Le groupe représente 30,6 % des investissements totaux des diffuseurs dans la production de fiction en 2024 (30,9 % en 2023), une part relativement stable depuis 2019 et légèrement au-dessus de la moyenne sur 10 ans (28,5 %). Son taux de couverture est en baisse constante depuis 2017 (70,3 %) et s'établit à 55,8 %, plus bas niveau historique, en lien avec la hausse du volume horaire de feuilletons, qui présentent un taux de couverture par les apports du groupe moins élevé que pour les autres formats. Le coût horaire des programmes initiés par le groupe est en retrait par rapport au niveau élevé de 2023 (863,6 K€), à 727,9 K€ (-15,7 %). Sur les séries de 52 minutes en revanche, qui représentent 80,6 % des commandes du groupe hors feuilletons, le coût horaire se maintient à 1 818,5 K€, soit le deuxième plus haut niveau historique derrière 2023 (1 837,7 K€). Sur ce format, l'apport horaire du groupe est stable à 1 095,0 K€ (-0,8 % par rapport à 2023), alors qu'au global, il recule à 406,4 K€ (-18,9 %). Le coût horaire des feuilletons initiés par le groupe TF1 est en hausse de 4,1 % sur un an à 436,1 K€, au plus haut niveau historique pour un apport horaire du groupe de 213,6 K€ (+1,2 %). En 2024, le groupe initie notamment les nouvelles séries *Montmartre* (8x52' – Authentic Media) et *Erica* (6x47' – Mrraz, JLA Productions). Par ailleurs, l'unitaire *French Lover* (120' – Federation Studios France, Zazi

Films) est cofinancé par Netflix et le groupe TF1, tout comme la série *Ghosts*, en cofinancement avec Disney+ (6x30' – BBC Studios France).

L'Autorité de la concurrence ayant autorisé l'acquisition de la chaîne OCS par le **groupe Canal+** en janvier 2024, les apports d'OCS dans le financement de la production audiovisuelle sont comptabilisés au sein du groupe Canal+ à partir de cette année. Les données concernant le groupe sont néanmoins présentées à périmètre constant.

En 2024, le groupe Canal+ investit 62,0 M€ (65,0 M€ en 2023, à périmètre constant, dont 51,5 M€ par le groupe Canal+ et 13,5 M€ par OCS). Le groupe finance la production de 65 heures de fiction en 2024, toutes en tant que premier diffuseur (78 heures en 2023, toutes en tant que premier diffuseur). Si ce volume est en retrait par rapport à la moyenne de la décennie (72 heures, à périmètre constant), les apports du groupe sont néanmoins supérieurs à la moyenne sur 10 ans (56,9 M€). Le groupe Canal+ représente 8,7 % des investissements totaux des diffuseurs en 2024, un poids en léger recul par rapport à la moyenne sur 10 ans (10,0 %). En volume horaire, les séries représentent 94,4 % des programmes initiés par le groupe (91,6 % en 2023), les séries de 52 minutes étant les plus représentées (44,0 %), juste devant les séries de 26 minutes (41,3 %). Son apport horaire progresse sur un an, à 956,5 K€ (+15,1 %). Dans le détail, il est en hausse pour les programmes initiés par la chaîne Canal+ (+11,5 % à 1 414,1 K€, au deuxième plus haut niveau parmi les diffuseurs, derrière Netflix) mais recule pour les programmes initiés par OCS (-41,0 % à 243,3 K€).

La chaîne Canal+ finance 39 heures de fiction à hauteur de 55,7 M€ (40 heures pour 50,6 M€ en 2023, et 42 heures pour 48,2 M€ en moyenne sur la décennie). La chaîne Canal+ finance ses programmes à hauteur de 56,6 % des devis (66,2 % en 2023 et 61,9 % sur les dix dernières années). Le coût horaire des programmes commandés par la chaîne est en forte hausse en 2024 à 2 496,5 K€ (+30,4 % par rapport à 2023), au plus haut niveau historique. En 2024, la chaîne commande la nouvelle saison de la série *Paris Police : Paris Police 1910* (6x52' – Tetra Media Fiction, AFPI), ainsi que la nouvelle série *Sud-Est* (6x52' – Carma Films, JLA Productions) et la série de format court *Lost Media* (8x9' – Stupefy).

De son côté, la chaîne OCS participe au financement de 24 heures pour un apport de 5,9 M€, un niveau en net retrait par rapport à 2023 (33 heures et 13,5 M€), mais en recul plus limité par rapport à la moyenne sur 10 ans (24 heures et 6,6 M€). La chaîne finance un unitaire en 2024 (*Prisonnière*, 90' - Big Band Story) et six séries, dont cinq de 26 minutes, comme la série sur la Seconde Guerre mondiale *Deep* (10x22' - 357 Films, Feniprod) et la saison 2 d'*Aspergirl* (8x22' - Patafilm).

En 2024, le **groupe M6** finance 83 heures de fiction, dont 82 en tant que premier diffuseur, pour un investissement de 39,4 M€ (71 heures, toutes en tant que premier diffuseur, pour 37,5 M€ en 2023). Sur les dix dernières années, le groupe finance en moyenne 75 heures de programmes de fiction chaque année (toutes en tant que premier diffuseur), pour 34,4 M€. Le groupe M6 finance ses devis de fiction à hauteur de 70,7 % en 2024 (68,8 % en 2023), soit le plus haut niveau parmi tous les diffuseurs. Son apport horaire s'établit à 474,7 K€ en 2024 (-9,7 % par rapport à 2023), un niveau légèrement au-dessus de la moyenne sur 10 ans (449,9 K€). En volume horaire, les séries représentent 92,4 % des fictions commandées par le groupe (89,2 % en 2023). Plus précisément, les séries de format court proposées en avant-soirée représentent les trois quarts du volume de la fiction, avec 79,6 % des heures aidées de fiction initiées par le groupe (75,0 % en 2023). Le groupe lance trois nouveaux formats de 52 minutes en 2024 (quatre en 2023) : *Mémoire vive – saison 1* (4x52' – Calt Studios, Calt Production), *Ma mère est une espionne* (4x52' – Noon) et *Clean* (4x52' –

Tetra Media Fiction, Tangaro). Par ailleurs, en 2024, le groupe cofinance un unitaire avec Prime Video : *le Jardinier* (98' – Rose Productions).

En 2024, **le groupe Arte** participe à la production de 24 heures de fiction, toutes en tant que premier diffuseur (27 heures, toutes en tant que premier diffuseur, en 2023), pour un apport total stable de 13,9 M€ (-0,9 %). L'apport horaire progresse de 10,2 % à 575,8 K€ par heure de fiction soutenue par le CNC. Le groupe finance ses programmes à hauteur de 39,3 %, un taux de couverture en baisse de 10,4 points en un an. Ce niveau historiquement bas est lié à la coproduction majoritairement suisse *The Deal* (6x52' – Bande à Part Films, Les Films Pelléas, Gaumont Télévision, Bidibul Productions, Versus Production), au coût élevé, financée par Arte avec un taux de couverture plus faible que pour des coproductions majoritaires françaises. Le coût horaire des programmes commandés par le groupe augmente fortement en un an, de 39,4 %, à 1 465,7 K€, au plus haut niveau historique. En 2024, le groupe investit dans des séries à hauteur de 22 heures (24 heures de séries en 2023) et dans un unitaire (deux en 2023). Dans le détail, le groupe commande trois séries de 52 minutes, dont 37 *secondes* (6x52' – Alba, Shoot Again Productions), une série de 26 minutes, *Quelqu'un devrait interdire les dimanches après-midi* (8x30' – Maui Entertainment, Federation Studio France), quatre séries de format court, dont *El'sardines* (6x10' – Fablabchannel) et l'unitaire *l'Hippocampe* (90' – Geko Films, Blue Monday Productions).

Trois services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement, Disney+ (groupe Disney), Netflix et Prime Video (Amazon), participent à la production de 17 programmes (14 en 2023 et neuf en 2022), dont une série de format court, quatre unitaires, quatre séries de 26 minutes et huit séries de 52 minutes (trois séries de 52 minutes de plus par rapport à 2023). Au total, ils apportent 136,4 M€ dans 71 heures de fiction en 2024, toutes en tant que premier diffuseur, contre 98,3 M€ investis en 2023 (+14,1 %) pour 49 heures de fiction aidée (+46,3 %), dont 44 en tant que premier diffuseur (+63,7 %). Les programmes de fiction financés par ces services présentent un coût horaire élevé de 3 165,5 M€ (+0,8 % en un an), soit 3,0 fois plus que le coût moyen de la fiction aidée. En particulier, le coût horaire des unitaires s'élève à 7,1 M€ en moyenne, un niveau tiré vers le haut par *French Lover* (120' – Federation Studios France, Zazi Films), co-financé par Netflix et TF1. Au total, six de ces 17 œuvres bénéficient d'un apport d'un autre diffuseur (deux sur 14 en 2023) : deux programmes financés par Disney+ (*Ghosts* avec TF1 et *Lucky Luke* avec France Télévisions), trois par Prime Video (*Le Jardinier* avec M6, *Anaon* et *Cœurs Noirs - saison 2* avec France Télévisions) et un programme par Netflix (*French Lover*, avec TF1).

Au global, les trois services représentent 19,1 % du total des apports des diffuseurs dans la production audiovisuelle de fiction en 2024, contre 14,4 % en 2023 (+4,7 points) et 8,2 % en 2022. En moyenne, ces services apportent 1 907,7K€ par heure de fiction qu'ils financent (2 249,8 K€ en 2023). En prenant en compte les apports des autres diffuseurs dans les projets co-financés par les services de vidéo à la demande, l'apport horaire global atteint 2 100,5 K€, en baisse de 10,3 % par rapport à 2023 (2 342,5 K€). Le taux de couverture des devis de ces SMAD s'élève à 60,3 % (71,6 % en 2023), et 66,4 % avec les apports des autres diffuseurs (74,6 % en 2023).

Netflix est de loin le premier contributeur avec 101,3 M€ d'apports (+110,3 % par rapport à 2023) pour 40 heures de fiction (16 en 2023, +150,7 %). Suivent Prime Video avec 24,4 M€ (+52,0 %) dans 23 heures (+105,4 %) et Disney+ avec 10,7 M€ (-68,6 %) dans huit heures de fiction aidée (-49,7 %). Le montant global des investissements de Disney+ en 2023 était particulièrement élevé avec des apports conséquents dans trois des quatre œuvres financées par le service cette année. En 2024, les deux programmes sur lesquels Disney+ investit sont cofinancés par une chaîne linéaire.

L'apport horaire de Netflix dans les œuvres que le service initie atteint 2 541,6 K€, en recul de 16,1 % sur un an mais au plus haut niveau parmi tous les diffuseurs. Le coût horaire de ces œuvres est également très élevé, à 3 754,4 K€ (en baisse de 10,0 % par rapport à 2023). Son taux de couverture des devis s'établit à 67,7 % (72,6 % en 2023). En 2024, Netflix commande notamment les séries *Young Millionnaire* (8x30' – Five Dogs) et *Qui sème le vent* (6x50' – Itinéraire Productions, Next Episode).

En moyenne, l'apport horaire de Disney+ s'établit à 1 294,5 K€ par heure de fiction initiée (-37,6 %), et celui de Prime Video à 1 043,5 K€ (-20,0 %). Prime Video finance notamment les séries *Dear You* (15x22' – Elephant Story), *Anaon* (6x52' – Tetra Media Fiction, Beaubourg Audiovisuel) ainsi que la saison 2 de *Escort Boys* (6x40' - Partner Prod, Image & Compagnie), par ailleurs préachetée par TF1.

A noter par ailleurs que les services de vidéo à la demande par abonnement (incluant Paramount+ et Max) apportent 9,5 M€ sous forme de préventes (et non en tant que diffuseurs) dans trois autres séries de 52 minutes : *Zorro* (8x45' – Le Collectif 64, Montebello Productions) diffusé sur France 2 et préacheté par Paramount+, *les Saisons* (4x52' – Windy Production) diffusé sur Arte et préacheté par Max, tout comme *37 secondes* (6x52' – Alba, Shoot Again Productions), et l'unitaire *Fais pas ci fais pas ça - On va marcher sur la Lune* (2x53' – Elephant Story), initié par France 2 et préacheté par Disney+.

D. Un coût horaire qui franchit le seuil des 2 M€ pour les séries de 52 minutes

Définitions

La catégorie **unitaires et collections** regroupe toutes les fictions produites à l'unité, qu'elles intègrent ou non des éléments récurrents. Un **unitaire** est une fiction unique ou composée, pour les besoins de la diffusion télévisuelle, de deux parties dont l'histoire est bouclée. Les programmes unitaires dont la durée est inférieure à 30 minutes sont des **courts métrages** destinés à la télévision et sont comptabilisés distinctement. Une **collection** correspond à un ensemble de fictions réunies autour d'un même personnage ou d'une même thématique dont les épisodes sont produits à l'unité (ou au maximum par groupe de deux épisodes). Une **série** est une suite de fictions composées d'éléments communs (tels que les personnages et les décors) dont les épisodes (trois au minimum) sont produits de manière groupée. Un **feuilleton** (quelle que soit la durée par épisode, 26 ou 52 minutes) est une série dans laquelle l'histoire se poursuit d'un épisode à l'autre. Les **séries de format court** sont des séries dont la durée par épisode est inférieure à 15 minutes.

En 2024, les séries composent 87,3 % du volume de fiction aidée par le CNC (+1,4 point par rapport à 2023), contre 12,7 % pour l'ensemble de la production unitaire, y compris les collections. Le poids du format sériel dans la production de fiction atteint ainsi son plus haut niveau historique. Les feuilletons constituent le premier format de fiction avec 43,7 % du volume total, un niveau en nette progression par rapport à 2023 (+7,1 points), sans toutefois atteindre le record établi en 2022 (48,7 %). En 2024, la croissance du volume horaire est également portée par les séries de 26 minutes. Si ces dernières ne représentent que 7,8 % du total des heures aidées, elles sont en croissance de 30,5 % en volume horaire à 88 heures, deuxième plus haut niveau en 10 ans après 2021 (102 heures).

Après avoir atteint son niveau le plus élevé de la décennie en 2023 avec le lancement de plusieurs nouvelles séries, le volume horaire des séries de 52 minutes recule de 13,6 % en 2024 à 283 heures (327 heures en 2023), un niveau qui reste supérieur à la moyenne sur 10 ans (267 heures). Les unitaires sont également en léger recul à 85 heures (92 heures en 2023), au-dessus de la moyenne

de la décennie (76 heures). Les séries de format court sont à un niveau relativement stable avec 123 heures aidées (130 en 2023).

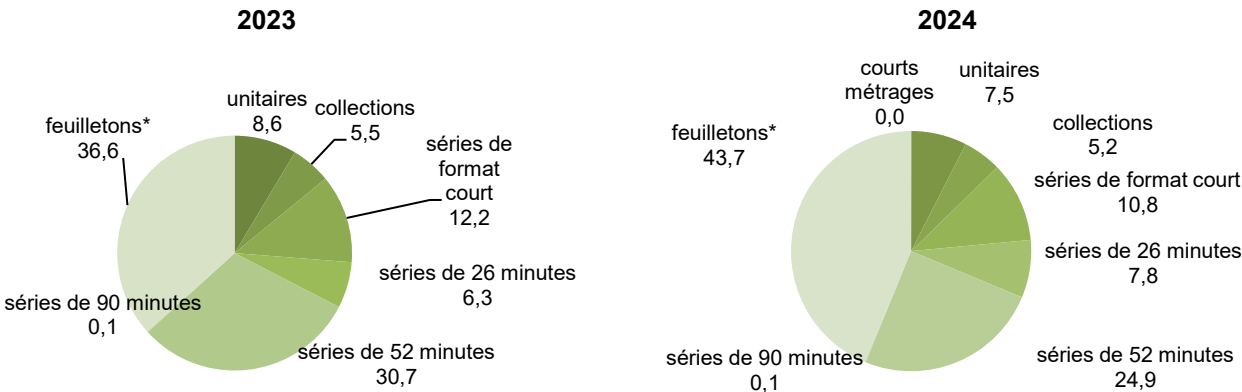
Les séries de 52 minutes représentent ainsi 24,9 % du volume horaire total de fiction aidée (30,7 % en 2023). Elles devancent les séries de format court (10,8 %, -1,4 point), les séries de 26 minutes (7,8 %, +1,4 point), les unitaires (7,5 %, -1,1 point) et les collections (5,2 %, -0,3 point).

En matière de devis, les séries de 52 minutes concentrent près de la moitié du total (48,1 %, un niveau en baisse de 1,7 point), devant les feuilletons (18,9 %, quatrième niveau le plus élevé de la décennie) et les unitaires (13,5 %, en léger recul de 1,2 point).

En 2024, le coût horaire de la fiction augmente dans tous les formats à l'exception des séries de format court et des séries de 26 minutes. Il atteint en moyenne 2 065,5 K€ pour les séries de 52 minutes, en forte hausse de 22,9 % sur un an et au plus haut niveau historique. Cette hausse est aussi bien liée à des séries initiées par des diffuseurs linéaires que par des projets financés par des services de vidéo à la demande. Les deux séries de 52 minutes au coût horaire le plus élevé sont *Zorro* et la saison 2 de *Marie-Antoinette*. Le podium est complété par la série financée par Netflix, *Nero* (8x52' – Bonne Nouvelle, Karé Productions).

Le coût horaire moyen s'établit à 1 925,8 K€ pour les unitaires (+8,9 %), 1 469,5 K€ pour les collections (+2,8 %), 1 129,3 K€ pour les séries de 26 minutes (-4,5 %) et 386,9 K€ pour les séries de format court (-5,0 %). Il atteint, en moyenne, 1 738,8 K€ pour les unitaires et collections, contre 971,8 K€ pour l'ensemble des séries.

Structure des formats de fiction en volume horaire (%)



* Quelle que soit la durée par épisode.
Source : CNC.

Formats des programmes de fiction

	heures		coût horaire (K€)	
	2023	2024	2023	2024
courts métrages	-	0	-	211,8
unitaires et collections	150	135	1 636,9	1 738,8
unitaires	92	79	1 769,1	1 925,8
collections	59	56	1 430,2	1 469,5
séries	917	970	934,8	971,8
séries de format court	130	122	407,1	386,9
séries de 26 minutes	68	81	1 182,7	1 129,3
séries de 52 minutes	327	269	1 680,9	2 065,5
séries de 90 minutes	2	2	1 369,5	1 644,2
feuilletons*	391	496	440,6	462,6
total	1 067	1 105	1 033,7	1 068,7

* Quelle que soit la durée par épisode.
Source : CNC.

En 2024, le volume d'**unitaires et collections** diminue pour la troisième année consécutive à 144 heures, en recul de 4,2 % par rapport à 2023 et de 16,7 % par rapport au niveau record de la décennie, en 2018 (173 heures). France Télévisions reste le principal commanditaire de ces formats (105 heures, contre 102 en 2023) devant le groupe TF1 (21 heures, contre 25 en 2023). Cette catégorie est composée de :

- ♦ 85 heures d'**unitaires** (-7,3 % par rapport à 2023). En 2024, le groupe Arte finance un unitaire (deux en 2023 et cinq en moyenne par an sur la décennie). La tendance est stable au sein du groupe France Télévisions (58 heures en 2024, contre 59 en 2023 et 49 en moyenne sur 10 ans). Le volume horaire d'unitaires est en léger recul pour le groupe M6 (six heures en 2024 contre huit en 2023 et quatre en moyenne sur la décennie). Il est stable pour le groupe TF1 (neuf heures, comme en 2023, et 10 heures en moyenne sur la décennie) et recule légèrement pour le groupe Canal+ (quatre heures en 2024 contre sept en 2023 et une en moyenne par année sur la décennie, avec OCS). Les services de vidéo à la demande commandent sept heures d'unitaires en 2024 (six en 2023), qui correspondent à trois programmes pour Netflix et un pour Prime Video.
- ♦ 56 heures de **collections** (-4,5 % par rapport à 2023). Les commandes du groupe France Télévisions, qui finance la majorité des œuvres de ce format, sont stables à 47 heures en 2024 (43 heures en 2023) et en léger recul pour le groupe TF1 (12 heures en 2024 contre 16 en 2023). Le groupe France Télévisions commande essentiellement de nouveaux titres de la collection des *Meurtres à...*, mais également des épisodes d'*Alexandra Ehle*, *Capitaine Marleau* et *Cassandra*. Du côté du groupe TF1, l'essentiel des titres commandés sont issus de la collection *Camping Paradis*.

En 2024, la production de **séries** progresse de 8,1 % à 991 heures et atteint son deuxième plus haut niveau historique derrière 2021 (1 142 heures). La hausse est essentiellement portée par le groupe TF1 avec le lancement du feuilleton *Plus belle la vie, encore plus belle*. Au global, le groupe commande 479 heures de séries en 2024, contre 394 heures en 2023 (+21,6 %) et 307 heures en moyenne sur la décennie, dont 390 heures de feuilletons (281 heures en 2023). Le groupe M6 augmente également ses commandes de séries à 75 heures (64 heures en 2023 et 71 heures en moyenne sur la décennie), grâce aux séries de format court (65 heures en 2024 contre 54 heures en 2023). Le volume de séries commandé par Arte est globalement stable à 23 heures (24 en 2024 et 26 en moyenne sur 10 ans). Du côté du groupe France Télévisions, les commandes reculent de 11,6 % à 283 heures, contre 317 heures en 2023, au plus bas niveau depuis 2015 (279 heures). Enfin, le groupe Canal+ (OCS inclus) commande 61 heures de séries en 2024, un volume également en baisse par rapport à 2023 (71 heures) et par rapport à la moyenne sur la décennie (67 heures).

Dans le détail, cette catégorie est composée de la manière suivante :

- ♦ 496 heures de **feuilletons** (+27,0 % par rapport à 2023). Le volume est stable chez France Télévisions (106 heures en 2024, contre 110 heures en 2023), avec les séries *Un si grand soleil* et *OPJ*. Il progresse de 39,1 % au sein du groupe TF1 à 390 heures, plus haut niveau historique avec 4 séries au total : *Plus belle la vie, encore plus belle* (Plus Belle Prod, TF1 Production), *Ici tout commence* (ITC Prod, Tel Sète), *Demain nous appartient* (Tel Sète, TF1 Production) et *les Mystères de l'Amour* (JLA Productions), cette dernière étant commandée par la chaîne TMC.

- ♦ 283 heures de **séries de 52 minutes** (-13,6 % par rapport à 2023). Le volume de séries de ce format est en ligne avec la moyenne observée sur 10 ans (267 heures). Au sein de ce format, les séries de 4 épisodes représentent 13,3 % du volume horaire, une part qui tend à se renforcer (3,7 % en 2015 et 8,0 % en moyenne sur la décennie). La part des séries de 8 épisodes est en ligne avec la moyenne observée depuis 2015 : 23,5 % en 2024, contre 25,0 % sur la décennie. Depuis 2021, plus de la moitié des séries de 52 minutes sont des séries de 6 épisodes. Elles représentent 59,1 % du volume horaire de ce format en 2024, contre 46,1 % sur la décennie. A l'inverse, le nombre de séries de 10 épisodes ou plus s'est nettement réduit avec deux séries concernées chaque année depuis 2020, contre sept en moyenne sur la période 2015-2019. Le groupe TF1 diminue ses commandes à 89 heures en 2024 (113 heures en 2023 et 86 heures en moyenne sur la décennie), tout comme France Télévisions (93 heures en 2024, contre 118 heures en 2023 et 110 heures en moyenne sur la décennie). Arte commande 14 heures de séries de ce format en 2024, comme en 2023. Le volume de commandes est également stable du côté du groupe Canal+ (28 heures en 2024 contre 29 heures en 2023) et au sein du groupe M6 (10 heures en 2024, comme en 2023). Les services mondiaux de vidéo à la demande participent au financement de 45 heures de séries de 52 minutes (26 heures en 2023), qui restent leur format privilégié. Il s'agit de huit programmes au total : cinq séries pour Netflix et trois pour Prime Video.

- ♦ 123 heures de **séries de format court** (-5,5 %). France Télévisions diminue ses commandes à 44 heures (66 heures en 2023), avec notamment la fin de la série *Déter*. Parmi les séries commandées par le groupe en 2024, figurent la saison 5 de *Paese* (Pastaproduct) et la saison 6 d'*Askip* (Amsto, Barjac Production). Le groupe M6 redevient le premier diffuseur en termes de commandes de séries de ce format avec 65 heures au total (54 heures en 2023), avec les séries *Scènes de Ménage* (Noon, M6 Studio) et *En famille* (Noon).

- ♦ 88 heures de **séries de 26 minutes** (+30,5 %). Le volume progresse chez les deux principaux groupes commanditaires de séries de ce format : +10,2 % à 40 heures pour France Télévisions et +37,1 % à 27 heures pour le groupe Canal+ (principalement via OCS). Les commandes du groupe France Télévisions proviennent essentiellement du service france.tv : saison 4 de *Parlement* (10x22' – Cinétévé), *Bistronomia* (9x26' – CG Cinéma), *Zonz* (8x30' – La Méridienne), mais également d'Okoo avec *la Colo* (10x26' – MyFantasy, Pourquoi pas la Lune). Les services de vidéo à la demande participent quant à eux au financement de 18 heures de séries de 26 minutes (14 heures en 2023), soit un total de quatre programmes en 2024 : un pour Netflix, un pour Prime Video et deux pour Disney+.

Commandes des principaux groupes selon le format de fiction

formats	heures ¹		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Groupe France Télévisions								
unitaires	59	58	62,61	61,37	1 505,4	1 513,3	1 051,1	1 056,2
collections	43	47	44,69	49,81	1 426,6	1 478,2	1 045,4	1 043,1
séries de format court	66	44	9,97	4,43	301,9	200,5	149,8	101,5
séries de 26 minutes	21	40	5,14	16,03	377,6	555,3	180,7	279,2
séries de 52 minutes	118	93	95,59	81,67	1 391,6	1 812,5	805,7	838,1
séries de 90 minutes	2	2	1,62	1,64	1 369,5	1 644,2	1 080,0	1 090,0
feuilletons ³	110	106	36,24	38,13	495,6	560,6	328,1	359,4
total fiction	419	388	255,86	253,10	953,1	1 074,7	605,5	625,2
Groupe TF1								
unitaires	9	9	9,74	12,84	1 441,8	1 679,2	1 002,2	1 103,8
collections	16	12	16,41	12,80	1 439,8	1 436,0	1 029,9	1 052,3
séries de 26 minutes	-	-	-	1,61	-	-	-	-
séries de 52 minutes	113	89	124,96	96,98	1 837,7	1 818,5	1 104,2	1 095,0
feuilletons ³	281	390	59,20	83,35	419,0	436,1	211,0	213,6
total fiction	419	500	210,31	207,58	863,6	727,9	500,9	406,4
Groupe M6								
unitaires	8	6	6,80	5,43	1 374,2	1 191,0	882,6	758,8
séries de format court	54	65	20,98	24,21	510,0	476,7	391,6	372,6
séries de 52 minutes	10	10	9,76	9,80	1 634,7	1 578,9	959,8	942,4
total fiction	71	82	37,53	39,44	763,2	671,7	525,4	474,7
Groupe Canal+⁴								
unitaires	7	4	3,26	2,15	1 224,4	1 199,5	501,0	596,1
séries de format court	2	6	0,96	1,98	812,6	545,8	506,3	333,7
séries de 26 minutes	28	27	19,59	15,95	1 103,5	971,1	699,5	596,6
séries de 52 minutes	41	28	41,21	41,92	1 848,5	2 792,1	986,8	1 469,1
total fiction	78	65	65,02	61,99	1 503,0	1 746,2	831,1	956,5
Groupe Arte								
unitaires	3	2	1,65	1,20	1 060,8	1 091,0	550,0	800,0
séries de format court	5	5	0,82	0,93	480,1	552,0	165,2	193,4
séries de 26 minutes	4	4	0,25	3,20	584,0	1 425,7	56,0	800,0
séries de 52 minutes	14	14	11,32	8,58	1 389,3	1 832,9	782,5	618,7
total fiction	27	24	14,04	13,91	1 051,8	1 465,7	522,4	575,8

¹ En tant que premier diffuseur. ² Tous rangs de diffusion confondus. ³ Quelle que soit la durée par épisode. ⁴ À périmètre constant (avec OCS).

NB : les courts métrages ne sont pas détaillés dans ce tableau ; ils sont cependant inclus dans les totaux par chaîne.

Source : CNC.

E. Une hausse du coût horaire observée dans presque toutes les tranches, et en particulier pour les fictions déjà chères

En 2024, 19,3 % des heures aidées de fiction présentent un coût horaire inférieur à 450 K€, au deuxième plus bas niveau historique derrière 2023 (16,4 %). Sur les dix dernières années, celles-ci représentent en moyenne 33,3 % du total des heures aidées. 40,7 % ont un coût horaire compris entre 450 K€ et 900 K€ (38,5 % en 2023) et 40,0 % un coût horaire supérieur à 900 K€ (45,1 % en 2023). Les fictions dont le coût horaire est supérieur à 900 K€ concentrent 74,7 % du total des devis (76,7 % en 2023), 76,4 % des apports des diffuseurs (78,8 % en 2023) et 61,3 % des apports du CNC hors compléments (66,0 % en 2023).

En 2024, le coût horaire augmente dans presque toutes les tranches. La hausse varie entre +1,7 % pour les fictions dont le coût horaire est compris entre 1,2 M€ et 2,0 M€ à +15,6 % pour les fictions dont le coût horaire dépasse 2,0 M€. Seules exceptions, les œuvres dont le coût horaire est inférieur à 120 K€ (-26,9 %) et celles entre 700 K€ et 900 K€ (-4,9 %).

Production aidée de fiction selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
inférieur à 120 K€	18	32	1,1	1,5	0,3	0,6	0,2	0,3
120 K€ à 200 K€	47	70	6,1	9,8	3,3	5,2	0,9	1,2
200 K€ à 300 K€	17	22	3,8	5,1	1,8	2,4	0,7	1,0
300 K€ à 450 K€	94	96	37,3	41,6	19,3	25,0	4,8	5,1
450 K€ à 700 K€	406	439	205,0	231,2	116,9	125,3	23,1	23,5
700 K€ à 900 K€	5	23	3,9	18,0	3,0	9,7	0,5	2,5
900 K€ à 1,2 M€	47	35	48,9	37,5	32,3	24,7	5,5	4,2
1,2 M€ à 2,0 M€	343	302	535,4	479,7	348,0	301,6	42,0	35,5
2,0 M€ et plus	91	117	261,5	389,2	157,7	218,6	11,3	13,8
total	1 067	1 136	1 103,0	1 213,6	682,6	713,19	88,9	87,2

¹ Hors compléments d'aides.

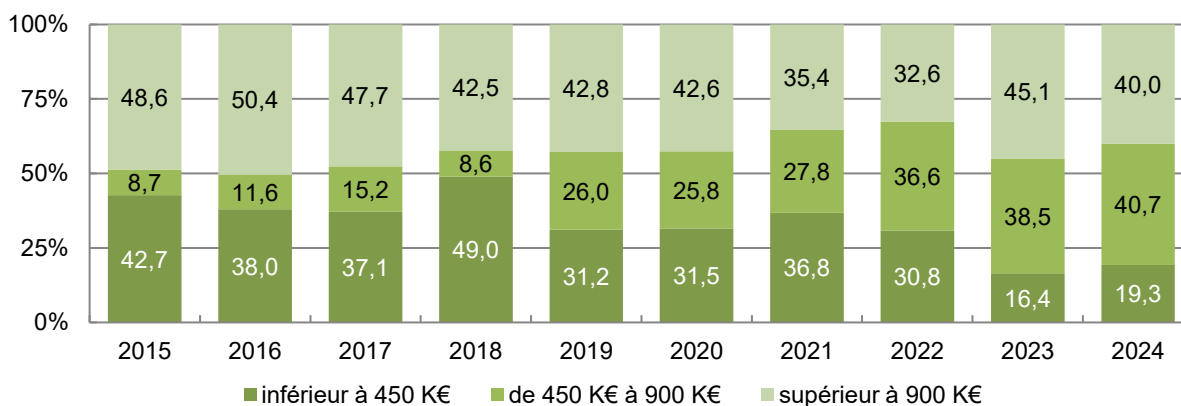
Source : CNC.

La part des heures aidées dont le coût horaire moyen est supérieur à 900 K€ recule par rapport à 2023 : -5,0 points à 40,0 %. Cette baisse est liée au recul des œuvres dont le coût horaire moyen est compris entre 900 K€ et 1,2 M€, qui représentent 302 heures en 2024, contre 343 heures en 2023 (-11,9 %), mais au même niveau que la moyenne sur 10 ans (302 heures). Cette évolution est à considérer au regard de la forte hausse des heures dont le coût horaire moyen dépasse 2,0 M€ : +28,8 % à 117 heures, plus haut niveau historique. Cette tranche regroupe principalement des séries de 52 minutes et des unitaires. Elle comporte également 13 des 17 programmes financés par les services mondiaux de vidéo à la demande par abonnement (Disney+, Netflix, Prime vidéo). C'est également sur cette tranche que la hausse du coût horaire des programmes est la plus forte : +15,6 % par rapport à 2023, et pour la première fois au-dessus des 3 M€ (3 325,3 K€). Le seuil des 2 M€ est dépassé pour 25 titres en 2024 (19 en 2023), dont plus de la moitié sont initiés par des services mondiaux de vidéo à la demande (13 en 2024, contre 10 en 2023). En particulier, sept des 10 programmes dont le coût horaire est le plus élevé en 2024 sont des projets financés par ces services (six en 2023).

En hausse régulière depuis 2018, la part des heures dont le coût est compris entre 450 K€ et 900 K€ progresse de 2,2 points à 40,7 % du total, soit le plus haut niveau enregistré. Cette croissance est liée à l'augmentation du coût horaire des feuilletons, qui atteint 462,6 K€ en 2024 (+5,0 %). Les trois quarts des heures de ces programmes (74,5 %) présentent un coût horaire supérieur à 450 K€ en 2024, comme en 2023 (73,6 %), mais en très nette hausse par rapport à 2022 (55,3 %) et à la moyenne sur 10 ans (39,0 %).

A l'inverse, la part des heures dont le coût horaire moyen est inférieur à 450 K€ est à son deuxième plus bas niveau en 10 ans et représente 219 heures en 2024, contre 176 heures en 2023 et 330 heures en moyenne sur les dix dernières années. Ce niveau bas est également lié à la hausse du coût horaire des feuilletons. En 2024, parmi les feuilletons, seule la série *les Mystères de l'amour* présente un coût horaire inférieur à ce seuil.

Heures aidées de fiction selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

F. Une hausse modérée des coûts sur l'ensemble des postes de dépenses

En 2024, les dépenses de rémunération (droits artistiques, personnel, interprétation, charges sociales) augmentent de 10,0 % par rapport à 2023, les dépenses techniques (moyens techniques, frais de laboratoires) de 8,3 % et les dépenses de tournage (décors et costumes, transport, défraiement, régie, assurance, divers, frais généraux, imprévus) de 10,5 %.

Postes de dépenses de production de fiction (M€)

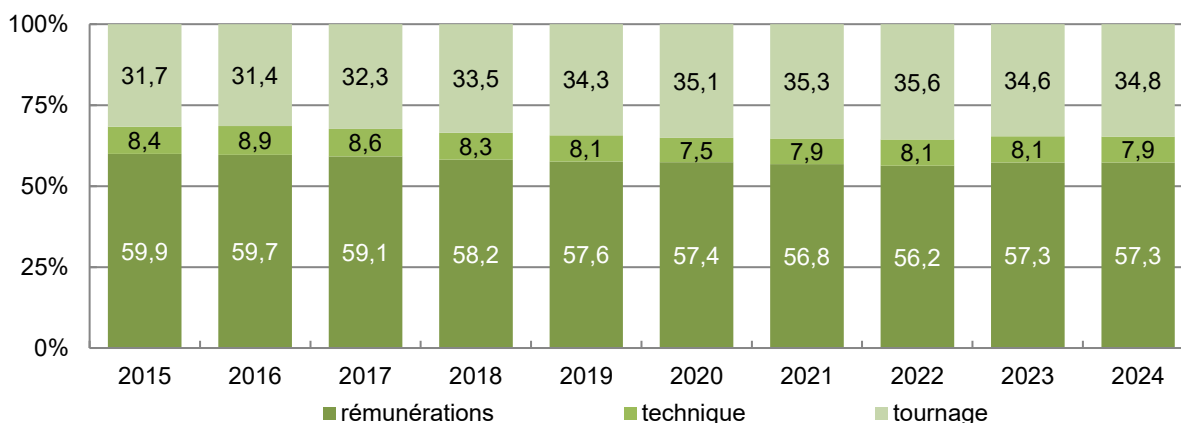
	France		étranger		total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
rémunérations	608,9	642,0	23,3	53,5	632,2	695,5
droits artistiques	74,0	69,5	1,7	4,7	75,6	74,2
personnel	245,3	273,7	15,0	31,1	260,3	304,7
interprétation	116,6	115,8	3,7	11,6	120,3	127,4
charges sociales	173,0	183,0	3,0	6,1	176,0	189,1
moyens techniques, laboratoires	82,9	85,0	6,0	11,3	88,8	96,2
tournage	363,8	370,9	18,1	51,0	381,9	421,9
décors et costumes	92,7	96,7	5,0	14,0	97,7	110,6
transport, défraiement, régie	102,6	105,8	7,6	18,6	110,1	124,4
assurance, divers	23,9	27,6	3,4	14,8	27,3	42,3
frais généraux	92,1	96,6	0,3	1,6	92,3	98,3
imprévus	52,6	44,2	1,8	2,1	54,4	46,3
total	1 055,6	1 097,8	47,4	115,8	1 103,0	1 213,6

Source : CNC.

La structure des dépenses de production est globalement inchangée par rapport à 2023. Les rémunérations représentent toujours le premier poste de dépenses, à 57,3 % (comme en 2023). Au sein de cet ensemble, tous les postes ne connaissent pas la même évolution par rapport à 2023 : la part des dépenses de personnel atteint 25,1 % du total des coûts (+1,5 point en un an), au plus haut niveau depuis le début du suivi statistique. A l'inverse, celle des droits artistiques recule à 6,1 % (6,9 % en 2023).

La part des frais de tournage est stable à 34,8 % (+0,1 point en un an), tout comme la part des frais techniques (7,9 % des dépenses de production, -0,1 point).

Répartition des dépenses de production de fiction par grand poste¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; tournage : décors et costumes + transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus.

Source : CNC.

En 2024, les dépenses en France progressent à 1 097,8 M€ (+4,0 % par rapport à 2023), au plus haut niveau historique. Les dépenses à l'étranger établissent également un record à 115,8 M€, soit plus du double des dépenses enregistrées en 2023 (+144,4 %) et de la moyenne de la décennie (+122,7 %).

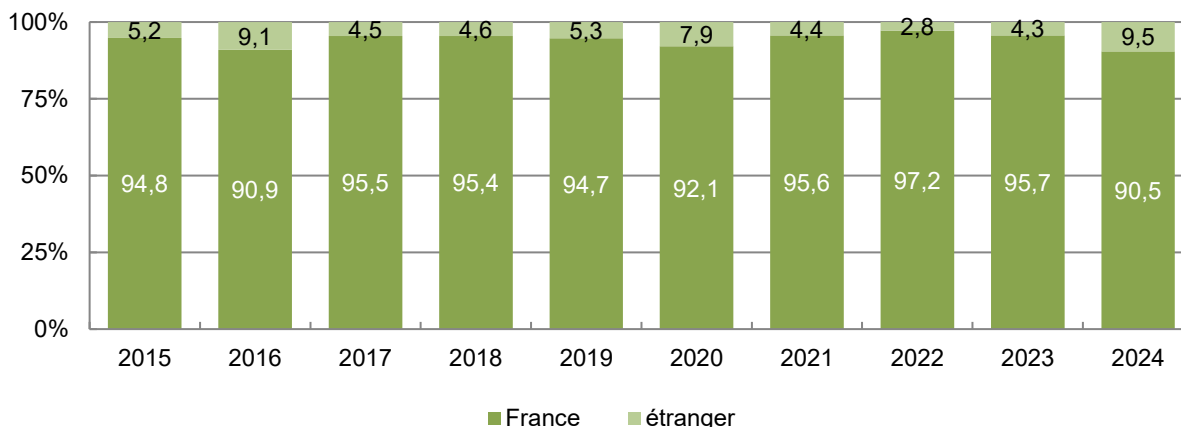
En 2024, cinq projets présentent plus de 10 M€ de dépenses à l'étranger (un seul en 2023) : les séries *Zorro* (8x45' – Le Collectif 64, Montebello Productions), *Kaboul* (6x52' – 24 25 Films, Cinétévé), *Winter Palace* (8x52' – Point Prod, Oble), *Lucky Luke* (9x35' – Federation Studio France) et *Nero* (8x52' – Bonne Nouvelle, Karé Productions). En 2024, la part des dépenses en France est donc en recul à 90,5 %, contre 95,7 % en 2023 et 97,2 % en 2022, plus haut niveau historique.

Dépenses de production de fiction selon leur localisation (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
France	605,9	708,2	687,4	760,5	843,1	759,3	1 058,9	845,9	1 055,6	1 097,8
étranger	33,0	70,6	32,5	36,5	47,0	64,7	48,2	24,4	47,4	115,8
total	638,9	778,9	719,9	797,0	890,1	824,0	1 107,1	870,3	1 103,0	1 213,6

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production de fiction selon leur localisation (%)



Source : CNC.

G. La localisation des tournages : 90 % des jours de tournage en France

En 2024, le nombre total de jours de tournage des fictions aidées par le CNC recule de 14,3 % par rapport à 2023, à 7 726 jours, tandis que le volume de production progresse, au deuxième plus haut niveau historique, ce qui signifie une nette réduction de la durée des tournages. En 2024, une heure de fiction audiovisuelle aidée correspond à 6,8 jours de tournage, contre 8,5 jours en 2023 et 7,7 jours en moyenne sur la décennie. En particulier, une heure de feuilleton correspond à 3,4 jours de tournage en 2024 (3,9 jours en 2023 et 3,0 jours sur la période 2015-2024). Hors feuilletons, la durée de tournage s'établit à 9,4 jours par heure de fiction (11,1 jours en 2023 et 10,7 jours en moyenne sur la décennie).

Le nombre de jours de tournage diminue en France (-17,2 %) mais augmente à l'étranger (+24,6 %), à respectivement 6 956 jours de tournage en France et 770 jours de tournage à l'étranger en 2024, soit le niveau le plus élevé de la décennie. La hausse du nombre de jours de tournage à l'étranger est liée à l'augmentation du volume horaire de fiction coproduit avec des partenaires internationaux (695 heures en 2024, contre 527 heures en moyenne entre 2015 et 2024).

La France accueille 90,0 % des jours de tournage des fictions mises en production en 2024 (93,1 % en 2023), soit le plus bas niveau depuis 2005 (89,7 %).

Nombre de jours de tournage de fiction

	tournages en France		tournages à l'étranger		total	
	jours	%	jours	%	jours	%
2015	6 222	94,2	383	5,8	6 605	100,0
2016	7 003	90,3	748	9,7	7 751	100,0
2017	6 299	94,3	381	5,7	6 680	100,0
2018	6 651	93,3	476	6,7	7 127	100,0
2019	7 841	93,2	576	6,8	8 417	100,0
2020	6 802	95,5	324	4,5	7 126	100,0
2021	8 766	94,8	485	5,2	9 251	100,0
2022	7 794	95,1	402	4,9	8 196	100,0
2023	8 399	93,1	618	6,9	9 017	100,0
2024	6 956	90,0	770	10,0	7 726	100,0

Source : CNC.

III. L'animation

Chiffres clés de l'animation

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23
volume horaire (heures)	285	388	353	289	295	295	357	221	278	316	+13,7%
devis (M€)	180,8	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	237,6	294,0	+23,7%
coût horaire (K€/heure)	633,7	660,1	761,9	726,7	805,2	829,7	879,9	824,9	856,2	931,6	+8,8%
apports du CNC ¹ (M€)	36,7	60,2	59,0	49,3	50,3	45,5	57,2	29,1	42,9	45,8	+6,7%
apport horaire du CNC (K€/heure)	128,5	155,0	167,1	170,7	170,8	154,0	160,1	131,5	154,5	145,0	-6,1%

¹ Y compris compléments

Source : CNC.

A. Un volume horaire d'animation aidé qui repasse le seuil des 300 heures en 2024

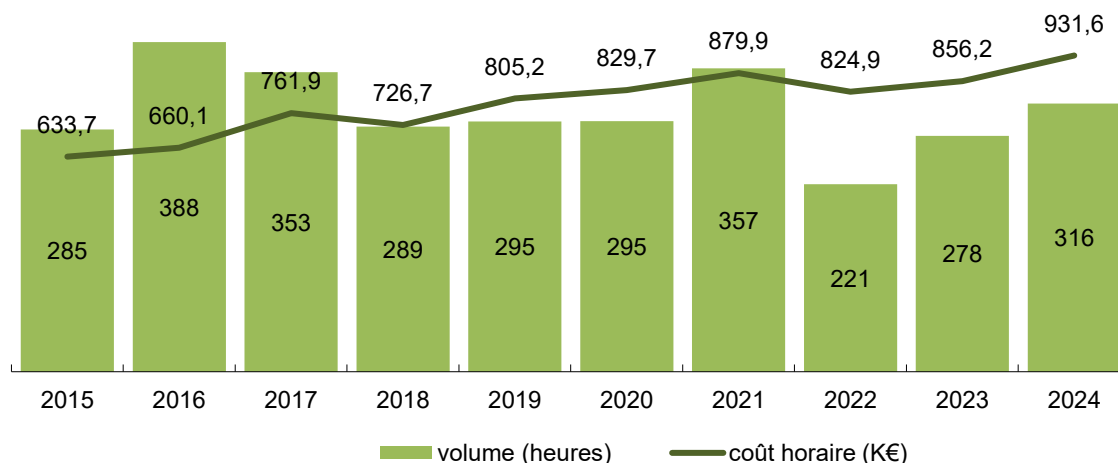
Après avoir atteint son niveau le plus faible depuis 2003 (208 heures) en 2022 (221 heures) en raison de plusieurs facteurs, dont le décalage temporel de certains projets, une baisse du nombre d'épisodes par saison et davantage de formats courts, le volume de production d'animation avait rebondi en 2023 (278 heures). Ce rebond se confirme en 2024, avec une nouvelle hausse par rapport à 2023, à 316 heures (+13,7 %), soit un niveau supérieur à la moyenne observée entre 2015 et 2024 (308 heures par an).

La production d'animation, marquée par des cycles de production de deux ou trois ans, connaît généralement des variations annuelles des volumes comptabilisés. La hausse constatée en 2023 et en 2024 est notamment portée par un nombre plus élevé de titres au volume horaire important. En 2024, 28 productions d'animation aidées ont une durée supérieure à 6 heures, contre 26 en 2023 et 19 en 2022 (25 en 2019). Cette hausse globale s'explique aussi par celle du nombre de séries avec des épisodes plus longs. En 2024, seules 32,7 % des séries d'animation aidées ont des épisodes d'une durée inférieure ou égale à 8 minutes, tandis que leur part s'élevait à 50,0 % en 2022 (38,9 % en 2023). Dans le même temps, la proportion de séries dont les épisodes font plus de 23 minutes est passée de 10,0 % en 2022 à 16,4 % en 2024 (11,1 % en 2023).

En 2024, le montant des devis des programmes d'animation augmente de 23,7 % par rapport à 2023, à 294,0 M€. En parallèle, le coût horaire de l'animation s'élève à 931,6 K€, soit son plus haut niveau historique (+8,8 % par rapport à 2023 et +6,7 % en euros constants). En excluant les programmes cofinancés par les SMAD étrangers en 2024, le coût horaire des œuvres d'animation est inférieur, à 823,1 K€ en 2024, en légère baisse par rapport à 2023 (-3,9 %).

Le genre représente 7,2 % des heures totales de programmes aidés par le CNC en 2024 (6,9 % en 2023 et 6,9 % en moyenne sur la décennie).

Volume et coût horaire d'animation aidée



Source : CNC.

B. Plus du quart des financements de l'animation assurés par des partenaires étrangers

En 2024, en lien avec la hausse des devis, les financements français destinés à la production d'œuvres d'animation s'élèvent à 219,0 M€, en croissance de 20,5 % par rapport à 2023. Les financements français représentent 74,5 % du montant total des devis des programmes d'animation aidés par le CNC (76,5 % en 2023). Depuis 2008, la part des financements français est toujours supérieure à 70 %.

Dans le détail, les apports des producteurs français augmentent pour la deuxième année consécutive et s'élèvent à 71,9 M€ (+24,5 % par rapport à 2023). Ils représentent 24,5 % du montant total des devis (23,9 % en 2023), au plus haut niveau depuis 2000 (première année des statistiques sur le financement des programmes).

La contribution des diffuseurs progresse également pour la deuxième année consécutive à 64,3 M€ (+21,7 %) et dépasse ainsi la moyenne de la période 2015-2024 (54,2 M€). Ces derniers financent mieux les programmes qu'ils soutiennent puisqu'ils apportent, en moyenne, 203,9 K€ par heure d'animation, un plus haut niveau historique. Cette hausse de l'apport horaire des diffuseurs n'étant pas aussi forte que celle des devis, leur taux de couverture baisse néanmoins, à 21,9 % du total des devis, un niveau en très léger retrait par rapport à 2023 (22,2 %) et à la moyenne de la décennie (22,3 %).

L'apport total du CNC dans le financement des programmes d'animation s'élève à 45,8 M€, en hausse de 6,7 % par rapport à 2023 (42,9 M€). Les aides du CNC couvrent 15,6 % des devis en 2024 (18,0 % en 2023, 19,6 % en moyenne sur la décennie), au plus bas niveau depuis 2004 (14,8 %). L'apport horaire moyen du CNC (compléments d'aides inclus) s'établit à 145,0 K€ (154,5 K€ en 2023).

Les préventes en France s'établissent à 12,9 M€, en hausse de 10,7 % par rapport à 2023 (11,7 M€), et à un niveau supérieur à la moyenne de la décennie (9,1 M€). Deux programmes d'animation font l'objet d'une prévente en France d'un montant supérieur ou égal à 1 M€ en 2024, contre six en 2023 et quatre en 2022.

La part des collectivités territoriales pour l'animation (2,8 % en 2024) est légèrement supérieure à celle observée pour la fiction (1,4 %) et légèrement inférieure à celle observée pour le documentaire (3,9 %). Dans le détail, deux régions se démarquent, la région Auvergne Rhône Alpes et la Nouvelle-

Aquitaine, avec respectivement 16,9 % et 16,5 % des financements des collectivités territoriales dans l'animation.

Financement prévisionnel de l'animation (M€)

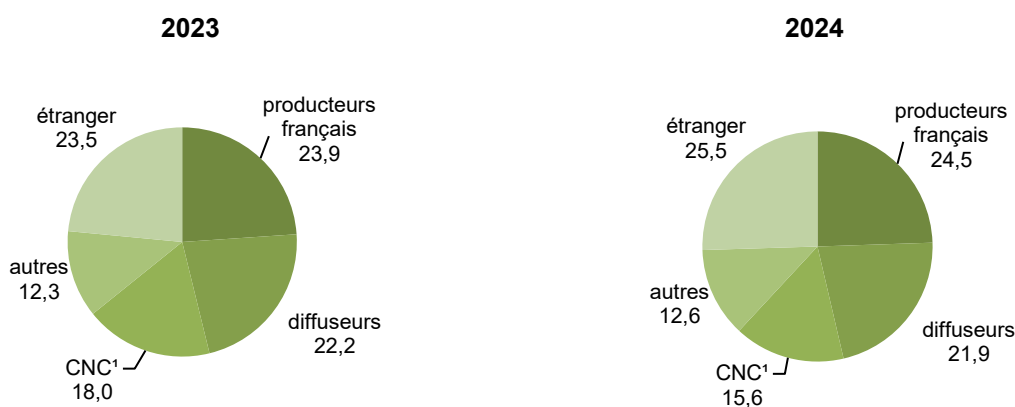
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
financements français	137,2	198,3	208,3	166,8	175,1	176,0	223,3	138,2	181,8	219,0
producteurs français	38,8	51,5	61,3	47,4	57,5	53,5	68,2	44,9	56,9	71,9
préventes en France	7,6	10,7	9,7	4,6	6,8	12,3	6,4	8,9	11,7	12,9
diffuseurs	43,3	61,5	63,7	48,1	49,1	51,7	67,6	39,8	52,9	64,3
SOFICA	2,6	2,8	2,8	5,9	2,2	3,1	5,7	4,6	3,8	7,9
CNC y compris compléments ¹	36,7	60,2	59,0	49,3	50,3	45,5	57,2	29,1	42,9	45,8
autres financements français ²	8,2	11,6	11,9	11,6	9,2	9,8	18,2	10,8	13,8	16,2
financements étrangers	43,7	58,0	60,7	43,0	62,3	69,1	91,2	44,2	55,8	74,9
coproductions étrangères	25,7	26,7	20,2	14,1	28,4	18,4	44,1	23,6	36,3	35,2
préventes à l'étranger	18,0	31,3	40,5	28,9	33,8	50,7	47,0	20,6	19,5	39,8
total des financements	180,8	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	237,6	294,0

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel de l'animation (%)



¹ Y compris les compléments d'aides.

Autres = préventes en France + SOFICA + autres financements français.

Source : CNC.

En 2024, la part des apports étrangers dans le financement des programmes d'animation s'élève à 25,5 %, un niveau légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années (24,8 %) et qui fait des apports étrangers en 2024, la première source de financement de l'animation. La part des financements étrangers dans le total des devis des programmes d'animation aidés est relativement fluctuante chaque année : depuis 2014, elle oscille entre 20 % et 29 %. L'animation est toutefois le genre pour lequel la part des apports étrangers est la plus élevée, notamment en raison de coûts de production importants qui nécessitent l'intervention de partenaires plus nombreux. Le haut niveau des apports étrangers en animation s'explique également par le fait que l'animation est un genre qui s'exporte traditionnellement bien et que le savoir-faire français sur le genre est reconnu à l'international. Sur les dix dernières années, la part des apports étrangers s'élève, en moyenne, à 6,4 % pour le documentaire et à 5,0 % pour la fiction.

En 2024, 265 heures d'animation bénéficient d'un financement étranger (coproduction et/ou prévente), soit 83,8 % du volume total produit (236 heures, soit 85,0 % en 2023). En 2024, 245 heures d'animation à majorité française ont été initiées avec un financement étranger total de 61,6 M€ (211 heures pour 39,5 M€ en 2023), dont 23,7 M€ d'apports en coproduction et 37,9 M€ de préventes, et 20 heures d'animation minoritaire française ont bénéficié de 13,3 M€ de financements

étrangers (25 heures pour 16,3 M€ en 2023), dont 11,4 M€ d'apports en coproduction et 1,9 M€ de préventes. La forte hausse des financements étrangers en 2024 est notamment portée par deux programmes avec des apports étrangers supérieurs à 8 M€, les saisons 6 et 7 de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir* et la saison 3 des *Schtroumpfs*.

Le coût horaire moyen des programmes exclusivement financés par des capitaux français est de 637,3 K€ en 2024 (685,5 K€ en 2023), contre 966,8 K€ pour les coproductions avec au moins un partenaire étranger (886,3 K€ en 2023). Le coût horaire moyen des coproductions est notamment porté par 5 programmes dont le coût horaire est supérieur à 1,5 M€.

C. Baisse de la part de France Télévisions dans le financement de l'animation

Commandes des diffuseurs en animation

	heures initiales ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
France Télévisions	152	127	155	139	29,57	25,63	880,3	864,0	194,5	189,9	22,1	22,0
Groupe Canal+	23	57	52	68	6,07	10,07	780,7	792,7	203,2	168,7	26,0	21,3
Groupe TF1	49	49	50	51	7,96	9,02	859,1	1 296,6	160,8	176,4	18,7	13,6
Groupe M6	46	48	56	48	7,51	7,35	868,4	794,8	129,8	152,8	15,0	19,2
Groupe Arte	2	4	2	4	0,52	1,14	975,6	958,1	219,7	326,9	22,5	34,1
chaînes locales	0,5	0,1	0,5	0,1	0,07	0,02	554,8	979,1	144,8	142,8	26,1	14,6
autres diffuseurs	4	30	6	61	0,97	11,10	230,3	1 118,6	13,3	8,6	27,8	23,1
dont services V&DA mondiaux ³	-	1	-	22	-	2,20	-	1 409,9	-	224,7	-	15,9
total	278	316	278	316	52,85	64,32	856,2	932,9	176,6	186,2	20,6	20,0

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

³ Disney+, Netflix, Prime Video.

Source : CNC.

En 2024, la baisse du nombre d'heures de programmes commandées par le groupe France Télévisions est compensée par une hausse des commandes de plusieurs autres diffuseurs, notamment payants.

En 2024, le groupe **France Télévisions**, premier financeur du genre depuis 2007 (première année des statistiques), initie 40,4 % du volume horaire total d'animation mis en production, soit une part en baisse de 14,2 points par rapport à 2023 (54,6 %), en lien notamment avec le décalage dans le temps de certains projets. Le groupe représente, en parallèle, 39,8 % des investissements de l'ensemble des chaînes, contre 55,9 % en 2023. Il participe à la production de 139 heures d'animation (-10,5 % par rapport aux 155 heures de 2023) dont 127 en tant que premier diffuseur (-16,0 % par rapport aux 152 heures de 2023). Son apport total s'établit à 25,6 M€, en baisse de 13,3 % par rapport à 2023 mais dans la moyenne de la décennie (25,2 M€). L'apport horaire du groupe en tant que premier diffuseur recule de 2,4 % à 189,9 K€ dans un contexte de légère baisse du coût horaire moyen des programmes financés (-1,8 % par rapport à 2023, à 864,0 K€). En 2024, France Télévisions initie la production de 21 séries d'animation (26 en 2023 et 22 en moyenne sur la décennie), dont les nouvelles séries *Baby Lemmings* (78x7' – Hari Studios) et *les Aventures de Pil* (52x13' – Tat Productions), et de 3 unitaires (3 également en 2023 et en moyenne sur la décennie). Le groupe produit également la deuxième saison de *Première Page* (11x22' – Scalaé Productions).

En 2024, le **groupe Canal+** participe à la production de 68 heures de programmes d'animation (52 heures en 2023) dont 57 en tant que premier diffuseur (23 heures en 2023), pour un investissement total de 10,1 M€ (6,1 M€ en 2023). Le volume horaire d'animation initié par le groupe en 2024 est ainsi supérieur à la moyenne annuelle des dix dernières années (44 heures). Le coût horaire des programmes d'animation financés par Canal+ en tant que premier diffuseur s'établit à 792,7 K€ (+1,5 %), à un niveau supérieur à la moyenne de ces dix dernières années (704,7 K€, +12,5 %), et au 3^e plus haut niveau historique. Le groupe apporte, en moyenne, 168,7 K€ par heure d'animation initiée en 2024 (-17,0 % par rapport à 2023). Le taux de couverture du groupe baisse par conséquent de 4,8 points par rapport à 2023, à 21,3 % (21,9 % en moyenne sur la décennie). En tant que premier diffuseur, le groupe Canal+ participe à la production de 8 séries dont *Ki & Hi* (52x12' – Method Animation et Thematics Prod) et *Miffy* (78x7' – StudioCanal Series et Superprod) et de 3 unitaires (8 séries et 1 unitaire en 2023).

En 2024, la contribution du **groupe TF1** à l'animation s'établit à 9,0 M€ (+13,3 % par rapport à 2023) pour 51 heures de programmes (+1 heure par rapport à 2023). Le groupe TF1 est le premier diffuseur de 49 heures de programmes (comme en 2023) avec un apport moyen de 176,4 K€ par heure d'animation initiée (+9,7 % par rapport à 2023). Le coût horaire moyen de ces programmes s'établit à 1 296,6 K€, un montant qui augmente fortement sur un an (+50,9 %). Ce coût horaire est porté par la saison 3 des *Schtroumpfs* et les saisons 6 et 7 de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir*. Du fait de ces programmes au coût horaire particulièrement élevé, le taux de couverture du groupe TF1 diminue entre 2023 et 2024 et passe de 18,7 % à 13,6 %, soit le plus bas niveau depuis le début du suivi statistique en 2007 (19,7 % en moyenne sur la décennie). Le groupe initie deux nouvelles séries, *Witch Detectives* (26x22' – Method Animation et Thematics Prod) et *Migali* (52x11' – Easy Peasy Entertainment), ainsi que la saison 3 des *Schtroumpfs* (52x12' – Dupuis Audiovisuel et Ellipsanime Productions) et les saisons 6 et 7 de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir* (52x23' – Method Animation et Zagtoon).

En 2024, l'apport du **groupe M6** dans l'animation s'élève à 7,4 M€ (-2,1 % par rapport à 2023) sur 48 heures de programmes (-14,1 %), toutes en tant que premier diffuseur (56 heures de programmes en 2023, dont 46 en tant que premier diffuseur). Le groupe apporte, en moyenne, 152,8 K€ par heure d'animation initiée (+17,7 %) et le coût horaire moyen de ses programmes s'établit à 794,8 K€ (-8,5 %), à un niveau qui demeure toutefois au-dessus de la moyenne des dix dernières années (727,2 K€). Le taux de couverture augmente de 4,3 points sur un an à 19,2 %, soit un niveau également supérieur à la moyenne des 10 dernières années (17,0 %). Comme en 2023, le groupe M6 initie 5 séries, dont la nouveauté *Underdog* (52x11' – Superprod).

Après une année 2023 marquée par un très faible engagement du **groupe Disney** dans la production d'animation aidée avec seulement une heure financée et aucune heure en tant que premier diffuseur, le groupe augmente fortement son volume de commande à 21 heures, dont une en tant que 1^{er} diffuseur. Le volume horaire total du groupe reste néanmoins en retrait par rapport à la moyenne des dix dernières années qui s'élève à 33 heures. En 2024, le groupe initie la production d'un unitaire pour sa chaîne Disney Junior, *Miraculous World Paris la fin de Ladybug* (48', Method Animation et Zagtoon).

Pour la première fois, deux chaînes de télévision étrangères, Boomerang et Nickelodeon Junior, investissent dans la production d'animation aidée à hauteur de 10 heures chacune, toutes en tant que premier diffuseur.

Alors qu'ils n'avaient pas financé de productions aidées d'animation en 2023 malgré l'ouverture cette année-là du fonds de soutien audiovisuel aux œuvres qui leur étaient destinées, les **services étrangers de vidéo à la demande** contribuent en 2024 à la production de 22 heures, dont une seule en tant que premier diffuseur. Cet investissement est largement porté par Disney+ qui participe au financement de 21 heures de programmes d'animation pour la production des saisons 6 et 7 de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir* ainsi que de l'unitaire *Miraculous World Paris la fin de Ladybug*, également pour sa chaîne Disney Junior. Netflix initie quant à lui la production d'une heure d'animation, avec la partie 2 de la première saison de la série *Ghost Force* (8x11' – Zagtoon).

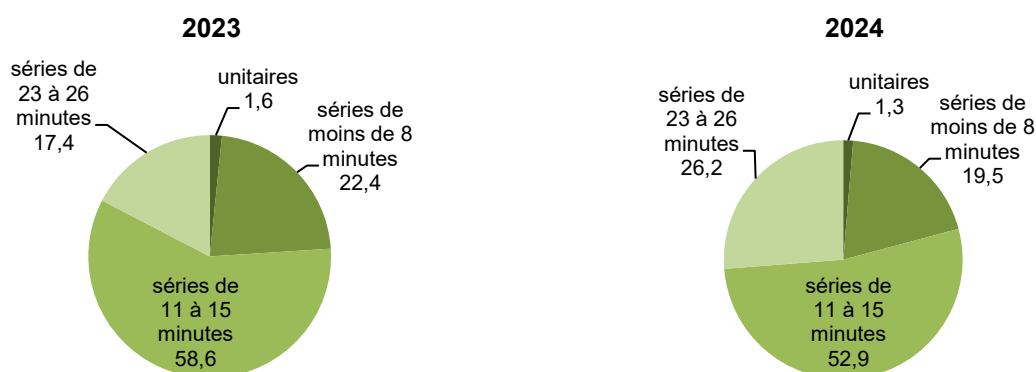
D. Un volume horaire au plus haut niveau de la décennie pour les séries de 23 à 26 minutes

En 2024, les séries de 11 à 15 minutes demeurent le premier format des programmes d'animation aidés par le CNC (52,9 % du volume horaire), devant les séries de 23 à 26 minutes (26,2 %) et celles de moins de 8 minutes (19,5 %). Après un fort recul de 17,9 points en 2023, la part des séries de moins de 8 minutes en volume horaire est à nouveau en baisse de 2,9 points à 19,5 %, au plus bas niveau depuis 2007 (première année des statistiques sur les formats). Sur les 18 séries de ce format, 14 sont des nouvelles séries, dont *Taki Tanuki* (52x7' – La Chouette Compagnie) et *Music Queer* (20x3' – La Générale de Production Audiovisuelle et XBO Films). En 2024, la part des séries de 11 à 15 minutes est également en recul (-5,7 points, à 52,9 %), tandis que celle des séries de 23 à 26 minutes augmente de 8,9 points, à 26,2 %.

11 nouvelles séries de 11 à 15 minutes, sur 20 au total, sont recensées dont *Karters* (52x12' – Method Animation et Thematics Prod), *Froggie* (52x11' – Monello Productions et Zodiak Kids Studio France) et *Submarine Jim* (52x11' – Xilam Animation).

La hausse de la part des séries de 23 à 26 minutes est portée par les deux saisons de *Miraculous : les aventures de Ladybug et Chat Noir* qui représentent 19,9 heures, soit près du quart du volume horaire des séries de 23 à 26 minutes (24,1 %). Sur les 9 programmes de 23 à 26 minutes en 2024, six sont des nouvelles séries dont *Grand Galop* (26x22' – Frogbox) et *20, allée de la Danse* (26x22' – Cottonwood Media).

Structure des formats d'animation en volume horaire (%)

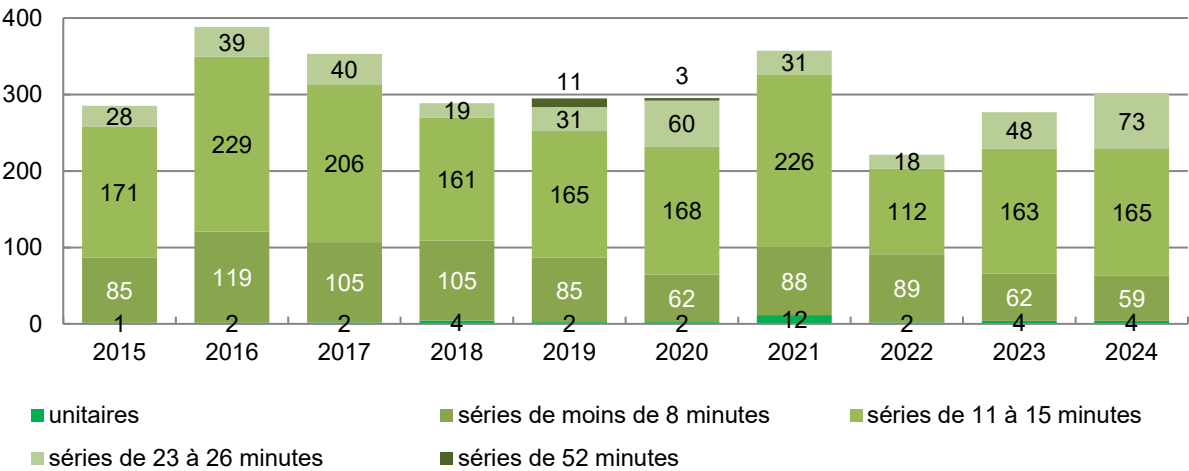


Source : CNC.

Les programmes français d'animation se déclinent quasi exclusivement en séries (311 heures sur 316 en 2024). En 2024, le volume horaire des séries de moins de 8 minutes est stable par rapport à 2023 (-0,8 % à 59 heures), à un niveau nettement en deçà de la moyenne de la décennie (86 heures). A l'inverse, le volume de séries de 11 à 15 minutes augmente légèrement sur un an (+2,6 % à 167 heures), à un niveau qui reste néanmoins inférieur à la moyenne décennale (177 heures en moyenne sur 10 ans). Le volume de séries de 23 à 26 minutes est quant à lui en forte augmentation (+71,6 % à 83 heures) et au plus haut niveau de la décennie.

Le coût horaire de l'animation s'établit à 756,1 K€ pour les séries de moins de 8 minutes (-11,0 % sur un an), 865,3 K€ pour les séries de 11 à 15 minutes (+8,4 % par rapport à 2023), 1 128,0 K€ pour les séries de 23 à 26 minutes (+18,1 % par rapport à 2023) et à 2 253,8 K€ pour les unitaires (+14,2 % vs. 2023).

Volume selon les formats d'animation (heures)



Source : CNC.

Formats des programmes d'animation

	heures					coût horaire (K€)				
	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
unitaires	2	12	2	4	4	898,7	1 952,0	1 485,9	1 973,2	2 253,8
séries de moins de 8 minutes	62	88	89	62	62	767,0	833,2	789,3	849,8	756,1
séries de 11 à 15 minutes	168	226	112	163	167	812,1	827,9	778,2	798,5	865,3
séries de 23 à 26 minutes	60	31	18	48	83	930,7	988,8	1 208,6	955,1	1 128,0
séries de 52 minutes	3	-	-	-	-	1 009,8	-	-	-	-
total	295	357	221	278	316	829,7	879,9	824,9	856,2	931,6

Source : CNC.

E. Plus d'un tiers des programmes d'animation avec un coût horaire supérieur ou égal à 1 M€, plus haut niveau de la décennie

En 2024, 71,5 % du volume horaire aidé d'animation présente un coût horaire supérieur ou égal à 800 K€, une part en très forte hausse par rapport à 2023 (48,3 %, soit +23,2 points) et très nettement supérieure aux niveaux enregistrés au début de la décennie (entre 15 % et 35 %).

En 2024, 36,2 % des programmes d'animation ont même un coût horaire supérieur ou égal à 1 M€ (16,2 % en 2023). Ils concentrent 48,4 % du montant total des devis (24,5 % en 2023), 46,9 % des apports des diffuseurs (18,4 % en 2023) et 36,9 % des apports du CNC hors compléments (16,8 % en 2023).

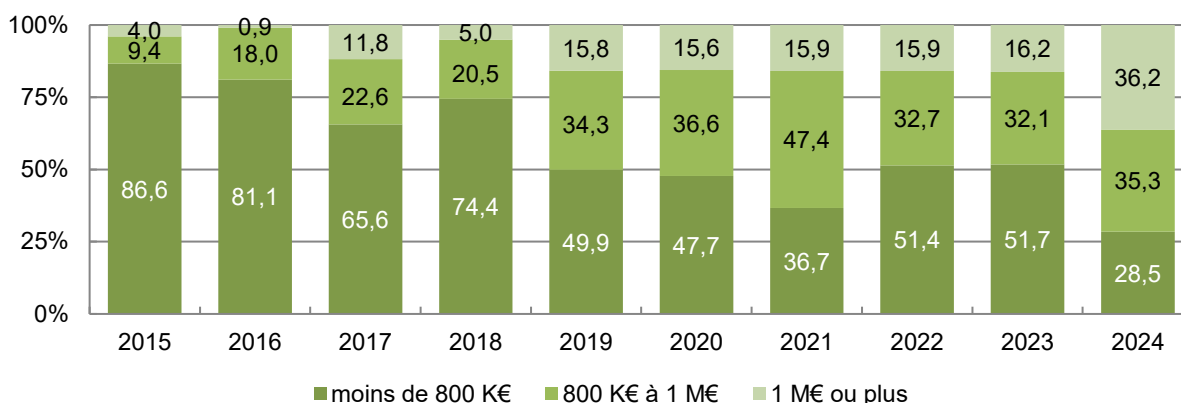
Production aidée d'animation selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
inférieur à 500 K€	9	9	2,0	2,0	0,5	0,6	0,6	0,5
500 K€ à 600 K€	1	31	0,6	16,4	0,3	5,5	0,2	3,6
600 K€ à 700 K€	69	29	46,0	18,6	11,1	5,0	8,1	4,1
700 K€ à 800 K€	64	21	48,9	16,3	14,0	3,4	6,9	2,5
800 K€ à 900 K€	29	99	25,2	86,1	5,3	17,0	3,5	11,6
900 K€ à 1 000 K€	60	13	56,7	12,3	11,9	2,8	9,4	1,9
1 000 K€ à 1 500 K€	42	99	50,9	115,3	8,0	25,7	5,0	12,0
1 500 K€ et plus	3	15	7,4	27,0	1,8	4,5	0,9	2,1
total	278	316	237,6	294,0	52,9	64,3	34,5	38,3

¹ Hors compléments d'aide.

Source : CNC.

Heures aidées d'animation selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

F. Une part des dépenses en France qui retrouve son niveau de 2020

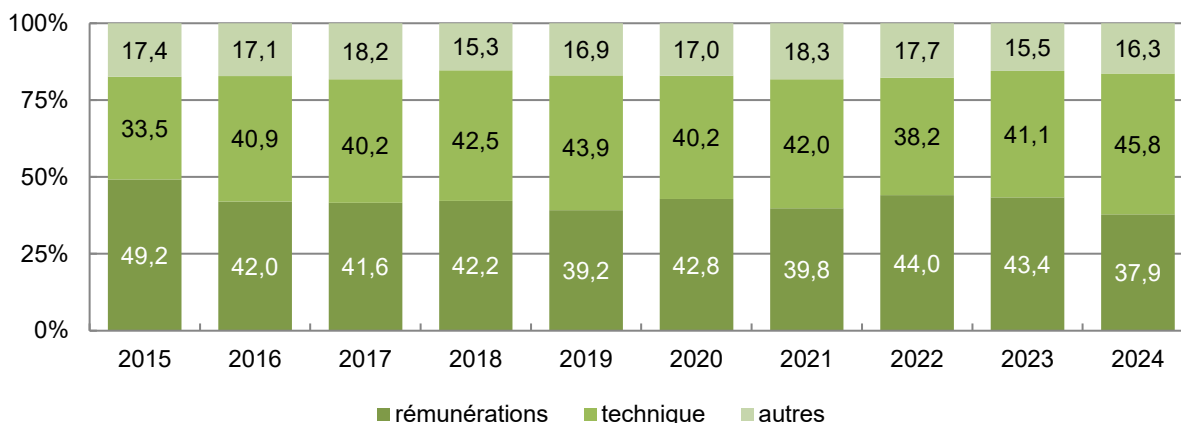
En 2024, les frais techniques sont le premier poste de dépenses pour la production de programmes d'animation (45,8 % du total), devant les frais de rémunération (37,9 %) et les dépenses de tournage (16,3 %). Sur la dernière décennie, il s'agit de la 4^e année à présenter cette hiérarchie des trois grands postes après 2018, 2019 et 2021. Les autres années, les frais de rémunération étaient le premier poste de dépenses, devant les frais techniques et les dépenses de tournage. En 2024, la hausse des dépenses techniques est portée par 14 programmes dont les frais techniques et de laboratoires sont supérieurs à 4 M€, contre deux fois moins en 2023 (7 programmes).

Postes de dépenses de production d'animation (M€)

	France		étranger		total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
rémunérations	89,7	99,2	13,5	12,1	103,2	111,3
droits artistiques	11,4	14,7	3,0	2,8	14,4	17,5
personnel	48,2	52,3	8,2	7,2	56,3	59,5
interprétation	1,9	2,6	1,7	1,6	3,5	4,2
charges sociales	28,3	29,6	0,6	0,5	28,9	30,1
moyens techniques, laboratoires	65,9	99,2	31,7	35,5	97,7	134,7
tournage	31,1	42,8	5,7	5,1	36,8	48,0
décors et costumes	0,04	-	-	-	0,04	-
transport, défraiement, régie	3,0	3,2	0,2	0,4	3,2	3,6
assurance, divers	5,6	9,4	1,9	2,4	7,5	11,8
frais généraux	14,7	19,1	2,0	1,6	16,8	20,7
imprévus	7,7	11,1	1,6	0,7	9,2	11,9
total	186,7	241,2	50,9	52,8	237,6	294,0

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production d'animation par grand poste (%)¹



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; autres : décors et costumes + transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus.
Source : CNC.

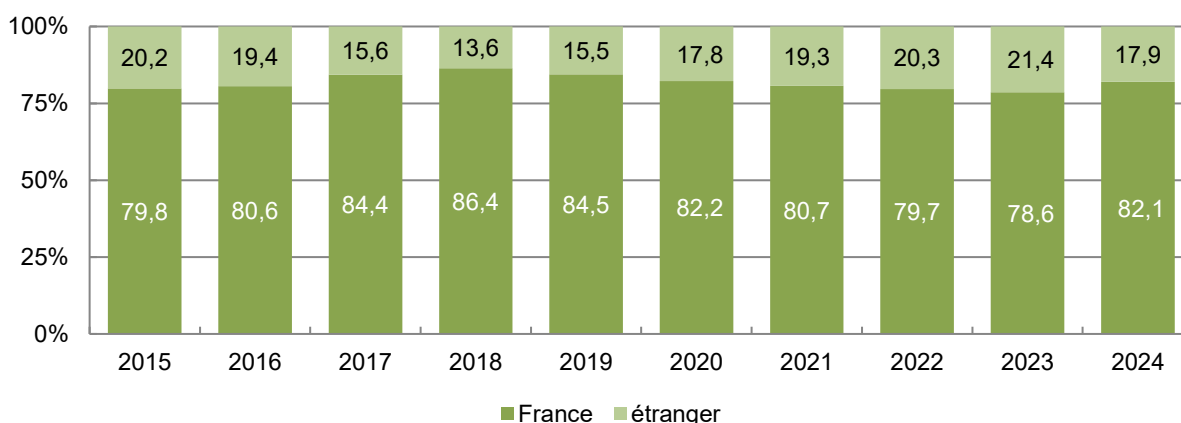
Après cinq années de baisse consécutives, la part des dépenses de production des programmes d'animation en France repart à la hausse et franchit à nouveau le seuil des 80 %. Elle s'établit à 82,1 % en 2024 (78,6 % en 2023) et retrouve ainsi son niveau de 2020 (82,2 %), proche de la moyenne de la décennie (81,9 %).

Dépenses de production d'animation selon leur localisation (M€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
France	144,4	206,5	226,9	181,3	200,5	201,6	253,6	145,2	186,7	241,2
étranger	36,5	49,8	42,1	28,5	36,9	43,5	60,8	37,1	50,9	52,8
total	180,8	256,3	269,0	209,8	237,4	245,1	314,5	182,3	237,6	294,0

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production d'animation selon leur localisation (%)



Source : CNC.

IV. Le documentaire

Chiffres clés du documentaire

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23
volume horaire (heures)	2 480	2 253	2 266	2 141	1 960	1 750	1 869	1 670	1 686	1 810	+7,4%
devis (M€)	409,0	405,2	397,6	389,4	362,6	350,5	368,2	341,3	341,5	408,1	+19,5%
coût horaire (K€/heure)	165,0	179,9	175,4	181,9	185,0	200,2	197,0	204,4	202,5	225,5	+11,3%
apports du CNC ¹ (M€)	82,6	77,7	79,7	77,3	72,6	67,8	70,0	62,3	65,3	75,3	+15,3%
apport horaire du CNC (K€/heure)	33,3	34,5	35,2	36,1	37,0	38,7	37,4	37,3	38,7	41,6	+7,4%

¹ Y compris compléments

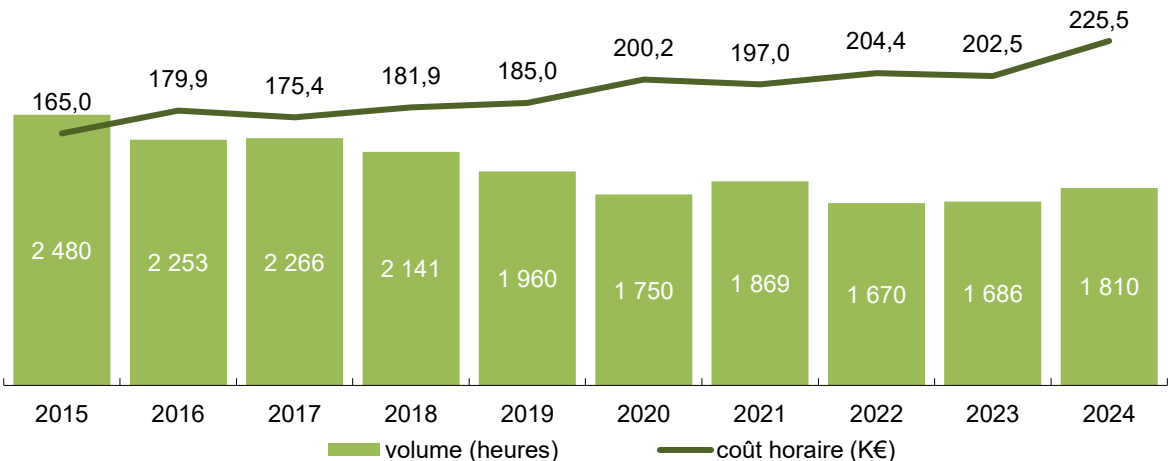
Source : CNC.

A. Net rebond du volume de production pour le documentaire de création en 2024

Avec 1 810 heures aidées en 2024, le volume de documentaires de création progresse par rapport à 2023 (+7,4 %), après une forte tendance baissière sur la période 2013 (3 092 heures) à 2022 (1 670 heures), qui s'explique en partie par deux réformes (en 2014 et en 2017) recentrant les aides sur le « documentaire de création⁶ ».

En 2024, la part occupée par le documentaire dans le volume d'œuvres audiovisuelles aidées est relativement stable, à 41,6 %, contre 42,1 % en 2023.

Volume et coût horaire des documentaires aidés



Source : CNC.

En 2024, les devis des documentaires progressent sensiblement par rapport à 2023, à 408,1 M€ (+19,5 % et au plus haut niveau depuis 2015), et surtout davantage que le volume horaire (+7,4 %). Par conséquent, le coût horaire moyen prévisionnel est en forte hausse, à 225,5 K€, soit +11,3 % par rapport à 2023 (202,5 K€) et +36,7 % comparé à 2015 (165,0 K€), constituant le plus haut niveau depuis 1992 (257,1 K€). Cette hausse est portée principalement par les séries et les collections, dont le coût horaire moyen augmente de 17,8 % sur un an (261,8 K€ en 2024, contre 222,3 K€ en 2023), quand celui des unitaires augmente de 7,5 % (210,8 K€, contre 196,1 K€).

⁶ Documentaire de création : 'une œuvre qui vise à faire connaître et comprendre une réalité préexistante par un traitement approfondi témoignant d'un point de vue singulier d'auteur et d'une intention particulière de réalisation' (Règlement général des aides – CNC)

En euros constants, la hausse du coût horaire moyen est de 9,1 % par rapport à 2023 et de 14,1 % par rapport à 2015, une hausse qui reste importante et montre la plus grande ambition de la production documentaire.

B. L'apport horaire des diffuseurs et du CNC à un plus haut niveau historique

Les financements français destinés à la production de programmes documentaires sont en forte augmentation en 2024, à 383,7 M€, soit 19,6 % de plus qu'en 2023 (320,9 M€), en ligne avec la hausse des devis (+19,5 %). Ils couvrent 94,0 % des devis des programmes documentaires aidés par le CNC en 2024 (comme en 2023).

Mis à part les SOFICA, l'ensemble des financements français progressent sur un an.

Les apports des producteurs français (dont une partie sera couverte par le crédit d'impôt audiovisuel, pour un montant indéterminé au moment du dépôt du dossier) atteignent 79,0 M€ (62,2 M€ en 2023, soit +26,9 %). Ils représentent 19,4 % du devis, une part en augmentation de 1,2 point par rapport à 2023, atteignant un plus haut niveau historique.

Les engagements des diffuseurs sur la production documentaire aidée sont aussi en forte hausse, à 185,4 M€ en 2024 (+20,3 %), un montant supérieur à la moyenne décennale (178,1 M€) et se rapprochant du niveau de 2018 (189,2 M€). Les apports des diffuseurs couvrent, en 2024, 45,4 % des devis totaux du genre, contre 45,1 % en 2023, en hausse pour la deuxième année consécutive et inversant ainsi la tendance à la baisse constatée depuis 2015 (51,3 %). L'apport horaire moyen des diffuseurs s'élève à 102,4 K€, un niveau record, dépassant pour la première fois la barre des 100 K€.

Les subventions versées par le CNC (y compris compléments d'aides) aux producteurs français de documentaires s'élèvent à 75,3 M€, en hausse de 15,3 % sur un an (65,3 M€ en 2023). L'apport horaire du CNC, à 41,3 K€, atteint lui aussi un plus haut niveau historique, au-dessus des 40 K€ pour la première fois.

Les préventes en France sont en légère hausse sur un an, à 7,9 M€ (+4,8 %) et dans une tendance à la hausse sur la décennie (+29,1 % comparé à la moyenne décennale).

Les autres financements français augmentent de 15,6 % en 2024 (35,8 M€, contre 30,9 M€). Près de la moitié (47,9 %, soit 17,1 M€) de ces autres financements proviennent des collectivités territoriales en 2024, une part stable sur un an (47,4 % en 2023, 14,5 M€) mais en hausse par rapport à la moyenne décennale (40,6 %, 13,5 M€ en moyenne chaque année). Parmi les collectivités territoriales, comme chaque année depuis 2018, ce sont les régions qui apportent la plus grande partie des financements (84,3 % en 2024), suivies des départements (7,2 %, dont 5,1 % pour les départements d'Outre-Mer et 2,1 % pour les départements métropolitains), puis des métropoles (4,0 %). Les régions les plus actives en 2024 sont l'Ile-de-France (4,5 M€), l'Occitanie (1,5 M€) et la Corse (1,5 M€). En 2023, la deuxième position était occupée par le Grand Est et la troisième par la région PACA.

Les financements étrangers progressent de 18,1 % en 2024, pour s'établir à 24,4 M€ (20,6 M€ en 2023). 9,1 M€ sont investis au titre des préventes, soit un bond de 43,2 % par rapport à 2023 (6,3 M€), notamment dû à la série documentaire *Empire sauvage saison 2* pour Arte (4x43' – ZED Zooethnological Documentaries) dont les préventes à l'étranger dépassent 1 M€ ou encore *Aujourd'hui sur Terre* pour France 2 (1x90' – Boréales et Lionfish Films) où elles dépassent 500 K€. 15,3 M€ sont investis sous forme d'apports en coproduction (+7,0 % par rapport à 2023, à 14,3 M€).

Au global, 365 heures de documentaires sont des coproductions avec l'étranger (majoritaires ou minoritaires françaises), représentant 20,1 % du volume horaire total de documentaire (20,9 % en moyenne sur la décennie).

320 heures de documentaires sont des coproductions majoritaires françaises en 2024 (+6,3 % par rapport aux 301 heures de 2023), soit 17,7 % du volume horaire total de documentaire (18,6 % en moyenne sur la décennie). Cela représente 231 œuvres, en hausse de 6,0 % par rapport aux 218 œuvres de 2023. Les apports étrangers au sein de ces coproductions majoritaires s'établissent à 15,3 M€ (11,3 M€ en 2023), incluant 6,5 M€ d'apports en coproduction et 8,8 M€ de préventes (respectivement 5,5 M€ et 5,8 M€ en 2023).

44 heures de programmes minoritaires français sont financées avec des partenaires étrangers en 2024, soit 26 œuvres (49 heures de documentaires et 42 œuvres en 2023). Les apports étrangers pour ces programmes minoritaires s'établissent à 9,1 M€, dont 8,8 M€ d'apports en coproduction et 0,3 M€ de préventes (9,4 M€ en 2023, dont 8,9 M€ d'apports en coproduction et 0,5 M€ de préventes).

Financement prévisionnel du documentaire (M€)

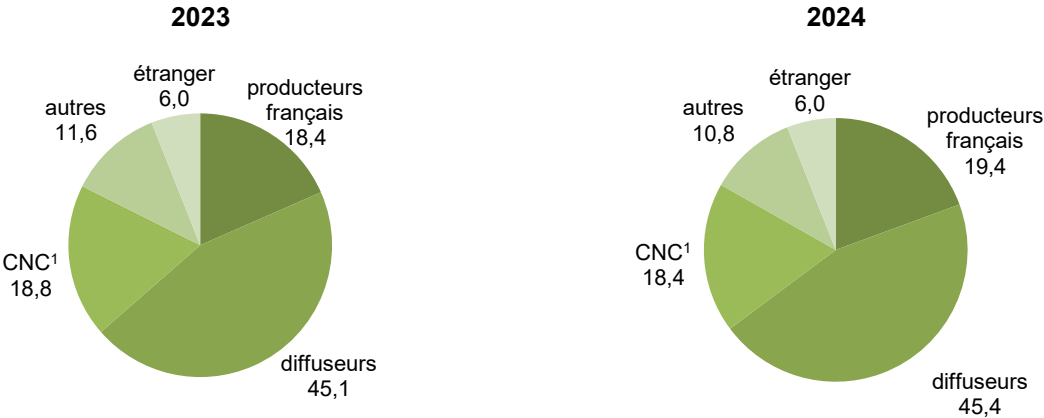
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
financements français	389,6	374,6	375,3	367,5	337,2	323,0	344,2	315,9	320,9	383,7
producteurs français	60,8	59,5	63,6	60,4	58,7	54,7	61,7	60,3	62,2	79,0
préventes en France	5,6	4,9	4,7	5,4	6,5	6,2	6,0	6,2	7,5	7,9
diffuseurs	209,7	204,6	195,3	189,2	168,2	157,9	167,0	152,7	154,1	185,4
SOFICA	1,3	0,9	0,7	0,8	0,4	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5
CNC y compris compléments ¹	82,6	77,7	79,7	77,3	72,6	67,8	70,0	62,3	65,3	75,3
autres financements français ²	29,5	27,0	31,4	34,5	30,9	35,8	39,4	33,7	30,9	35,8
financements étrangers	19,4	30,6	22,3	21,9	25,4	27,5	23,8	25,6	20,6	24,4
coproductions étrangères	13,0	17,8	14,5	15,6	17,8	19,6	15,0	15,6	14,3	15,3
préventes à l'étranger	6,4	12,8	7,8	6,3	7,6	7,8	8,8	9,9	6,3	9,1
total des financements	409,0	405,2	397,6	389,4	362,6	350,5	368,2	341,3	341,5	408,1

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel du documentaire (%)



¹ Y compris les compléments d'aide.

Autres = préventes en France + SOFICA + autres financements français.

Source : CNC.

C. Près des 3/4 des apports diffuseurs provenant des groupes audiovisuels publics

Commandes des diffuseurs en documentaire

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Groupe Arte	230	256	230	261	32,4	35,8	337,2	341,0	140,2	139,2	41,6	40,8
Editions Philippe Amaury	2	-	2	-	0,03	-	175,5	-	19,8	-	11,3	-
France Télévisions Groupe	727	833	777	862	75,6	100,3	205,4	245,8	99,1	119,0	48,3	48,4
Groupe M6	81	86	82	86	7,4	9,1	162,6	185,8	90,8	105,6	55,8	56,8
CMA CGM	72	74	82	74	5,6	5,1	146,5	174,1	67,8	68,7	46,3	39,4
TF1	96	79	126	137	5,7	5,0	145,9	121,1	56,7	57,6	38,9	47,6
Mediawan Thematics	17	6	30	17	0,5	0,4	136,0	155,2	25,3	43,6	18,6	28,1
Disney	2	-	2	-	1,0	-	721,0	-	542,9	-	75,3	-
Groupe Canal+	240	252	256	266	19,2	21,4	178,0	184,0	70,7	80,0	39,7	43,5
autres chaînes gratuites	28	24	48	40	0,8	0,8	162,3	118,4	22,7	27,8	14,0	23,5
autres chaînes payantes	28	41	33	51	0,9	1,4	90,5	87,9	29,9	31,0	33,0	35,3
autres services en ligne	36	29	44	34	2,5	2,9	223,1	242,1	67,4	99,5	30,2	41,1
chaînes locales	129	130	164	179	2,7	3,2	119,6	129,5	18,2	20,4	15,2	15,8
total	1 686	1 810	1 686	1 810	154,1	185,4	202,5	225,5	86,9	100,2	42,9	44,4
dont services V&DA mondiaux ³	7	4	7	4	2,9	2,3	653,5	785,1	446,2	544,4	68,3	69,3

¹ En tant que premier diffuseur. / ² Tous rangs de diffusion confondus. / ³ Disney+, Netflix, Prime Video.

Source : CNC.

En 2024, les investissements des **groupes audiovisuels et chaînes publics** (France Télévisions, le groupe Arte, LCP-AN et Public Sénat) représentent 73,8 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans le documentaire soutenu par le CNC (70,5 % en 2023), deuxième plus haut niveau depuis 2007 (première année du suivi statistique sur les diffuseurs), derrière 2021 (74,6 %).

Le groupe **France Télévisions** (chaînes linéaires et services en ligne) augmente son volume de commandes de documentaires en 2024, à 862 heures (+13,6 %), dont 833 heures en tant que premier diffuseur (+14,7 %). Les apports financiers du groupe dans le genre augmentent encore plus fortement, à 100,3 M€ (+32,7 %), plus haut niveau depuis 2013 (111,7 M€), une hausse portée par les investissements dans les séries et les collections documentaires sur un an (+63,2 % à 33,8 M€ en 2024). En 2024, France Télévisions reste le premier commanditaire et le premier financeur du genre : le groupe commande 47,6 % du volume horaire total de documentaires aidés, en légère hausse par rapport à 2023 (46,1 %) et à un plus haut niveau historique, et apporte 54,1 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans le genre (49,0 % en 2023), à un plus haut niveau historique également. France Télévisions couvre, en moyenne, 48,4 % du devis des programmes commandés, stable sur un an (48,3 % en 2023). En 2024, le groupe finance notamment *Notre Histoire de France* (6x52' – ITV Studios France / Tangaro), *Vert de rage* (4x52' – Premières Lignes Télévisions), *France, il était une fois demain* (90' – Les Bons Clients) ou encore *Aujourd'hui sur Terre* (90' – Boréales).

Au sein du groupe et parmi les programmes déjà fléchés vers l'une des antennes de France Télévisions, la chaîne **France 5** est la première chaîne en termes de commandes, à 199 heures de programmes, dont 196 en tant que premier diffuseur, suivie de **France 2** (159 heures de programmes documentaires, toutes en tant que premier diffuseur), puis de **France 3** (98 heures, dont 87 en tant que premier diffuseur). France 5 investit 25,8 M€ dans le genre en 2024, France 2, 31,6 M€ et France 3, 16,0 M€. Par ailleurs, le service **france.tv** investit dans 28 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur (23 heures, dont 20 en tant que premier diffuseur en 2023), pour un montant total en forte hausse, à 3,0 M€ (2,2 M€ en 2023). France.tv participe notamment à la série documentaire *Champion(s)* (8x26' – Black Dynamite Production).

Le groupe Arte (y compris Arte.tv) investit au total dans 261 heures aidées (dont 256 en tant que premier diffuseur), soit 31 heures de plus qu'en 2023. Le groupe Arte reste ainsi le troisième commanditaire du genre, en investissant dans 14,4 % du volume horaire total de documentaire aidé en 2024 (13,6 % en 2023), tout juste derrière le groupe Canal+ (266 heures et 14,7 % du volume total). Le groupe Arte se maintient, par ailleurs, comme deuxième financeur de documentaires en 2024, avec une participation financière de 35,8 M€, en hausse de 10,6 % par rapport à 2023 (32,4 M€) et qui représente 19,3 % des apports diffuseurs (21,0 % en 2023). Le groupe finance, en moyenne, 40,8 % du devis des programmes qu'il commande, en légère baisse par rapport à 2023 (41,6 %) et par rapport à la moyenne décennale (41,9 %). Le groupe Arte investit notamment dans *Quand l'histoire fait dates* (15x26' – Les Films d'ici), *La Fabuleuse Histoire de l'argent* (4x52' – Iliade Productions / Les Films de l'Odysée) ou encore *Secrets sauvages du patrimoine* (4x43' – Le Cinquième Rêve).

En 2024, **le groupe Canal+** participe au financement de 266 heures de programmes documentaires (256 heures en 2023), dont 252 en tant que premier diffuseur (240 en 2023). Le groupe est le deuxième en volume horaire, derrière France Télévisions, à hauteur de 14,7 % du volume horaire total du genre. La participation financière du groupe s'élève à 21,4 M€ en 2024, en hausse de 11,5 % par rapport à 2023 (19,2 M€), à un plus haut niveau depuis 2012 (24,6 M€). Le groupe Canal+ est le troisième financeur de documentaires, avec 11,5 % de l'ensemble des apports diffuseurs, et le premier groupe privé à investir dans ce genre. Le groupe Canal+ couvre, en moyenne, 43,5 % du devis des programmes commandés (44,8 % en moyenne sur la décennie).

Au sein du groupe, le volume de programmes documentaires aidés pour la chaîne **Canal+** augmente, à 43 heures en 2024, contre 28 heures en 2023 (+51,6 %), dont 36 heures en tant que premier diffuseur (+31,5 %). Les investissements de la chaîne dans le genre augmentent également, de 50,7 %, pour s'établir à 5,6 M€ en 2024 (3,7 M€ en 2023). Parmi les programmes financés par la chaîne en 2024 se trouvent *Marie-Antoinette confidentielle* (6x26' – Capa Presse), *Giroud* (79' – Fédération Studio France / Les Bons Clients) ou encore *Greta Gerwing, la vie en rose* (52' – Tamara Films)

Canal+ Docs, chaîne lancée par le groupe en septembre 2021 et totalement consacrée au documentaire, poursuit sa montée en puissance et participe à la production de 62 heures en 2024 (+39,8 % par rapport à 2023), dont 51 heures en tant que premier diffuseur (+17,7 %), pour un montant total de 6,9 M€ (+37,3 %). La chaîne investit notamment dans *Narco Circus Europe* (4x52' – Columbus Films / Upside) ou encore *Vikings, l'empire du Nord* (6x45' – Pernel Media).

Seasons est la chaîne du groupe dont le volume de documentaires commandé est le plus important, à 68 heures en 2024 (69 en 2023), toutes en tant que premier diffuseur, pour un investissement de 1,6 M€ (-2,3 % sur un an). La chaîne investit exclusivement dans des unitaires, comme chaque année, notamment dans *Pêche sur le canal de Berry* (52' – TGA Productions) ou encore *Les Secrets de la Durance* (52' – Nomade Productions).

De nombreuses autres chaînes appartenant au groupe Canal+ (Planète+ Crime, C8 ou encore Canal+ Réunion) investissent dans les programmes documentaires, avec des niveaux en baisse pour C8 (7 heures en 2024, contre 20 en 2023), liée à l'annonce du non-renouvellement de la fréquence le 24 juillet 2024, et pour Planète+ Crime (10 heures en 2024, contre 20 en 2023). À noter qu'en 2024, OCS a été racheté par le groupe Canal+, les financements de cette chaîne y sont donc intégrés sur l'ensemble de l'historique.

Le groupe TF1 investit dans 137 heures de programmes documentaires en 2024, dont 79 en tant que premier diffuseur (126 heures, dont 96 en tant que premier diffuseur, en 2023). Le groupe s'engage à hauteur de 5,1 M€ en 2024, contre 5,7 M€ en 2023 (-8,6 %), ce qui le place en quatrième position en termes de volume horaire et en cinquième en termes d'investissements. Il finance, en moyenne, 47,6 % du devis de ses programmes (38,9 % en 2023, 49,9 % sur la décennie)

Au sein du groupe, la chaîne **TF1** est celle dont l'investissement dans le genre documentaire est le plus élevé, à hauteur de 2,9 M€ en 2024, un montant néanmoins en baisse de 13,9 % par rapport à 2023. TF1 investit dans 31 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur, soit 15,5 % de plus qu'en 2023 (27 heures, toutes en tant que premier diffuseur). TF1 investit notamment dans *Les Experts, voyage au pays du doute et des certitudes* (3x60' – Les Productions du Moment), ou *Comparutions immédiates : dans les coulisses de la justice express* (60' - Productions Tony Comiti). La chaîne **Ushuaïa TV** est celle qui commande le plus de programmes documentaires, à 32 heures en tant que premier diffuseur, et 47 heures au total (43 heures, dont 29 en tant que premier diffuseur). Les apports de la chaîne restent stables, à 1,0 M€ en 2024.

Le **groupe M6** finance un total de 86 heures de documentaires, toutes en tant que premier diffuseur (82 heures en 2023, dont 81 en tant que premier diffuseur). Les investissements du groupe dans le genre, à 9,1 M€, progressent de 23,4 % par rapport à 2023 (7,4 M€). En 2024, le groupe M6 finance, en moyenne, 56,7 % du devis de ses programmes, dans la moyenne de la décennie (56,0 %), soit la part la plus importante de tous les groupes de diffuseurs.

En 2024, **la chaîne M6** participe au financement de 65 heures de documentaires, toutes en tant que premier diffuseur (62 heures en 2023). Les investissements de la chaîne augmentent de 25,9 %, pour s'établir à 8,0 M€ (6,4 M€ en 2023). M6, qui ne préachète que des unitaires en 2024 (65 unitaires), comme en 2023, finance notamment *Le Monde en drone* (90' – Hope Production / Calt Production), ou encore *Attentats de 2015, ce qui nous lie* (90' – Z E D Zooethnological Documentaries).

Au sein du groupe M6, la chaîne **Paris Première** est la deuxième plus active et participe au financement de 9 heures de programmes documentaires en 2024, toutes en tant que premier diffuseur, à hauteur de 0,5 M€ (0,4 M€ en 2023). La chaîne participe notamment à la production de *La France du temps libre* (89' – Winter Productions / Bleu Kobalt) et de *Les mille et une vies de Philippe Bouvard* (71' – Galaxie Presse).

M6+ investit dans 1 heure de programme documentaire en 2024, soit la deuxième fois seulement depuis l'existence du service en ligne du groupe M6, anciennement 6play (2 heures en 2022) : il s'agit cette année de l'unitaire *Balance tes réseaux : enquête sur le sexisme en ligne* (55' - C. Productions).

Suite à l'acquisition en 2024 de l'ancienne branche média du groupe Altice, le **groupe CMA CGM** investit, en 2024, dans 74 heures de programmes documentaires, toutes en tant que premier diffuseur, en baisse de 9,9 % par rapport à 2023 (82 heures, dont 72 en tant que premier diffuseur) et de 26,3 % par rapport à la moyenne décennale (100 heures en moyenne, dont 91 en tant que premier diffuseur). Ses investissements baissent de 8,6 %, pour atteindre 5,1 M€ (5,6 M€ en 2023). CMA CGM couvre, en moyenne, 39,4 % des devis des programmes documentaires qu'il commande, niveau le plus bas depuis 2013, première année d'investissement des chaînes du groupe dans le documentaire (30,8 %).

La chaîne **RMC Découverte**, dont une part importante de la programmation est consacrée aux documentaires, demeure la chaîne du groupe la plus active dans le genre en volume, avec 56 heures financées, toutes en tant que premier diffuseur, toutefois en recul de 9,1 % par rapport à 2023 (61 heures, dont 52 en tant que premier diffuseur). A noter que la convention de la chaîne avec

l'Arcom intègre désormais le magazine dans ses obligations, ce qui peut expliquer en partie la baisse des commandes de documentaire. Les investissements de RMC Découverte baissent en parallèle, de 5,8 % sur un an, pour atteindre 3,8 M€ en 2024 (4,0 M€ en 2023). La chaîne investit notamment dans *Les plus grands mystères de l'histoire – Saison 2* (8x52' – RMC Production) et *Ramsès II, la trilogie* (3x52' Ah ! Production).

RMC Story investit en 2023 dans 18 heures de programmes documentaires, toutes en tant que premier diffuseur, un niveau en baisse de 12,3 % par rapport à 2023 (21 heures, dont 20 en tant que premier diffuseur). La chaîne s'engage à hauteur de 1,3 M€, un investissement en recul de 16,0 % comparé à celui de 2023 (1,5 M€).

Le groupe **Mediawan Thematics** investit au total dans 17 heures de programmes documentaires en 2024, dont 6 en tant que premier diffuseur, soit 43,5 % de moins qu'en 2023 (30 heures, dont 17 en tant que premier diffuseur), au plus bas niveau depuis 2007 (16 heures). Mediawan Thematics investit 0,4 M€, un montant en baisse de 29,4 % par rapport à 2023 (0,5 M€). Le groupe couvre, en moyenne, 28,1 % des devis des programmes qu'il commande, en hausse sur un an (18,6 % en 2023) mais dans la moyenne décennale (29,1 %).

Ce faible niveau d'investissement du groupe est notamment dû à la chaîne **Toute l'histoire**, première en termes d'investissements et de volume horaire commandé, qui investit dans 13 heures de programmes documentaires en 2024, dont 3 en tant que premier diffuseur, en forte baisse par rapport à 2023 (24 heures, dont 14 en tant que premier diffuseur). Ses investissements, à 171,4 K€, baissent de 50,1 % par rapport à 2023 (343,2 K€). Toute l'histoire investit notamment dans *Nazification of the world* (3x52' – Thematics Prod) ou *La Justice sous l'Occupation* (52' - Les Films en Vrac).

Science et Vie TV investit dans 3 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur, contre 5 en 2023. Ses investissements, à 131,4 K€, augmentent de 10,7 % (118,6 K€ en 2023). Science et Vie TV participe au programme documentaire *Exod* (3x52' – Thematics Prod).

Parmi les autres chaînes nationales, les deux chaînes publiques et gratuites **Public Sénat** et **LCP-AN** participent respectivement à 17 heures (28 heures en 2023) et 23 heures (20 heures en 2023) de programmes documentaires aidés. Public Sénat investit 0,3 M€, LCP-AN 0,5 M€ (0,4 M€ chacune en 2023). Public Sénat participe notamment à la production de *Génération Pétain* (52' – Kuiv) ; LCP-AN investit notamment dans *America First* (52' – Program 33).

Cinq chaînes payantes, n'appartenant pas aux groupes audiovisuels précédemment analysés, financent des programmes documentaires en 2024 (KTO, Demain TV, Warner TV Next, Museum TV et Trace Urban), à hauteur de 1,4 M€ pour 51 heures dont 41 en tant que premiers diffuseurs. **KTO** est la chaîne la plus active, avec 35 heures de programmes documentaires dont 33 en tant que premier diffuseur, financés à hauteur de 1,0 M€, notamment *Le Concile de Nicée* (52' – Cat Production).

En 2024, 25 **diffuseurs locaux** investissent dans des programmes documentaires (26 en 2023). Ensemble, ils participent au financement de 179 heures de documentaires, dont 130 heures en tant que premiers diffuseurs, soit 8,9 % de plus qu'en 2023 (164 heures, dont 129 heures en tant que premiers diffuseurs). Les chaînes locales sont à l'origine de 9,9 % du volume documentaire aidé en 2024, un niveau relativement stable par rapport à 2023 (9,7 %). En 2024, les diffuseurs locaux investissent 3,2 M€ dans le documentaire, en hausse de 19,6 % par rapport à 2023 (2,7 M€). Ils couvrent, en moyenne, 15,8 % des devis (15,2 % en 2023).

La part de l'apport en industrie des chaînes locales est beaucoup plus importante que celle des autres chaînes, et en rebond sur un an, après avoir fortement baissé depuis 2007 (88,7 %), pour atteindre une moyenne annuelle sur la décennie à 58,2 %. En 2024, il s'élève à 1,8 M€ (1,3 M€ en 2023 et 2022) et représente 56,2 % des investissements de ces chaînes (47,8 % en 2023). L'apport en numéraire des chaînes locales est stable et s'élève à 1,3 M€ : il représente 43,8 % de l'apport total des chaînes locales dans la production de documentaires (1,4 M€ et 52,2 % en 2023, 0,6 M€ et 11,3 % en 2007).

En 2024, **Lyon Capitale TV** est la chaîne locale la plus active en volume horaire sur le documentaire (comme en 2023). Ses investissements augmentent de 4,5 % à 203,7 K€ (194,9 K€ en 2023), pour un volume horaire total de 21 heures (22 heures en 2023). Elle investit notamment dans *L'Onde de choc* (1x90' – Acqua Alta).

ViàTéléPaese, chaîne corse, est également très active en 2024 avec 20 heures financées à hauteur de 361,8 K€. Elle investit notamment dans *Corsica Salvatica* (5x52' – Mediterranean Dream Productions).

Cinq autres chaînes locales investissent dans 10 heures de programmes documentaires ou plus en 2024 : Wéo (Hauts-de-France) avec 15 heures à hauteur de 304,2 K€, Tebeo (Bretagne) avec 13 heures à hauteur de 196,1 K€, ViàVosges (Auvergne-Rhône-Alpes) avec 12 heures à hauteur de 164,6 K€, Télé Bocal (Paris) avec 11 heures à hauteur de 135,4 K€ et BIP TV (Issoudun) avec 10 heures à hauteur de 77,2 K€.

En 2024, sept **services en ligne**, hors ceux des groupes audiovisuels précédemment analysés, investissent dans la production de documentaires aidés par le CNC (16 en 2023), et notamment deux services de VàDA internationaux (Netflix et Prime Video en 2024, mais sans Disney+ qui finançait une œuvre en 2023). Ils financent un volume en baisse par rapport à 2023 : 34 heures, dont 29 en tant que premiers diffuseurs en 2024, contre 44 heures (-24,3 %) dont 36 en tant que premiers diffuseurs (-19,8 %) en 2023, pour un montant total de 3,2 M€ (2,7 M€ en 2023, soit +19,6 %). Ils représentent 1,7 % des investissements totaux des diffuseurs dans le documentaire, de même qu'en 2023.

Tënk, service entièrement dédié au genre, contribue à 14 heures de programmes documentaires en 2024 (13 en 2023, 11 heures en moyenne depuis sa première contribution en 2018), à hauteur de 123,9 K€ (138,2 K€ en 2023). Tënk investit notamment dans le programme *À l'Ouest de Mai* (90' – L'Atelier Documentaire).

Au global, les deux services de VàDA internationaux, **Netflix** et **Prime Video**, qui sont les seuls diffuseurs des programmes qu'ils financent, investissent 2,3 M€ (2,9 M€ en 2023) dans la production de 4 heures de documentaire en 2024 (7 heures en 2023), soit deux programmes : *Le Monstre et la conspiration* (4x45' – Fédération Studio France / Incognita Television) pour Netflix et *Escort, le documentaire – Ce que veulent les femmes* (1x68' – Making Prod) pour Prime Video.

D. Près de la moitié du volume horaire relève du documentaire de société

Les thématiques des documentaires reposent sur du déclaratif. Ces données sont donc à prendre avec précaution la catégorisation peut, en effet, être subjective et n'est pas vérifiée.

Les documentaires de société, historiques et sur l'environnement sont les trois thématiques les plus représentées au sein des heures aidées par le CNC.

Le documentaire de **société** conserve sa prééminence avec 47,9 % du volume total du genre en 2024 (50,5 % en 2023), avec un volume de commande en hausse de 1,7 % sur un an : 867 heures en 2024 (852 heures en 2023). Avec 101 heures commandées en 2024, la chaîne France 2 arrive en tête sur la thématique, devant Arte à 89 heures et France 5 à 79 heures (Arte, France 5 et France 2 en 2023).

Le volume de commandes de programmes **historiques** augmente à 345 heures en 2024, contre 287 heures en 2023 (+20,2 %), soit un plus haut niveau depuis 2007 (première année du suivi statistique relatif aux thématiques). Le poids de ces programmes dans le volume global de documentaires passe ainsi de 17,0 % en 2023 à 19,1 % en 2024, à un plus haut niveau. La chaîne Arte est la première chaîne commanditaire en 2024 avec 58 heures, devant France 5 à 54 heures et France 2 à 35 heures (Arte, France 3 et France 5 en 2023).

En 2024, les commandes de documentaires sur **l'environnement** augmentent à nouveau, à 157 heures, soit +54,8 % par rapport à 2023 (101 heures) et au plus haut niveau depuis 2017 (204 heures). Leur poids dans le volume total des heures aidées (8,7 %) est en hausse par rapport à 2023 (6,0 %). Seasons remonte comme la première chaîne commanditaire sur cette thématique avec 36 heures, suivie par Arte, avec 26 heures, et Ushuaïa TV, avec 20 heures (même classement qu'en 2023).

Quatrième thématique la plus produite en 2024, **l'art** affiche un volume horaire en baisse sur un an (-8,0 %), à 119 heures, contre 130 heures en 2023 et 135 heures en moyenne sur la décennie. Ces documentaires représentent, en 2024, 6,6 % de l'ensemble des programmes aidés (7,7 % en 2023). Première chaîne commanditaire, Arte finance 29 heures en 2024, suivie par France 5 (25 heures) et Ciné+ (5 heures). TV5 Monde était troisième en 2023.

Le volume de documentaires **sportifs** augmente de 87,1 % sur un an à 88 heures en 2024, après avoir atteint un plus bas niveau en 2023 (47 heures). Ils représentent 4,8 % de l'ensemble des programmes documentaires (2,8 % en 2023). Le volume de documentaires **scientifiques** baisse en 2024, à 85 heures contre 101 heures en 2023 (4,7 % de l'ensemble des programmes documentaires). Le volume de documentaires sur **la géographie et le voyage** est presque divisé par 2, passant de 49 heures en 2023 à 29 heures en 2024, atteignant ainsi un plus bas niveau depuis 2007 (largement en-deçà de la moyenne décennale sur cette thématique, à 87 heures).

En 2023, Arte et France 5 apparaissent comme les chaînes qui commandent la plus grande variété de thématiques avec 10 des 14 thématiques répertoriées pour le documentaire cette année, suivies de France 3 (9 thématiques). En 2023, Arte et France 5 étaient également les chaînes avec le plus grand nombre de thématiques traitées (12 chacune au total sur 14), suivies de France 3 (11).

A noter que les services étrangers de vidéo à la demande commandent deux documentaires de société en 2024 (*Escort, le documentaire – Ce que veulent les femmes* et *Le Monstre et la conspiration*).

Le documentaire selon le thème

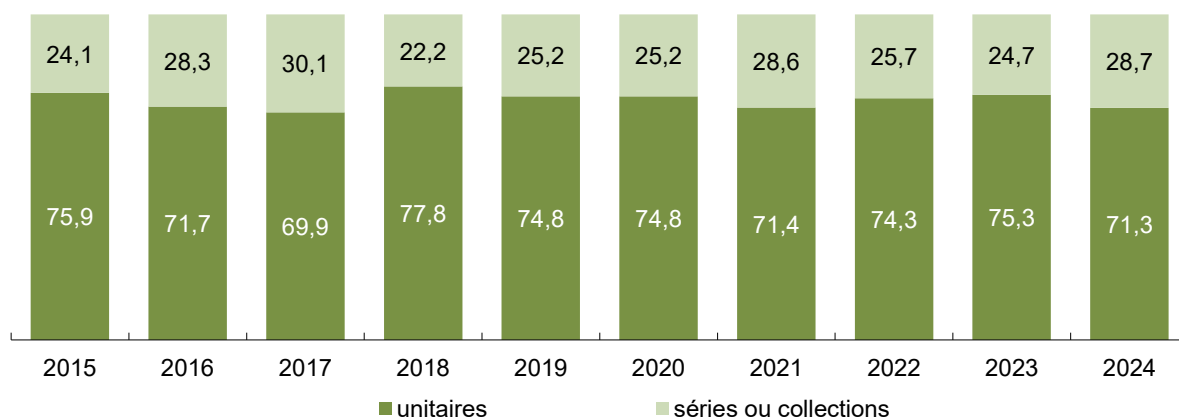
	heures		apport des diffuseurs (M€)		coût horaire (K€)		apport horaire (K€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
animalier	27	24	1,48	2,10	164,3	268,1	55,4	83,9
arts	130	119	12,92	12,29	224,4	227,0	97,4	101,2
cinéma	38	52	2,21	3,93	141,3	190,0	54,6	74,0
cuisine	8	5	0,67	0,43	176,7	168,7	85,3	86,7
environnement / nature	101	157	7,04	13,07	150,4	204,9	67,8	82,4
ethnologie / sociologie	21	15	1,38	1,07	153,4	225,5	53,4	69,2
géographie / voyages	49	29	4,74	4,87	190,6	305,8	93,5	167,1
historique	287	345	34,97	45,33	269,0	305,5	109,7	125,2
jeunesse	1	2	0,01	0,10	94,2	145,7	11,6	46,1
scientifique	101	85	12,34	11,04	275,7	308,9	111,4	127,3
société	852	867	71,12	80,14	183,6	192,0	81,3	91,5
sport	47	88	2,67	8,54	131,3	172,3	56,2	96,7
spectacle vivant	20	21	1,83	2,36	205,7	279,4	85,7	112,6
<i>musique</i>	18	16	1,71	2,11	211,5	308,0	87,6	127,7
classique	4	2	0,18	0,15	133,8	245,4	37,6	68,1
contemporaine	2	1	0,14	0,13	226,8	328,5	84,0	150,0
hip-hop / rap / électronique	2	1	0,07	0,01	178,4	60,1	2,9	8,4
jazz	2	2	0,16	0,17	196,5	142,7	86,0	92,2
monde / traditionnel	2	2	0,12	0,30	181,4	416,4	76,7	120,7
opéra	8	8	1,05	1,35	264,6	351,1	135,3	162,5
variété / rock	2	3	0,12	0,14	146,4	149,0	66,4	41,1
<i>danse</i>		1		0,10		241,1		100,7
autres spectacles	5	2	0,77	0,09	346,7	151,6	165,9	41,5
total	1 686	1 810	154,14	185,36	202,5	225,5	86,9	100,2

Source : CNC.

E. Le 52 minutes, format privilégié du documentaire

En 2024, 87,0 % des projets de documentaires soutenus par le CNC sont des programmes unitaires (71,3 % du volume horaire) et 13,0 % des séries ou collections (28,7 % du volume horaire). La place des séries ou collections dans le nombre de projets aidés tend à augmenter : ce format représentait 10,1 % des documentaires aidés en 2023 (24,7 % du volume horaire).

Heures aidées de documentaire selon la récurrence (%)

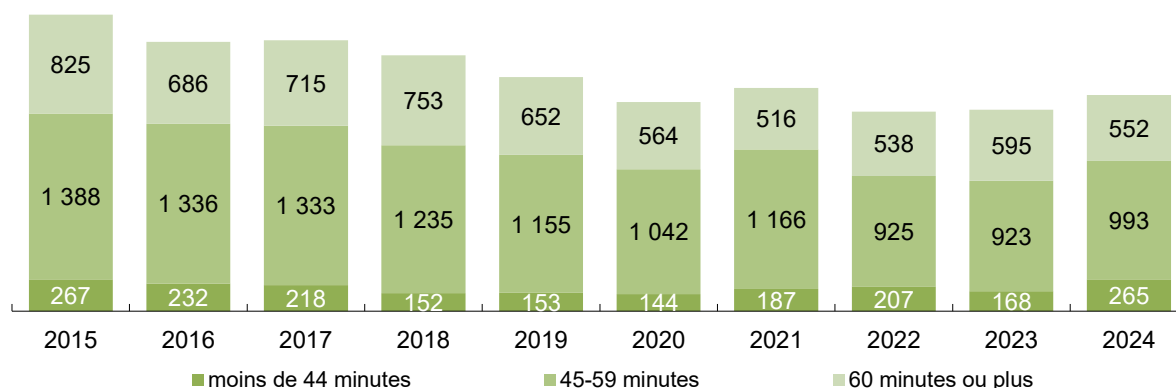


Source : CNC.

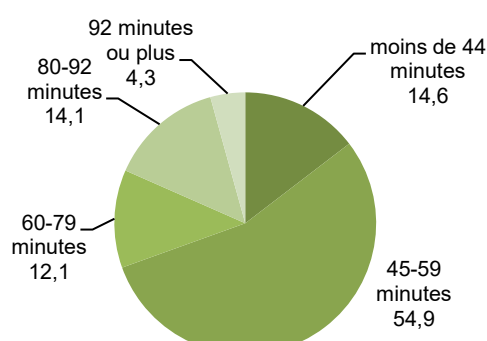
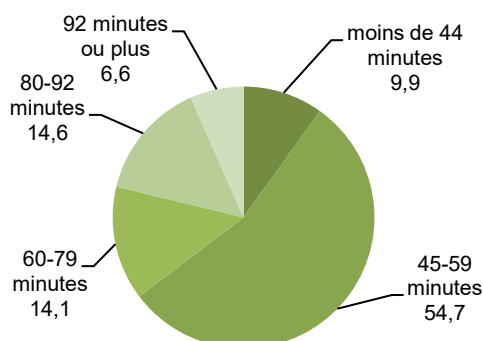
Traditionnellement, le format dominant en termes de volume horaire reste le 52 minutes. Il représente 687 heures de programmes, soit 37,9 % du volume horaire total de documentaires aidés en 2024, une part en légère baisse par rapport à 2023 (-0,5 point). Les œuvres dont la durée des épisodes est comprise entre 80 et 92 minutes (255 heures en 2024, soit +3,2 % par rapport à 2023), composées à 90,0 % d'unitaires, constituent le deuxième format de documentaires (14,1 % du

volume horaire aidé en 2024). Avec 219 heures produites, le volume de documentaires de 60 à 79 minutes par épisode baisse de 7,7 % en 2024 (237 heures en 2023). Ces derniers sont composés à 76,2 % d'unitaires et à 23,8 % de séries ou de collections. Le volume horaire de formats courts (inférieurs à 45 minutes) progresse fortement sur un an à 265 heures, contre 168 heures en 2023 (+57,9 %), portée par un volume conséquent de commandes d'unitaires de moins de 24 minutes (26 heures en 2024, contre aucune en 2023 et 5 heures en 2022). Ce format revient ainsi au niveau de 2015 (267 heures).

Structure des formats de documentaire en volume horaire (heures)



Source : CNC.



Volume selon les formats de documentaire (heures)

2023

2024

Source : CNC.

Les séries ou collections sont depuis peu un format plus coûteux à produire que les unitaires. En effet, jusqu'en 2018, le coût horaire moyen d'une série ou collection était relativement semblable à celui d'un unitaire. Depuis 2019, il est constamment supérieur pour les séries ou collections, atteignant 261,8 K€ en 2024 (175,1 K€ en 2018), contre 210,8 K€ pour les unitaires (183,9 K€ en 2018).

Le coût horaire des documentaires augmente avec la durée de l'œuvre. Les programmes de 80 minutes ou plus atteignent un coût horaire nettement plus important que les autres formats : 303,4 K€ en moyenne pour les documentaires de 92 minutes ou plus (+13,1 % sur un an, au plus haut niveau depuis 2010) et 311,6 K€ pour les documentaires entre 80 et 92 minutes en 2024 (+25,1 % sur un an, au plus haut niveau historique). Ils sont suivis par les œuvres de 45 à 59 minutes

à 209,5 K€ en moyenne (+13,8 % sur un an) et celles de 24 à 44 minutes à 207,8 K€ (+6,7 % sur un an), plus haut niveau historique pour ces dernières également.

En 2024, 887 œuvres documentaires unitaires de 45 à 59 minutes, format le plus courant (59,2 % des œuvres documentaires), sont aidées (853 en 2023) pour un coût horaire moyen de 173,9 K€ (167,6 K€ en 2023). 78 séries ou collections relèvent également de ce format et le coût horaire moyen s'établit à 333,2 K€, en hausse de 29,4 % par rapport à 2023 (257,5 K€). Si le coût horaire moyen des séries ou collections de ce format était relativement semblable à celui des unitaires du même format en 2015 (144,0 K€ pour les unitaires et 155,1 K€ pour les séries, soit +7,7 %), l'écart s'est, depuis, considérablement creusé ; le coût horaire de ces séries ou collections étant presque deux fois supérieur à celui des unitaires.

Parmi les séries ou collections documentaires, celles de 45-59 minutes font l'objet du coût horaire le plus élevé et représentent le volume horaire le plus conséquent (222 heures, soit 42,8 % du volume horaire total des séries).

Formats de documentaires

	unitaires		séries		total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
heures						
moins de 24 minutes	-	26	35	40	35	66
24 minutes à 44 minutes	19	19	114	180	133	199
45 minutes à 59 minutes	743	771	179	222	923	993
60 minutes à 79 minutes	187	167	50	52	237	219
80 minutes à 92 minutes	244	229	3	26	247	255
92 minutes ou plus	77	78	35	-	111	78
total	1 270	1 291	416	519	1 686	1 810
coût horaire (K€)						
moins de 24 minutes	-	214,6	219,6	164,6	219,6	184,5
24 minutes à 44 minutes	194,8	152,4	194,8	213,8	194,8	207,8
45 minutes à 59 minutes	167,6	173,9	257,5	333,2	185,1	209,5
60 minutes à 79 minutes	195,9	189,9	142,8	224,6	184,8	198,1
80 minutes à 92 minutes	258,1	323,1	173,1	207,5	257,1	311,6
92 minutes ou plus	275,9	303,4	251,6	-	268,4	303,4
total	196,1	210,8	222,3	261,8	202,5	225,5

Source : CNC.

F. Pour la première fois, une majorité de documentaires avec un coût horaire supérieur ou égal à 200 K€

Depuis dix ans, la structure des heures de documentaire aidé selon le coût horaire montre un glissement des programmes aidés vers les tranches de coût les plus élevées. En 2024, la part du volume horaire de documentaires à un coût inférieur à 150 K€ est ainsi en recul de 20,5 points par rapport à 2015 (36,9 % en 2024, contre 57,4 % en 2015). Dans le même temps, la part des heures à 200 K€ ou plus progresse de 17,6 points (44,1 % en 2024, contre 26,5 % en 2015) et celle des heures entre 150 K€ et 200 K€ de 2,9 points (19,0 % en 2024, contre 16,1 % en 2015).

En 2024, les documentaires aidés présentant un coût horaire supérieur à 200 K€ représentent, pour la première fois, la part la plus importante en volume horaire (798 heures, soit 44,1 % du total). Ils représentent également 68,6 % des devis totaux, une part également au plus haut niveau historique (63,0 % en 2023 et 50,6 % en 2015). Ils captent 70,4 % des apports globaux des diffuseurs (63,5 % en 2023 et 49,7 % en 2015) et 57,8 % des financement totaux du CNC (52,1 % en 2023 et 38,2 % en 2015). Ce sont notamment les documentaires à 300 K€ ou plus qui contribuent à ces fortes

hausse. Ces derniers représentent, en 2024, 24,2 % du volume horaire total (17,8 % en 2023 et 10,7 % en 2015) et 47,3 % des devis (36,5 % en 2023 et 27,7 % en 2015).

Les évolutions sont inversées pour les documentaires les moins coûteux. 36,9 % du volume total de documentaires aidés présente un coût horaire inférieur à 150 K€, en baisse régulière depuis dix ans (57,4 % en 2015, moins de 50 % depuis 2020, 42,2 % en 2023). Ces programmes représentent 16,7 % des devis totaux, également en baisse sur dix ans (32,4 % en 2015, 21,4 % en 2023). Ils captent 15,0 % des apports globaux des diffuseurs (31,2 % en 2015 et 19,8 % en 2023) et 25,7 % des financements totaux du CNC dans le genre (44,9 % en 2015 et 31,0 % en 2023).

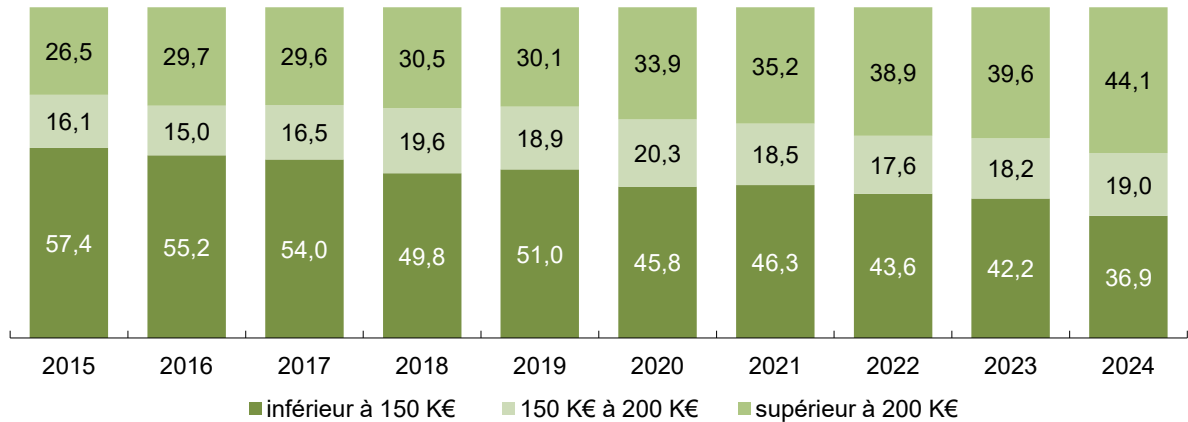
Production aidée de documentaire selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
inférieur à 70 K€	135	115	7,0	6,3	2,9	2,8	2,4	2,2
70 K€ à 90 K€	106	132	8,6	10,6	3,0	4,1	2,9	3,6
90 K€ à 120 K€	239	205	25,2	21,5	10,3	8,1	6,9	6,4
120 K€ à 150 K€	231	217	32,1	29,7	14,4	12,8	7,4	7,0
150 K€ à 170 K€	133	125	21,2	19,9	10,8	8,8	4,3	4,3
170 K€ à 200 K€	175	218	32,3	40,0	14,9	18,3	6,4	8,1
200 K€ à 300 K€	368	360	90,6	87,0	45,5	41,9	15,6	16,2
300 K€ à 450 K€	222	305	80,2	110,4	34,4	50,1	12,6	18,4
450 K€ et plus	78	133	44,3	82,6	18,0	38,5	4,9	8,8
total	1 686	1 810	341,5	408,1	154,1	185,4	63,5	75,1

¹ Hors compléments d'aide.

Source : CNC.

Heures aidées de documentaire selon le coût horaire (%)

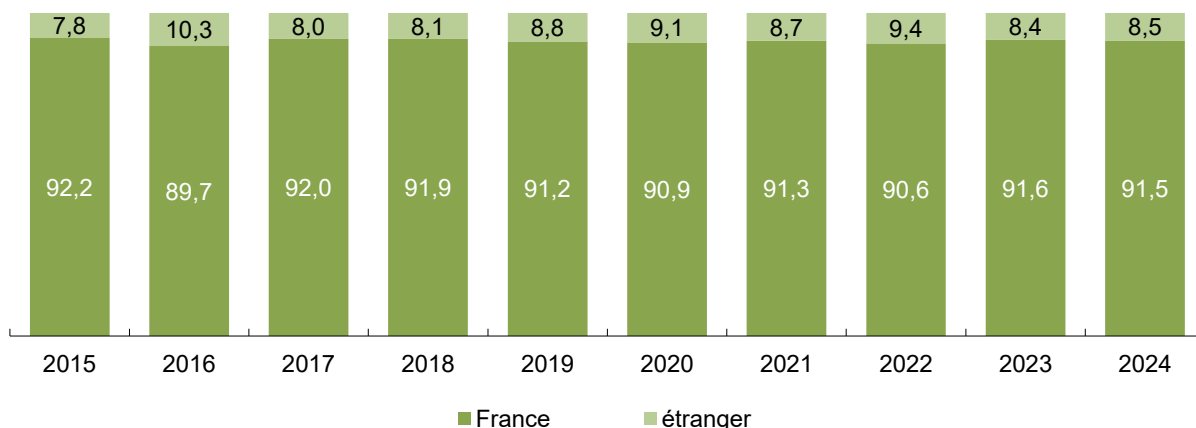


Source : CNC.

G. Une part des rémunérations qui dépasse pour la première fois 60 % des dépenses totales

Après avoir atteint des plus bas niveaux en 2022 et 2023, les dépenses en France repartent à la hausse en 2024, comme les devis (+19,5 % sur un an), pour s'établir à 373,2 M€ (+19,3 % par rapport aux 313,0 M€ de 2023). Les dépenses à l'étranger progressent toutefois plus rapidement, à +22,1 % sur un an pour s'établir à 34,9 M€ en 2024 (28,5 M€ en 2023). La part des dépenses de production de documentaires réalisées en France se stabilise ainsi à 91,5 % en 2024, une part élevée et relativement stable sur 10 ans.

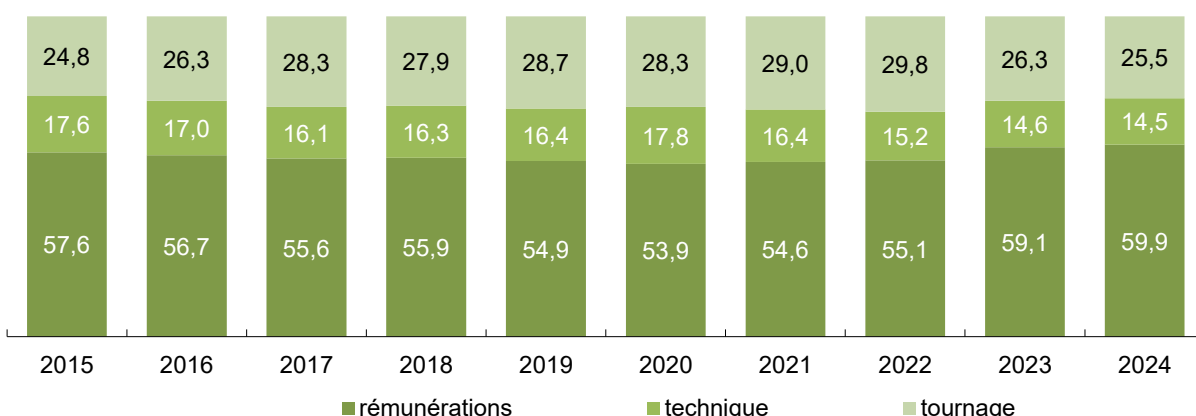
Répartition des dépenses de production de documentaire selon leur localisation (%)



Source : CNC.

La part des dépenses liées aux rémunérations augmente pour la quatrième année consécutive, approchant les 60 % des dépenses totales (59,9 % en 2024, 59,1 % en 2023). À l'inverse, les dépenses techniques diminuent depuis 2021, s'établissant en 2024 à 14,5 % des devis (14,6 % en 2023 et 16,4 % en 2021). La part des dépenses liées aux tournages baisse également, atteignant 25,5 % en 2024 (26,3 % en 2023).

Répartition des dépenses de production de documentaire par grand poste¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; tournage : décors et costumes, transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus
Source : CNC.

Les coûts de personnel mobilisent 32,3 % des dépenses de production en 2024 (+0,6 point par rapport aux 31,7 % de 2023), à leur plus haut niveau historique. Ils sont suivis par les charges sociales, qui captent 14,6 % des dépenses totales (comme en 2023) et les moyens techniques et dépenses de laboratoires (14,5 % en 2024 et 14,6 % en 2023). Les droits artistiques mobilisent 12,3 % de l'ensemble des dépenses de production en 2024 (12,1 % en 2023).

Postes de dépenses de production de documentaire (M€)

	France		étranger		total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
droits artistiques	34,7	40,9	6,6	9,3	41,4	50,1
personnel	101,3	123,7	6,9	8,2	108,2	131,8
interprétation	2,2	3,0	0,2	0,3	2,5	3,2
charges sociales	49,2	58,6	0,7	0,8	49,9	59,4
total rémunérations	187,4	226,1	14,5	18,5	201,9	244,6
moyens techniques, laboratoires	46,7	55,8	3,0	3,5	49,7	59,3
décors et costumes	2,7	3,6	0,8	0,9	3,4	4,5
transport, défraiement, régie	16,7	19,7	7,4	9,4	24,0	29,1
assurance, divers	9,4	12,1	0,9	0,9	10,3	13,0
frais généraux	34,6	43,0	1,0	1,3	35,7	44,3
imprévus	15,4	12,8	1,0	0,5	16,4	13,3
total tournage	78,9	91,2	11,0	12,9	89,9	104,2
total	313,0	373,2	28,5	34,9	341,5	408,1

Source : CNC.

V. L'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant

Chiffres clés de l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23
volume horaire (heures)	1 082	954	1 033	939	693	514	742	776	776	837	+7,9%
devis (M€)	125,2	117,0	121,6	123,4	88,6	70,3	100,3	93,3	97,7	109,7	+12,3%
coût horaire (K€/heure)	115,8	122,7	117,8	131,4	127,9	136,8	135,2	120,3	125,9	131,1	+4,1%
apports du CNC ¹ (M€)	36,4	34,2	34,9	33,5	24,1	18,7	26,8	26,3	26,4	30,2	+14,4%
apport horaire du CNC (K€/heure)	33,7	35,9	33,8	35,7	34,8	36,3	36,1	33,9	34,1	36,1	+6,0%

¹ Y compris les compléments d'aide.

Source : CNC.

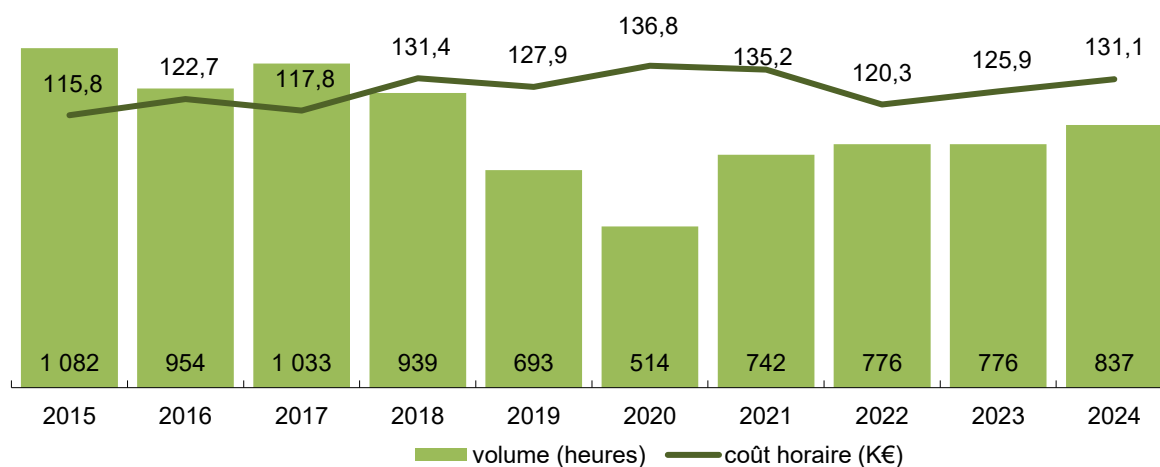
A. Un volume et un coût horaire en hausse

En 2024, le volume aidé d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant s'élève à 837 heures, en croissance par rapport à 2023 (+7,9 %). Sur la période 2021-2022, marquée par la levée progressive des restrictions sanitaires imposées pendant la pandémie de Covid-19, et jusqu'en 2023, le nombre d'heures aidées d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant était resté relativement stable. À noter que les deux réformes successives (2016 et 2019) du soutien au spectacle vivant rendent difficile la comparaison avec l'avant crise.

Les devis des œuvres aidées par le CNC progressent encore plus fortement, de 12,3 %, pour atteindre 109,7 M€ en 2024, contre 97,7 M€ en 2023. En conséquence, le coût horaire moyen augmente sur un an (+4,1 %), pour se situer à 131,1 K€ (125,9 K€ en 2023). En euros constants (année de base = 2015), le coût horaire moyen progresse plus modérément par rapport à 2023, à +2,1 %.

Les programmes de spectacle vivant représentent 22,5 % du total des heures aidées en 2024, en légère hausse par rapport à 2023 (+0,1 point), et 13,0 % des aides audiovisuelles du CNC (+0,7 point).

Volume et coût horaire des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant aidées



Source : CNC.

B. Un taux de couverture des diffuseurs au plus haut niveau historique

En 2024, la contribution des diffuseurs à la production d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant augmente de 12,2 % par rapport à 2023, à 45,8 M€, une hausse similaire à celle des devis (+12,3 %). L'apport horaire des diffuseurs progresse de 4,0 % et atteint 54,8 K€ en 2024, troisième plus haut niveau après 2020 (55,8 K€) et 2021 (55,0 K€). En 2020 et 2021, l'apport horaire des diffuseurs dans les programmes de spectacle vivant avait fortement augmenté notamment en raison de la volonté des diffuseurs de maintenir certaines œuvres dans un contexte de fermeture des salles de spectacle. En 2024, le taux de couverture des devis par les diffuseurs, à 41,8 %, est au plus haut niveau historique avec l'année 2023 (41,8 %), et s'inscrit dans une tendance légère à la hausse depuis 2019. A noter que l'une des mesures des deux réformes successives concernait le relèvement du seuil d'apport numéraire des diffuseurs à 18 K€ par heure puis à 20 K€.

La participation des producteurs français s'élève à 28,9 M€, en hausse de 11,5 % par rapport à 2023 (25,9 M€). Leur part dans les devis de production est stable, à 26,5 % (comme en 2023) et dans la moyenne de la décennie (27,0 %).

Les subventions versées par le CNC (y compris compléments d'aides) sont en hausse, à 30,2 M€ en 2024 contre 26,4 M€ en 2023 (+14,4 %), et son apport horaire aussi, atteignant 36,1 K€ en 2024, contre 34,1 K€ en 2023 (+6,0 %), un niveau en ligne avec la moyenne de la décennie (35,1 K€). La contribution du CNC au financement d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant est stable, à 27,6 % des devis en 2024 (27,0 % en 2023).

En ce qui concerne les apports étrangers, leur montant est stable et s'établit à 3,0 M€ (3,1 M€ en 2023) après deux années de hausse (+31,1 % entre 2021 et 2023). Ils constituent 2,8 % des financements totaux des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (3,2 % en 2023). Les apports en coproduction sont également stables à 2,5 M€ (2,4 M€ en 2023) ; les préventes à l'étranger, à 0,5 M€, diminuent quant à elles de 28,6 % (0,7 M€ en 2023). Au total, 85 heures d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant font l'objet d'un financement étranger en 2024, soit 10,2 % des heures aidées (10,7 % en 2023), un niveau stable par rapport à celui de 2023 (83 heures), mais très inférieur à la moyenne de la décennie (132 heures).

Financement prévisionnel des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (M€)

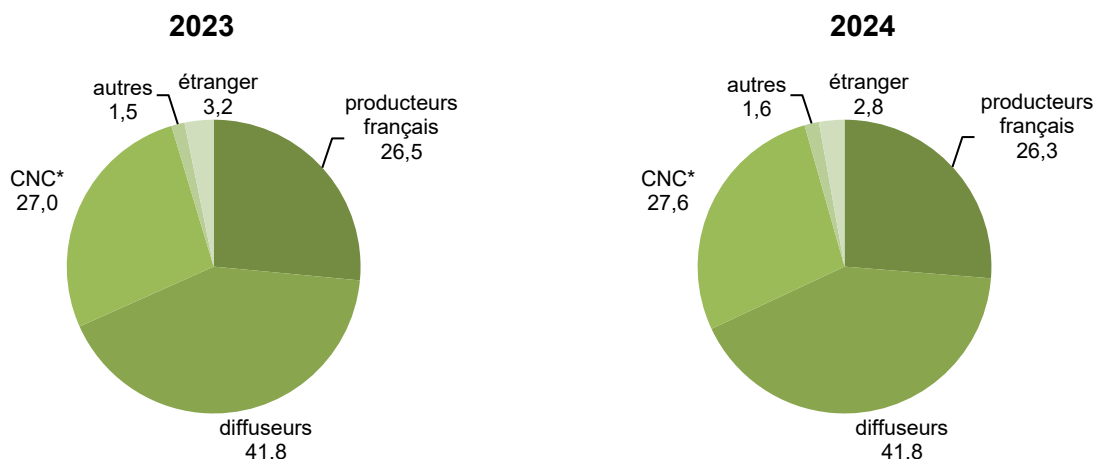
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
financements français	117,2	109,9	113,2	115,2	84,2	67,9	98,1	90,9	94,6	106,7
producteurs français	31,9	30,6	31,9	35,5	25,5	18,5	26,4	26,4	25,8	28,9
préventes en France	1,6	1,2	1,3	1,3	0,8	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2
diffuseurs	46,0	42,3	42,8	43,0	32,5	28,7	40,9	36,8	40,8	45,8
SOFICA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CNC y compris compléments ¹	36,4	34,2	34,9	33,5	24,1	18,7	26,8	26,3	26,4	30,2
autres financements français ²	1,3	1,6	2,2	1,8	1,3	1,7	3,5	1,2	1,0	1,6
financements étrangers	8,0	7,1	8,4	8,2	4,4	2,4	2,2	2,4	3,1	3,0
coproductions étrangères	7,0	5,8	6,7	7,2	3,6	2,2	2,1	1,8	2,4	2,5
préventes à l'étranger	1,0	1,3	1,7	1,0	0,8	0,2	0,1	0,5	0,7	0,5
total des financements	125,2	117,0	121,6	123,4	88,6	70,3	100,3	93,3	97,7	109,7

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (%)



* Y compris les compléments d'aide.

Source : CNC.

C. France Télévisions, premier financeur avec la moitié des apports diffuseurs

Commandes des diffuseurs d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Groupe Arte	147	138	157	151	7,1	6,5	124,9	121,6	47,3	44,6	37,9	36,7
Groupe Canal+	137	138	200	202	5,8	6,4	109,0	110,3	24,5	37,9	22,5	34,4
Groupe France Télévisions	250	325	300	360	17,8	22,9	152,0	161,7	66,1	67,9	43,5	42,0
Groupe M6	19	21	24	29	2,7	1,5	260,6	146,0	132,5	65,2	50,9	44,7
Groupe TF1	6	10	7	10	1,4	1,3	378,1	236,8	231,3	137,2	61,2	57,9
autres chaînes gratuites	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres chaînes payantes	11	2	13	8	0,3	0,1	71,4	60,1	26,9	20,0	37,7	33,3
autres services en ligne	99	86	140	152	2,6	3,0	88,4	98,6	15,0	28,8	16,9	29,2
chaînes locales	108	118	133	176	3,1	4,1	91,5	95,7	19,5	25,2	21,3	26,3
total	777	837	974	1 087	40,8	45,8	125,9	131,1	44,5	49,7	35,3	37,9

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

Source : CNC.

En 2024, les chaînes publiques représentent 64,0 % des investissements de l'ensemble des diffuseurs dans l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant soutenu au fonds de soutien audiovisuel (61,2 % en 2023 et 60,6 % en moyenne sur la décennie).

En 2024, le groupe **France Télévisions** (chaînes linéaires et services en ligne) augmente son volume de commandes de programmes de spectacle vivant à 360 heures (+20,0 %), dont 325 en tant que premier diffuseur (+30,2 %), le plus haut niveau depuis 2017 (373 heures). Les apports financiers du groupe dans le genre augmentent de 28,1 %, pour atteindre 22,9 M€, soit 49,9 % des investissements totaux des diffuseurs (43,7 % en 2023), troisième plus haut niveau de la décennie derrière 2020 (55,6 %) et 2021 (54,7 %). Les apports du groupe couvrent 42,0 % du devis des programmes de spectacle vivant commandés en 2024 (43,5 % en 2023), avec un apport horaire en hausse de 2,8 % sur un an (67,9 K€ en 2024, contre 66,1 K€ en 2023), deuxième plus haut niveau de la décennie, derrière 2021 (68,3 K€).

La chaîne Culturebox, lancée le 1^{er} février 2021, finance 77 heures de spectacle vivant en 2024, dont 72 en tant que premier diffuseur, soit 16,5 % d'heures de plus qu'en 2023 (66 heures, dont 53

en tant que premier diffuseur). Culturebox investit à hauteur de 3,6 M€ en 2024 (3,1 M€ en 2023). Les investissements de France 2 et France 3 continuent de progresser : France 2 investit 5,0 M€ dans le spectacle vivant en 2024 (+33,7 %) pour 27 heures de programmes (+95,0 %), toutes en tant que premier diffuseur, et France 3, 2,7 M€ (+39,5 %) pour 12 heures (-1,7 %), toutes en tant que premier diffuseur. Le groupe France Télévisions investit notamment dans le programme de cirque *46^{ème} Festival international du Cirque de Monte-Carlo* (163' – Aubes Productions), France 2 dans le programme musical *Concert de Paris 2024* (110' – Ego Productions / Électron libre Productions), France 3 dans le programme de musiques traditionnelles *Festival interceltique de Lorient 2024* (94' – Morgane Productions – UgoProd) et la chaîne Culturebox dans l'opéra *Don Quichotte* (121' – La Belle Télé). France.tv est le premier service en ligne en termes d'investissement et volume horaire avec 1,5 M€ (+3,7 % par rapport à 2023) pour 53 heures, dont 31 en première diffusion (57 heures dont 35 en tant que premier diffuseur en 2023). Le service finance notamment le festival de musique *Rock en Seine 2024* (5x57' - Sombrero and Co).

Le volume horaire de programmes de spectacle vivant financé par le groupe **Arte** (y compris Arte.tv) diminue de 4,4 %, passant à 151 heures en 2024, dont 138 en tant que premier diffuseur (-6,3 %). L'apport financier global du groupe baisse à 6,5 M€ (-9,4 %), mais reste néanmoins le deuxième plus haut niveau de la décennie après 2023 (7,1 M€). Arte représente 14,1 % des investissements totaux réalisés par l'ensemble des diffuseurs dans le genre (17,5 % en 2023). L'apport horaire du groupe en tant que premier diffuseur passe de 47,3 K€ en 2023 à 44,7 K€ en 2024 (-5,7 %). Les apports du groupe couvrent 36,7 % du devis des programmes de spectacle vivant qu'il finance en 2024 (37,9 % en 2023).

La chaîne Arte diffuse notamment le programme *Hellfest Open Air 2024* (12x61' – Sombrero and co), ou encore le *Arte concert festival 2024* (4x66' – La Blogothèque productions). Le service en ligne du groupe, arte.tv, commande 35 heures de spectacle vivant, dont 24 en tant que premier diffuseur, pour un investissement total de 994,0 K€. Le service investit notamment dans l'adaptation du festival de rock *BBK Live Festival Bilbao* (3x46' – Les Films Jack Febus).

Le **groupe Canal+** augmente ses apports de 11,0 % en 2024, pour atteindre 6,4 M€ (5,8 M€ en 2023), et maintient un volume de préachat stable : 202 heures d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant, dont 138 en tant que premier diffuseur, contre 200 heures en 2023 (+0,9 %), dont 137 en tant que premier diffuseur (+1,4 %). Le groupe est, pour la cinquième année consécutive, le troisième investisseur derrière France Télévisions et Arte (6,5 M€).

Mezzo (Groupe Canal+ / Les Échos-Le Parisien) préachète 81 heures, dont 51 en tant que premier diffuseur (112 heures dont 59 en tant que premier diffuseur en 2023). La chaîne apporte au total 1,1 M€ (-28,3 % par rapport à 2023). Mezzo est la première chaîne du groupe en termes de volume horaire, et préachète notamment le programme *I Capuleti e i Montecchi Opéra Royal De Wallonie* (144' – OxyMore). Les chaînes Olympia TV (65 heures de programmes, dont 30 en tant que premier diffuseur, pour un investissement de 1,2 M€) et Comédie+ (36 heures de programmes, dont 23 en tant que premier diffuseur, pour un investissement de 1,3 M€) sont respectivement deuxième et troisième en volume horaire. La chaîne Canal+ augmente de 60,9 % son investissement, à 2,1 M€, pour 33 heures de programmes. Les chaînes CStar (231,3 K€) et C8 (324,7 K€) préachètent également, chacune, plus de quinze heures d'adaptations audiovisuelles de spectacles, en ligne avec le volume d'achats enregistré l'année précédente. Canal+ investit, par exemple, dans le programme d'humour *Manu Payet - Emmanuel 2* (93' – Elephant Story / Kiosco Max), CStar dans le programme musical *Les Françaises - Bonjour Au Revoir* (110' – Wahoo) et C8 dans l'adaptation de la pièce de théâtre *Je préfère qu'on reste ensemble* (94' - Bonne Pioche Télévision).

Le **groupe TF1** diminue son investissement pour la deuxième année consécutive, à 1,3 M€ (-6,2 % par rapport à 2023), après le haut niveau enregistré en 2022 (2,2 M€). Le groupe investit dans 10 heures de programmes (7 heures en 2023), toutes en tant que premier diffuseur (6 en 2023). Son apport horaire baisse de 40,7 %, pour atteindre 137,2 K€ (231,3 K€ en 2023), couvrant 57,9 % des devis (61,2 % en 2023). L'apport horaire du groupe en 2024 atteint le deuxième plus haut niveau de la décennie à 137,2 K€, derrière le record établi en 2023 (231,3 K€).

La chaîne TF1 finance 2 heures, toutes en tant que premier diffuseur (3 heures en 2023), à hauteur de 450,0 K€ (+818,4 % par rapport aux 49,0 K€ de 2023). Ce bond des apports de la chaîne s'explique par un investissement important sur la première édition de l'adaptation du spectacle *Le concert Star Academy* (120' – Endemol Fiction). La chaîne TMC finance 5 heures, toutes en tant que premier diffuseur (4 heures en 2023, dont 3 en tant que premier diffuseur), à hauteur de 770,0 K€ (-44,2 % par rapport aux 1,4 M€ de 2023). TMC investit ainsi dans trois adaptations audiovisuelles : le concert *Mika Apocalypse Calypso à l'Accor Arena* (97' – Morgane Production) et les deux spectacles d'humour *Le Bracelet* (102' – Elephant Adventures / Kiosco.tv) et *Fabrice Luchini, la Fontaine et le Confinement* (93' – Bonne Pioche Télévision).

Après la forte croissance de son investissement sur les trois dernières années (multiplié par trois en 2023 et par quatre en 2022), l'apport du **groupe M6** passe de 2,6 M€ en 2023 à 1,5 M€ en 2024. Le groupe finance 29 heures de programmes, dont 21 en tant que premier diffuseur (24 heures dont 19 en tant que premier diffuseur en 2023).

Paris Première, la chaîne du groupe la plus active dans le spectacle vivant, finance 18 heures, dont 13 en tant que premier diffuseur, pour un investissement total de 685,0 K€ et commande notamment le programme d'humour *Giroud et Stotz fêtent leurs 10 ans d'âge mental au Grand Point-Virgule* (95' – Act 4 Productions). La chaîne M6 investit dans 4 heures de programme, pour deux concerts : *Sardou, Je me souviens d'un adieu* (104' – Elephant adventures / Universal Music France) et *Jean-Michel Jarre, Versailles 400* (58' – Morgane production). La chaîne W9 préachète elle aussi un concert, *Christophe Willem en Panorama* (133' – Prismédia).

21 **chaînes locales** financent des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant soutenues au fonds de soutien audiovisuel en 2024 (15 en 2023), et 12 d'entre elles en tant que premiers diffuseurs (10 en 2023). En 2024, les chaînes locales investissent 4,1 M€ (+32,0 % par rapport à 2023) dans 176 heures de programmes au total (133 heures en 2023) dont 118 en tant que premier diffuseur (108 en 2023).

TV Rennes est, en 2024, la chaîne locale la plus active en termes d'investissement, avec 1,25 M€ d'apports (+69,2 % sur un an) dans 47 heures de programmes dont 27 en tant que premier diffuseur (31 heures dont 18 en tant que premier diffuseur en 2023). La première chaîne locale en volume horaire est Télé Grenoble Isère, qui commande 69 heures de programmes, dont 45 en tant que premier diffuseur (63 en 2023, dont 27 en premier diffuseur), pour un total de 1,14 M€ (959,2 K€ en 2023).

En 2024, 9 services en ligne, qui ne sont pas attachés aux groupes audiovisuels précédemment cités, financent des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant soutenues au fonds de soutien audiovisuel. Ils investissent 3,0 M€ (2,6 M€ en 2023) répartis sur 152 heures de programmes de spectacle vivant, dont 86 en tant que premiers diffuseurs (140 heures en 2023, dont 99 en tant que premiers diffuseurs).

Le premier service en ligne en termes de volume horaire et d'investissement est Museec (Medici.tv), dédié à la musique classique, avec 958,4 K€ d'investissements (1,1 M€ en 2023) sur 62 heures de programmes, dont 33 en tant que premier diffuseur (81 heures en 2023 dont 34 en tant que premier diffuseur).

D. La musique de variété/rock, premier genre de spectacle vivant en volume horaire en 2024

Les thématiques des adaptations de spectacle vivant reposent sur du déclaratif. Ces données sont donc à prendre avec précaution la catégorisation peut, en effet, être subjective et n'est pas vérifiée.

En 2024, les adaptations de spectacles de **variété/rock** sont de nouveau le premier genre de spectacle vivant adapté, avec 166 heures (130 heures en 2023), et notamment *Déambulations – Eddy de Pretto au bazar de l'Hôtel de ville* (67' – Sourdoreille Production), *Hyperweek-end Festival 2024* (2x75' – Morgane Productions) ou encore *Hellfest 2024* (12x61' - Sombrero and Co).

Le genre variété/rock représente 19,8 % du volume horaire total des adaptations de spectacle vivant aidé en 2024 (16,8 % en 2023). Le coût horaire de ces spectacles est stable, à 122,1 K€ (123,8 K€ en 2023). TV Rennes commande un volume important de programmes dans ce genre avec 38 heures, dont 24 en tant que premier diffuseur, pour un apport total de 1,1 M€. Elle diffuse notamment *les Trans musicales de Rennes* (5x45' – Sombrero and Co) et *Les Vieilles Charrues 2024* (6x62' – Sombrero and Co).

Le volume horaire du **théâtre** est stable (151 heures en 2024, 149 en 2023), représentant 18,1 % du total (19,2 % en 2023). Le coût horaire baisse de 7,0 % par rapport à 2023 (161,9 K€), à 150,5 K€ en 2024. Le CNC verse 5,8 M€ d'aides à ces programmes (5,7 M€ en 2023, +1,8 %), soit 19,2 % des aides totales accordées au spectacle vivant.

Comédie+ est la première chaîne en nombre d'heures de théâtre commandées (34 en 2024, dont 23 en tant que premier diffuseur) pour 1,2 M€ d'investissements (1,5 M€ en 2023, -16,2 %). Elle commande notamment la pièce musicale *Les franglaises - Bonjour au revoir* (110' – Wahoo). France 2 est la première chaîne en termes d'investissements sur le genre, à 2,2 M€ (2,1 M€ en 2023, +6,8 %) pour un total de 8 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur. France 2 investit notamment dans l'adaptation de la pièce comique *Le duplex* (86' – Bonne Pioche Télévision).

Le volume horaire des programmes dédiés à la **musique classique et contemporaine** augmente de 14,1 % par rapport à 2023 (122 heures), à 139 heures en 2024, avec notamment les concerts *Passion selon Saint Matthieu* (163' - Wahoo) et *Versailles – L'enlèvement au sérail de Mozart* (141' – Camera Lucida Productions). Le genre représente 16,7 % des heures de spectacle vivant, soit +1,0 point par rapport à 2023.

Le coût horaire des adaptations de musique classique et contemporaine est également en croissance, à 127,4 K€, soit +6,9 % par rapport à 2023 (119,2 K€). Mezzo est le premier diffuseur en termes de volume horaire commandé, avec 38 heures, dont 20 en tant que premier diffuseur, pour 500,3 K€ d'apport. La chaîne commande notamment le *Verbier festival 2024* (6x84' – Heliox). France 2 est le premier diffuseur en termes d'investissements, avec 1,3 M€ apportés à 3 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur. La chaîne participe notamment à l'adaptation du *Concert de Paris 2024* (1x110' – Ego Productions / Electron Libre Productions).

Les programmes **musicaux** enregistrent une hausse en 2024 de 9,8 % : 621 heures, contre 566 en 2023. Ils représentent toujours une très grande majorité des heures aidées avec 74,2 % du volume total en 2024 (72,9 % en 2023). Le CNC les soutient à hauteur de 21,2 M€ (+18,2 % par rapport à 2023, 17,9 M€), soit 70,0 % des aides totales au spectacle vivant en 2024 (67,8 % en 2023). Leur coût horaire augmente à 119,3 K€ en 2024 contre 111,8 K€ en 2023 (+6,8 %).

Au sein de cet ensemble, les deux premiers genres sont les programmes de variété/rock et de musique classique et contemporaine, comme déjà mentionné ci-dessus. Les spectacles de **hip-hop/rap/électro** sont le troisième genre musical avec 85 heures de programmes commandés en 2024 (88 en 2023), soit 10,1 % de l'ensemble des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant aidé. L'investissement sur ces programmes et leur coût horaire progressent : respectivement de +10,9 % à 4,0 M€ en 2024 et de +10,4 % à 112,2 K€. Arte est le premier diffuseur en volume avec 15 heures de programmes, toutes en tant que premier diffuseur, à hauteur de 480,5 K€. La chaîne investit notamment dans le concert *Air au Royal Albert Hall* (91' – La Blogothèque Productions) ou *Moby : 25 years of play au Sportpaleis d'Anvers* (93' – Commune Image Media / The Shift). En investissements, France 2 est le premier diffuseur avec 695,0 K€ pour 8 heures, toutes en tant que premier diffuseur. La chaîne commande notamment *SCH Decennium au vélodrome* (147' – Les Films Jack Febus).

La diffusion de spectacles de **jazz** continue sa croissance en 2024 avec 90 heures commandées (70 en 2023). Le coût horaire de ces œuvres s'établit à 79,9 K€ (84,5 K€ en 2023). Télé Grenoble est de loin le premier diffuseur tant en volume qu'en investissements, avec 27 heures, dont 18 en tant que premier diffuseur, pour un apport de 465,2 K€. La chaîne investit notamment dans *Mon P'tit Concert* (4x50' – Tangaro, Macondo). La deuxième chaîne du genre, TL7, commande 22 heures de jazz, dont 8 en tant que premier diffuseur, pour 214,6 K€. La chaîne participe notamment à *Kutu – Jazz à Vienne 2024* (60' – Séquence).

Les commandes d'œuvres audiovisuelles de **musiques du monde et musiques traditionnelles** sont en hausse de 14,1 %, passant de 49 heures en 2023 à 55 heures en 2024 avec notamment *Eventi Musicali 2024* (5x61' – Tangaro, Beaubourg Audiovisuel) et *Dolce Notte saison 2* (5x60' – Mareterraniu). Le genre représente 6,7 % des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant commandées en 2024 (6,3 % en 2023). Le coût horaire de ces adaptations est de 92,9 K€ (84,8 K€ en 2023). ViàTéléPaese, chaîne locale corse, est la première en volume commandé, avec 20 heures, dont 12 en tant que premier diffuseur, pour un apport de 354,3 K€. La chaîne investit notamment dans le festival *Eventi Musicali 2024* (5x61' – Tangaro, Beaubourg Audiovisuel). Les chaînes d'Outre-mer de France Télévisions sont les premières en termes d'investissements, avec un apport de 377,3 K€, réparti sur 16 heures, dont 12 en tant que premier diffuseur. Elles participent notamment à l'adaptation de *Fanny J et Joé Dwèt Filé à l'Accor Arena* (2x30' – Bci Communication) et *Une Odyssée* (101' – Axe Sud).

Pour la deuxième année consécutive, les commandes d'**opéra** reculent (-26,6 %), passant de 108 heures en 2023 à 86 heures en 2024 (117 heures en moyenne par an sur la décennie). Les programmes d'opéra représentent 10,3 % des adaptations de spectacle vivant en 2024, contre 13,9 % en 2023. Le coût horaire de ces adaptations est en hausse de 28,4%, à 163,4 K€ (127,3 K€ en 2023). Mezzo est le premier diffuseur en termes de volume commandé, avec 27 heures, dont 19 en tant que premier diffuseur (39 heures dont 20 en tant que premier diffuseur en 2023), mais son apport est réduit de 33,2% en 2024, passant de 579,5 K€ en 2023 à 387,0 K€. La chaîne investit notamment dans *I Capuleti e i Montecchi – Opéra Royal de Wallonie* (144' – Oxymore). France 3 est la première chaîne en termes d'investissements, avec un apport de 1,6 M€ réparti sur 4 heures

de programmes, toutes en tant que premier diffuseur. La chaîne participe notamment à *Musiques en Fête, en direct des Chorégies d'Orange 2024* (56' – Morgane Productions).

Le volume de commande d'adaptations audiovisuelles de spectacles de **danse** baisse de 3,0 %, passant de 47 heures en 2023 à 45 heures en 2024. Le genre représente 5,4 % des adaptations de spectacle vivant (6,0 % en 2023). Le coût horaire de ces programmes s'élève à 186,1 K€ en 2024 (158,0 K€ en 2023, +17,8 %), porté par plusieurs œuvres avec des devis élevés, comme *Casse-Noisette* (103' – Opéra national de Paris, François Roussillon et associés) et *La fille mal gardée* (107' – Aubes Productions).

Le volume horaire des adaptations audiovisuelles de **cirque** est stable, à 12 heures. Le cirque représente 1,4 % des adaptations de spectacle vivant en 2024, comme en 2023. Le cirque reste le genre de programme le plus coûteux en 2024, à 284,2 K€ en moyenne par heure, contre 232,0 K€ en 2023 (+22,5 %). Cette augmentation s'explique par la présence en 2024 de trois œuvres à coût élevé : *Qui Som ?* (102' - La compagnie des Indes), le 46^{ème} festival international du cirque de Monte-Carlo (163' – Aubes Productions) et le 43^{ème} festival mondial du cirque de demain (92' – Aubes Productions).

L'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant selon le genre

	heures		apports diffuseurs (M€)		coût horaire (K€)		apports du CNC (M€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
musique	566	621	24,6	30,5	111,8	119,4	17,9	21,2
dont								
classique/contemporaine	122	139	5,5	7,4	119,2	127,4	3,9	4,8
opéra	108	86	5,3	5,6	127,3	163,4	3,6	3,5
hip hop / rap / électro	88	85	3,6	4,0	101,6	112,2	2,7	2,8
monde / traditionnel	49	55	1,7	2,2	84,8	97,1	1,3	1,7
variété / rock	130	166	6,6	8,8	123,8	122,1	4,6	5,9
jazz	70	90	1,9	2,5	84,5	79,9	1,7	2,4
cirque	12	12	1,0	1,3	232,0	284,2	0,7	0,9
danse	47	45	2,4	2,6	158,0	186,1	2,0	2,1
théâtre	149	151	12,7	11,0	161,9	150,5	5,7	5,8
autres spectacles	2	7	0,0	0,4	77,5	139,0	0,1	0,3
total	776	837	40,8	45,8	125,9	131,1	26,4	30,2

Source : CNC.

E. Augmentation des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant à 100 K€ ou plus par heure

En 2024, la répartition des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant selon le devis est relativement stable. 28,8 % des heures aidées d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant ont un coût horaire inférieur à 80 K€, en baisse par rapport à 2023 (33,9 %) et au deuxième plus bas niveau depuis 2011 (16,2 %) et devant 2020 (27,6 %). Ces programmes totalisent 12,7 % des investissements des diffuseurs et 18,1 % des aides allouées au genre par le CNC.

En 2024, 23,2 % des heures de programmes de spectacle vivant aidées par le CNC sont produites à un coût horaire moyen compris entre 80 K€ et 100 K€ en moyenne (20,5 % en 2023).

Les œuvres correspondantes représentent 14,5 % des apports des diffuseurs et 17,9 % des aides du CNC allouées au genre en 2024 (respectivement 12,9 % et 16,0 % en 2023).

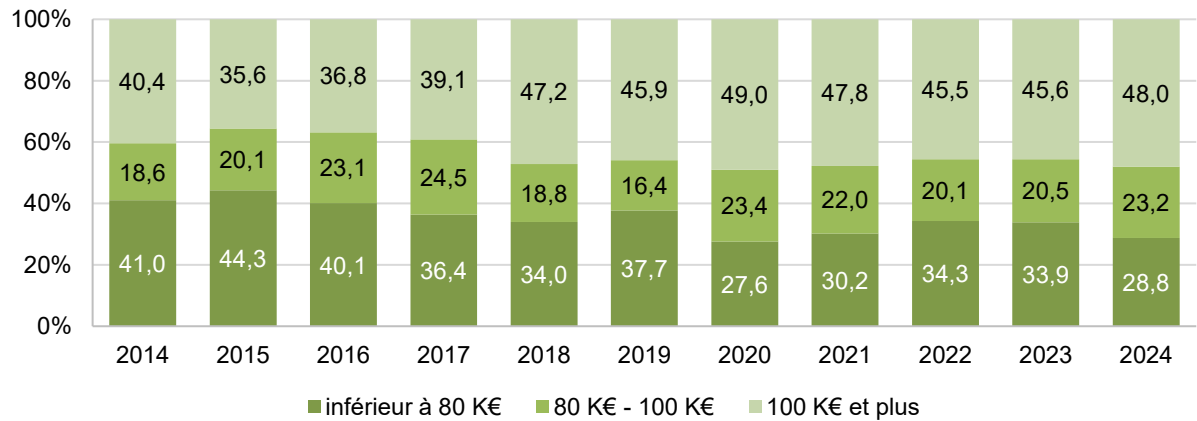
Les œuvres dont le coût horaire est supérieur à 100 K€ représentent 48,0 % du volume horaire aidé, 72,9 % des investissements des diffuseurs et 64,0 % des aides du CNC (respectivement 45,6 %, 72,8 % et 63,0 % en 2023).

Production aidée d’adaptations audiovisuelles de spectacle vivant selon le coût horaire

	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
inférieur à 80 K€	263	241	17,1	16,2	5,9	5,8	5,6	5,5
80 K€ à 90 K€	107	115	9,1	9,8	3,2	3,9	2,7	3,2
90 K€ à 100 K€	52	79	5,0	7,5	2,0	2,8	1,5	2,2
100 K€ à 120 K€	118	126	13,0	13,8	5,2	5,3	3,9	4,2
120 K€ à 200 K€	152	176	21,8	26,2	9,0	11,1	5,9	7,3
200 K€ à 300 K€	38	46	9,4	10,5	4,4	4,4	2,3	2,6
300 K€ à 400 K€	18	29	6,4	10,3	3,0	4,9	1,3	2,4
400 K€ et plus	27	25	15,9	15,4	8,1	7,7	3,3	2,9
total	776	837	97,7	109,7	40,8	45,8	26,4	30,2

Source : CNC.

Heures aidées d’adaptations audiovisuelles de spectacle vivant selon le coût horaire (%)



Source : CNC.

F. Les frais techniques, premier poste de dépenses du spectacle vivant, devant le personnel

En 2024, les rémunérations (comprenant droits artistiques, personnel, interprétation, charges sociales) concentrent la moitié des dépenses des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant, à 49,7 % du total (50,4 % en 2023), devant les frais techniques (26,8 %, stable par rapport à 2023, à 26,2 %) et le tournage (23,5 %, également stable au niveau de 23,4 % en 2023).

Dans le détail, les frais techniques sont le premier poste de dépenses, à 29,4 M€ (+15,1 % par rapport à 2023), devant le personnel (22,6 M€, +22,4 %) et les droits artistiques (16,9 M€, -7,6 %).

Au global, les dépenses pour les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant augmentent de 12,3 % par rapport à 2023, avec une croissance de 12,1 % des dépenses en France (105,9 M€ en 2024) et de 19,7 % des dépenses à l'étranger (3,8 M€).

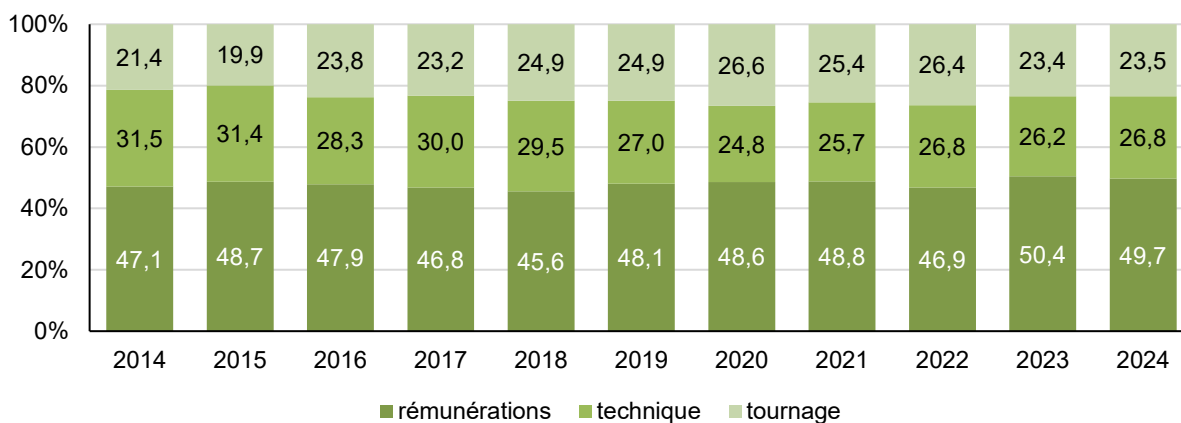


Postes de dépenses de production des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (M€)

	France		étranger		total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
droits artistiques	16,9	14,9	1,4	1,9	18,2	16,9
personnel	18,3	22,3	0,2	0,2	18,4	22,6
interprétation	3,3	4,2	0,6	0,6	3,9	4,8
charges sociales	8,7	10,3	0,0	0,0	8,7	10,3
rémunérations	47,2	51,6	2,1	2,8	49,3	54,5
moyens techniques, laboratoires	25,3	29,2	0,3	0,3	25,6	29,3
technique	25,3	29,2	0,3	0,3	25,6	29,4
décors et costumes	4,9	6,1	0,2	0,2	5,2	6,3
transport, défraiement, régie	4,2	4,8	0,5	0,5	4,8	5,2
assurance, divers	2,6	3,2	0,0	0,0	2,6	3,2
frais généraux	8,9	10,5	0,0	0,0	9,0	10,6
imprévus	1,4	0,5	-	-	1,4	0,5
tournage	22,1	25,1	0,8	0,7	22,9	25,8
total	94,5	105,9	3,2	3,8	97,7	109,7

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant par grand poste¹ (%)



¹ Rémunérations : droits artistiques + personnel + interprétation + charges sociales ; technique : moyens techniques, laboratoires ; tournage : décors et costumes + transport, défraiement, régie + assurance, divers + frais généraux + imprévus.

Source : CNC.

VI. Le magazine d'intérêt culturel

Chiffres clés du magazine d'intérêt culturel

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	évol. 24/23
volume horaire (heures)	353	372	350	353	263	267	299	256	202	255	+25,8%
devis (M€)	32,3	27,5	28,6	32,6	26,1	22,0	26,8	15,4	12,3	15,2	+23,3%
coût horaire (K€/heure)	91,5	73,9	81,9	92,4	99,1	82,3	89,7	60,0	60,8	59,6	-2,0%
apports du CNC ¹ (M€)	3,4	2,5	3,2	3,9	3,5	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0	+9,1%
apport horaire du CNC (K€/heure)	9,7	6,7	9,1	11,1	13,4	11,8	12,7	9,2	9,2	7,9	-13,3%

¹ Y compris les compléments d'aide.

Source : CNC.

A. 255 heures de magazines d'intérêt culturel aidées en 2024, en net rebond après le point bas de 2023

Le CNC apporte un soutien exclusivement sélectif aux magazines d'intérêt culturel, après avis des commissions documentaire-magazine et spectacle vivant.

30 magazines bénéficient d'un soutien financier en 2024 (31 en 2023, 51 en 2019). Le volume de production aidée augmente de 25,8 % sur un an, à 255 heures (202 heures en 2023), mais reste tout de même en-dessous du niveau moyen décennal (297 heures entre 2015 et 2024). Le nombre de dossiers de demandes d'aides déposés est relativement stable sur un an (39 dossiers en 2024, 38 en 2023) mais en baisse par rapport à 2022 (43 dossiers).

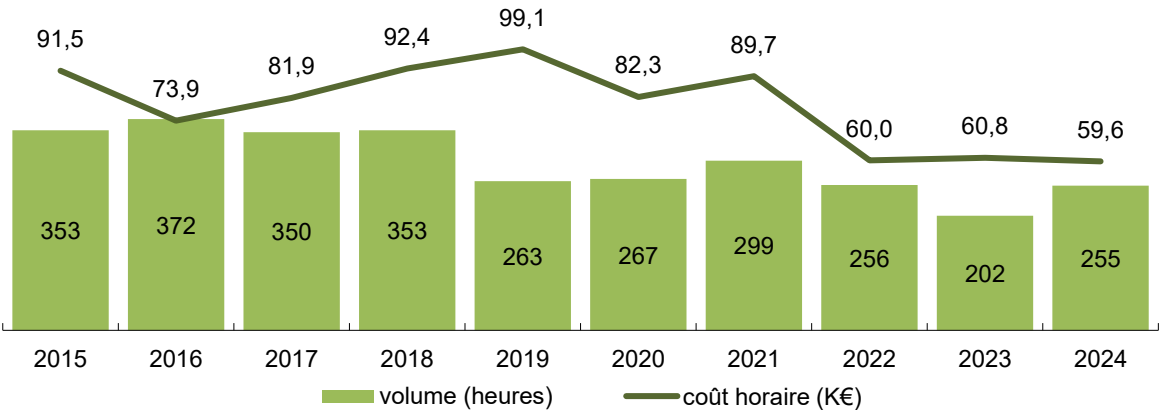
En s'établissant à 15,2 M€, les devis de ces programmes aidés progressent sur un an : +23,3 % par rapport à 2023, mais restent le deuxième niveau le plus faible sur 20 ans (derrière 2023, 12,3 M€). Le coût horaire moyen s'établit à 59,6 K€, en légère baisse par rapport à 2023 (-2,0 %).

Un rebond de l'engagement des diffuseurs dans le magazine d'intérêt culturel s'observe en 2024 (+40,7 % d'investissements sur un an), mais à un niveau toujours très inférieur à celui d'avant crise (-47,3 % par rapport à la moyenne 2017-2019).

Huit magazines sont nouvellement soutenus en 2024 (54 heures de programmes) : la deuxième saison de *Beau Geste* sur France 2 (25 heures) ou *En plein Centre* sur France 3 Centre-Val de Loire (8 heures). Trois magazines sont de nouveau soutenus (26 heures de programme), dont *Tracks* pour Arte (14 heures).

En revanche, 12 magazines ne sont pas renouvelés, soit 29 heures de programmes. Parmi eux, se trouvent *Renversant* sur France 3 Centre Val de Loire, TV Tours et Bip TV (8 heures) ou encore *Viva Cinéma* sur Ciné+.

Volume et coût horaire des magazines d'intérêt culturel aidés



Source : CNC.

B. Une contribution des diffuseurs en hausse

Au global, les financements français consacrés aux magazines d'intérêt culturel aidés augmentent de 23,3 % en 2024, après avoir subi une baisse de 20,1 % entre 2022 et 2023. Ils s'établissent à 15,2 M€, contre 12,3 M€ en 2023.

L'apport des diffuseurs s'établit à 10,3 M€, en hausse de 40,7 % par rapport à 2023 (7,3 M€, au plus bas depuis 1998), mais toujours en-deçà du niveau moyen de la décennie (15,8 M€). Les chaînes représentent 67,6 % du total des financements des magazines d'intérêt culturel en 2024 (59,3 % en 2023), plus haut niveau de contribution depuis 2017 (68,5 %). Les diffuseurs apportent, en moyenne, 40,3 K€ par heure de programme en 2024 (+11,8 % par rapport à 2023), dans un contexte de baisse de 2,0 % du coût horaire. Cet apport horaire se situe cependant toujours sous la barre des 50 K€ pour la troisième année consécutive, alors qu'il était supérieur à ce niveau quasiment chaque année depuis 2004 (sauf en 2007, 2008 et 2016).

À 1,7 M€ en 2024, les apports des producteurs français baissent de 19,9 % par rapport à 2023 (1,9 M€). Ils atteignent leur plus bas niveau historique et reculent pour la troisième année consécutive. Ils couvrent ainsi une moindre part des devis des magazines d'intérêt culturel, à 11,1 % (17,0 % en 2023), au plus bas niveau historique, à égalité avec 2010.

Les subventions versées par le CNC, y compris les compléments d'aides, aux magazines d'intérêt culturel, s'établissent à 2,0 M€, en hausse de 9,1 % par rapport à 2023 (1,9 M€). En moyenne, le CNC apporte 7,9 K€ par heure de programmes en 2024, un plus bas niveau depuis 2016 (6,7 K€). Les subventions versées par le CNC couvrent, en moyenne, 13,3 % du devis des magazines, un taux de couverture en recul par rapport à 2023 (15,1 %), mais au-dessus de celui des producteurs français (11,2 %) pour la deuxième fois de l'histoire de la production audiovisuelle aidée (en 2010, 12,1 % pour le CNC et 11,1 % pour les producteurs français).

En 2024, un seul magazine d'intérêt culturel aidé a fait l'objet de préventes étrangères : *1,2,3 Musette & 1,2,3 Dansez* pour ViàVosges, TV Rennes et Moselle TV (65 heures de programmes) en coproduction avec la Belgique.

Financement prévisionnel du magazine d'intérêt culturel aidé (M€)

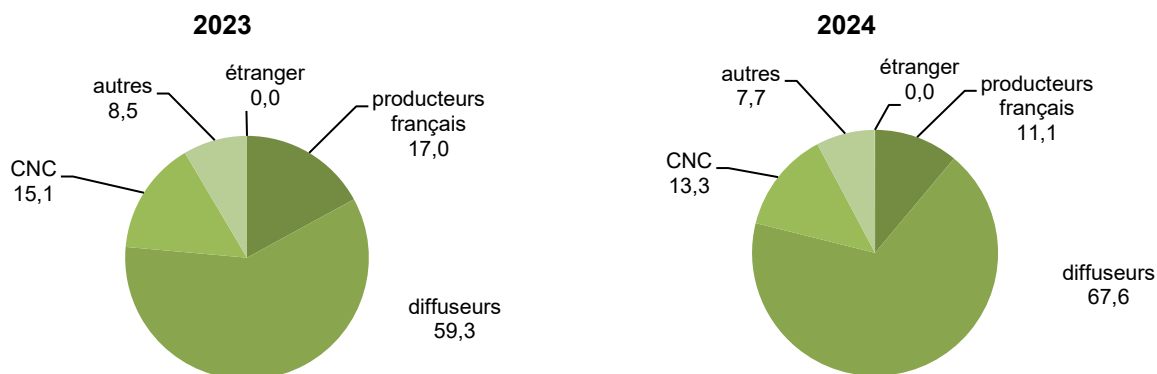
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
financements français	32,2	27,3	28,6	32,5	26,0	21,9	26,8	15,4	12,3	15,2
producteurs français	5,0	4,7	4,6	5,4	4,1	3,1	4,3	2,5	2,1	1,7
préventes en France	0,1	0,2	-	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
diffuseurs	22,4	18,5	19,6	21,9	16,9	14,4	17,3	9,7	7,3	10,3
SOFICA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CNC y compris compléments ¹	3,4	2,5	3,2	3,9	3,5	3,1	3,8	2,4	1,9	2,0
autres financements français ²	1,3	1,4	1,2	1,3	1,5	1,2	1,3	0,8	1,0	1,2
financements étrangers	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-	0,0
coproductions étrangères	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	-	0,0	0,0	-	-
préventes à l'étranger	-	0,2	0,1	0,0	-	0,1	0,0	-	-	0,0
total des financements	32,3	27,5	28,6	32,6	26,1	22,0	26,8	15,4	12,3	15,2

¹ Compléments : aides accordées après la première décision.

² Autres financements français : autres aides du CNC, collectivités territoriales, aides européennes, mécénat, bourses, etc.

Source : CNC.

Financement prévisionnel du magazine d'intérêt culturel aidé (%)¹



¹ Y compris les compléments d'aides.

Autres = préventes en France + SOFICA + autres financements français.

Source : CNC.

C. Les ¾ des apports diffuseurs proviennent de France Télévisions, un plus haut niveau historique

Commandes des diffuseurs en magazine d'intérêt culturel

	heures initiées ¹		heures totales ²		apport des diffuseurs (M€) ²		coût horaire (K€) ¹		apport horaire (K€) ¹		taux de financement (%) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
France Télévisions	75	116	75	116	5,07	7,68	117,5	98,8	63,0	64,5	53,6	65,2
Groupe Arte	40	51	40	51	1,36	2,19	54,9	58,7	33,7	43,0	61,4	73,2
Groupe Canal+	19	17	19	17	0,69	0,19	48,4	17,7	36,2	11,0	74,8	62,0
Groupe Orange	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe M6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mediawan Thematics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres chaînes payantes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres services en ligne	-	-	-	1	-	0,02	-	-	-	-	-	-
chaînes locales	68	71	83	78	0,17	0,19	4,7	6,3	1,4	1,9	29,3	29,8
total	202	255	202	255	9,72	10,26	60,0	59,6	37,6	39,1	62,7	65,7

¹ En tant que premier diffuseur.

² Tous rangs de diffusion confondus.

Source : CNC.

L'investissement des chaînes du groupe **France Télévisions** progresse de 51,4 % par rapport à 2023, pour s'établir à 7,7 M€ (5,1 M€ en 2023), quatrième plus bas niveau historique cependant. Le groupe participe au financement de 116 heures de programmes (75 en 2023), toutes en tant que premier diffuseur. À lui seul, France Télévisions représente ainsi 74,8 % des apports des diffuseurs pour 45,4 % des heures initiées. France Télévisions commande notamment *La Colab* saison 3 (8x26' - Couac Productions) pour France 3 Pays de la Loire consacré aux musiques actuelles de la Région Pays de la Loire et le magazine d'actualités culturelles locales *Toki Woki* saison 6 (10x52' – Milgram) pour France 3 Paris Île de France.

La contribution du groupe **Arte** repart à la hausse en 2024 (+61,5 % par rapport à 2023), et passe à 2,2 M€ (1,4 M€ en 2023), mais reste cependant le deuxième plus bas niveau historique. Simultanément, son volume horaire progresse de 26,5 %, à 51 heures en 2024, toutes en tant que premier diffuseur, contre 40 en 2023 et 51 en moyenne sur la décennie. En 2024, la chaîne Arte continue notamment de programmer *Jour de play* (14x150' – IKO), émission dédiée aux jeux vidéo, ou *Court-Circuit* (11x22' – Caïmans Productions), émission dédiée aux courts métrages. Le coût

horaire des œuvres dans lesquelles investit Arte est de 58,7 K€ en 2024, en hausse de 7,0 % par rapport à 2023 (54,9 K€).

Le groupe **Canal+** investit dans 17 heures de magazine d'intérêt culturel en 2024, toutes en tant que premier diffuseur, contre 19 heures en 2023. Ces 17 heures correspondent à 190 K€ d'investissements du groupe, pour une seule œuvre : *Forever Cinéma* (40x26' – Caimans Productions).

En 2024, cinq **chaînes locales**, comme en 2023, investissent dans 78 heures de magazines d'intérêt culturel, contre 83 en 2023 (-5,7 %), dont 71 en tant que premier diffuseur (68 en 2023, soit +4,5 %). Elles s'engagent à hauteur de 0,2 M€, comme en 2023, avec par exemple *Champs libres* - Saison 8 (6x26') - Le Nouveau Studio pour TV 7 Bordeaux.

D. Plus de 40 % des magazines d'intérêt culturel ont un coût horaire inférieur à 20 K€

Les programmes dont le coût horaire est inférieur à 20 K€ représentent 42,1 % des heures de magazines d'intérêt culturel aidées en 2024, troisième plus haut niveau historique derrière 2023 (51,6 %) et 2022 (48,5 %, 27,0 % en moyenne sur la décennie). Ils totalisent 5,3 % des devis, 5,3 % des apports totaux des diffuseurs et 9,2 % des aides du CNC en 2024, plus haut niveau depuis 2007 (première année des statistiques selon le coût horaire). En moyenne, le coût horaire de ces programmes s'élève à 7,4 K€, contre 7,5 K€ en 2023. L'apport horaire du CNC, à 1,7 K€, progresse par rapport à 2023 (1,5 K€, soit +12,7 %), et l'apport horaire des premiers diffuseurs également, à 4,6 K€ contre 4,3 K€ en 2023 (+8,3 %).

Les magazines les plus chers (dont le coût horaire est supérieur ou égal à 100 K€) représentent 19,6 % des heures aidées (21,8 % en 2023). Ils totalisent 49,1 % des devis (65,2 % en 2023) et 45,3 % des apports totaux des diffuseurs (63,3 % en 2023), ainsi que 45,0 % des aides du CNC (51,6 % en 2023). Le coût horaire moyen des programmes de cette tranche atteint 149,7 K€ (-17,8 % par rapport à 2023) avec un apport horaire moyen du CNC de 18,3 K€ (-15,8 %) et un apport horaire des premiers diffuseurs de 88,5 K€ (-9,0 %).

Production aidée de magazine d'intérêt culturel selon le coût horaire

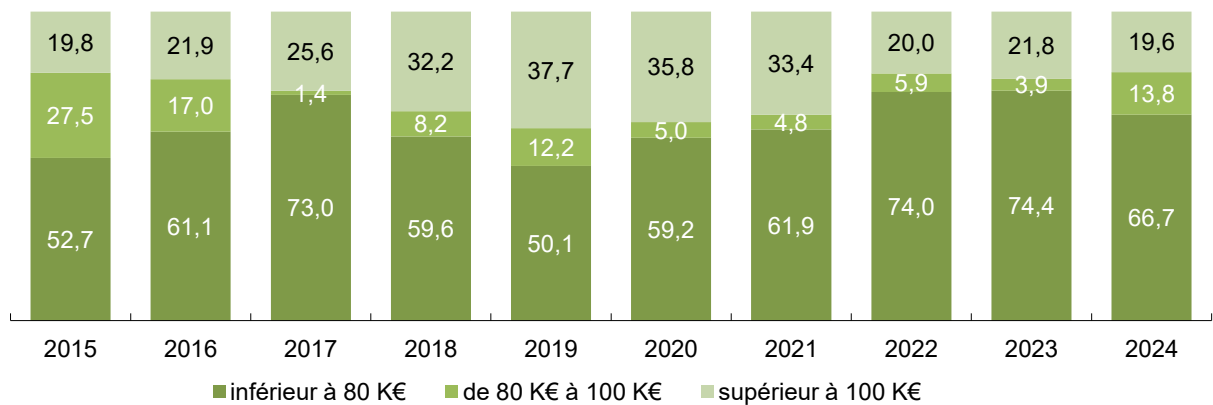
	heures		devis (M€)		diffuseurs (M€)		CNC (M€) ¹	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
inférieur à 20 K€	104	107	0,8	0,8	0,5	0,4	0,2	0,2
20 K€ à 40 K€	-	3	-	0,1	-	0,0	-	0,0
40 K€ à 60 K€	27	29	1,5	1,7	1,0	0,8	0,4	0,4
60 K€ à 80 K€	19	30	1,2	1,9	0,6	0,1	0,2	0,4
80 K€ à 100 K€	8	35	0,7	3,2	0,6	2,8	0,1	0,1
100 K€ à 120 K€	23	36	2,5	3,9	1,4	1,3	0,3	0,4
120 K€ et plus	21	13	5,5	3,6	3,2	0,9	0,7	0,5
total	202	255	12,3	15,2	7,3	6,2	1,9	2,0

¹ Hors compléments d'aide.

Source : CNC.

Entre 2023 et 2024, le nombre d'heures au coût horaire supérieur ou égal à 100 K€ augmente de 13,1 %, à 50 heures en 2024 contre 44 en 2023, après avoir été divisé par deux entre 2021 (100 heures) et 2022 (51 heures).

Heures aidées de magazine d'intérêt culturel selon le coût horaire (%)



Source : CNC.



VII. Les diffuseurs

Investissements des diffuseurs en 2024 (M€)

	fiction	documentaire	animation	spectacle vivant	magazine	total
Groupe Arte	13,9	35,8	1,1	6,5	2,2	59,5
Editions Philippe Amaury	-	-	-	-	-	-
France Télévisions Groupe	253,1	100,3	25,6	22,9	7,7	409,5
Groupe M6	39,4	9,1	7,4	1,5	-	57,4
CMA CGM	-	5,1	-	-	-	5,1
TF1	207,6	5,0	9,0	1,3	-	223,0
Mediawan Thematics	0,0	0,4	-	-	-	0,4
Disney	10,7	-	3,8	-	-	14,4
Groupe Canal+	62,0	21,4	10,1	6,4	0,2	100,1
autres chaînes gratuites	-	0,8	-	-	-	0,8
autres chaînes payantes	0,7	1,4	5,6	0,1	-	7,8
autres services en ligne	125,8	2,9	1,7	3,0	0,0	133,4
chaînes locales	0,0	3,2	0,0	4,1	0,2	7,5
total	713,2	185,4	64,3	45,8	10,3	1 019,0
<i>dont services V&DA mondiaux¹</i>	<i>136,40</i>	<i>2,3</i>	<i>2,2</i>	<i>0,2</i>	<i>-</i>	<i>141,1</i>

A. Le documentaire, 1^{er} genre en volume pour les groupes audiovisuels publics, CMA CMG et Mediawan Thematics

Au global, tous diffuseurs confondus, le documentaire concentre la majorité des heures aidées en 2024 (41,6 %), devant la fiction (26,1 %), les adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (19,2 %), l'animation (7,2 %) et le magazine d'intérêt culturel (5,8 %) en termes de volume. Les groupes audiovisuels opèrent des stratégies différentes, naturellement liées à leur stratégie éditoriale et ce que leur impose leur convention avec l'Arcom. Outre des obligations d'investissements, les chaînes sont également soumises à des obligations de diffusion.

France Télévisions, en tant que premier financeur des programmes audiovisuels aidés par le CNC, affiche une répartition de ses commandes par genre proche de celles tous diffuseurs confondus avec, toutefois, une part légèrement plus élevée du documentaire (46,6 %) et du magazine (6,5 %), et moindre des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (18,1 %) et de la fiction (21,7 %) ; l'animation représentant 7,1 % des heures commandées par le groupe.

Quelques groupes sont mono-genre, ou presque, à l'instar de CMA/CGM et de Mediawan Thematics qui ne commandent que du documentaire de création. Les deux chaînes de CMA/CGM, RMC Découverte et RMC Story, ont, toutes deux, des obligations de diffusion de documentaires, à au moins 5 255 heures pour la première et 35 % pour la seconde pour laquelle le documentaire est entendu au sens plus large de programmes culturels, documentaires et magazines.

Les groupes Disney, TF1 et Orange concentrent plus de 75 % de leur volume horaire commandé sur des programmes de fiction et jusqu'à 90 % pour Disney. Les obligations de diffusion imposées au groupe TF1 sont très différentes selon les chaînes (TFX doit ainsi programmer 150 heures minimum de programmes jeunesse, 12 adaptations audiovisuelles de spectacle vivant et une émission culturelle, TF1 Séries Films, 2/3 minimum de fiction audiovisuelle et œuvres cinématographiques, TMC, 6 spectacles vivants et TF1, 152 fictions audiovisuelles d'expression originale française en première partie de soirée et 750 heures de programmes jeunesse dont 650 heures d'animation) mais, combinées aux obligations d'investissement de la chaîne TF1, elles

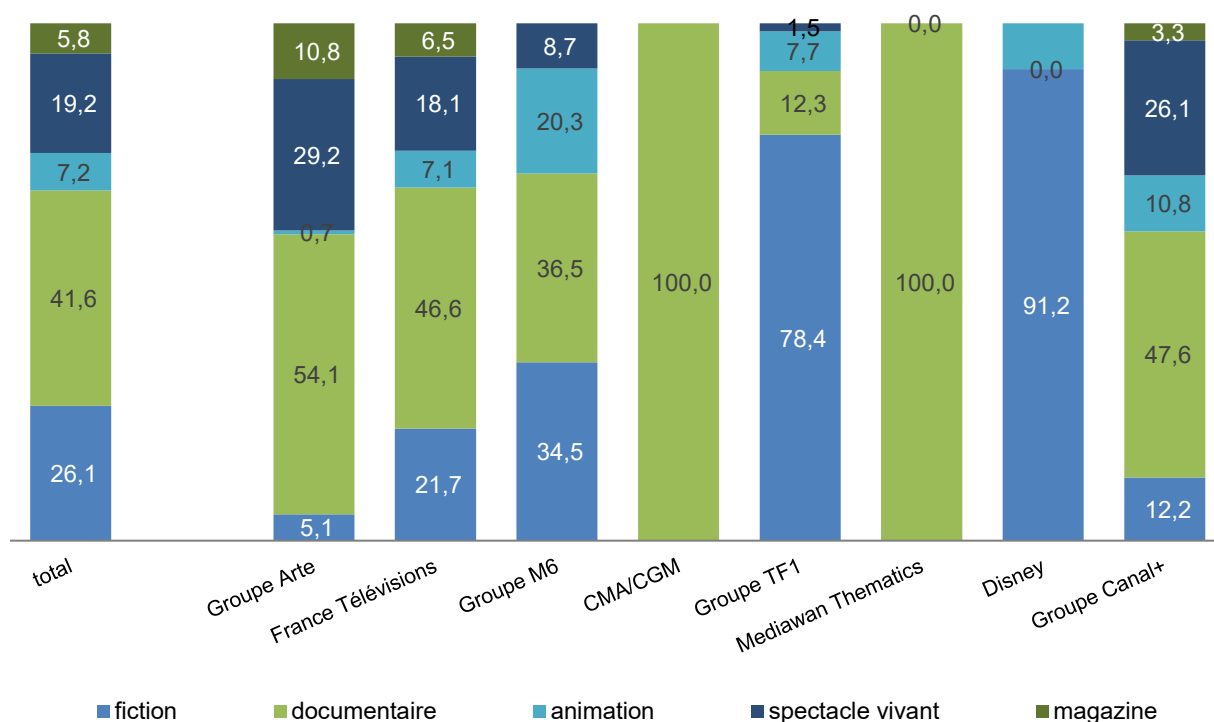
expliquent le niveau de commande plus important du groupe sur la fiction. En ce qui concerne le groupe Disney, il convient de rappeler que, tous genres confondus, le groupe commande 9 heures de programmes en 2024 dont 8 pour Disney+ ; le service est soumis à des obligations de production essentiellement tournées vers la fiction en 2024 (90 % de ses investissements dans la production audiovisuelle aidée).

Le groupe M6 commande des programmes de chaque genre, à l'exception du magazine d'intérêt culturel, et l'animation est clairement surreprésentée dans le volume de commandes du groupe, à 20,3 % (7,2 % tous diffuseurs confondus) au détriment des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (8,7 %) et du documentaire (36,5 %). Les obligations de diffusion des chaînes du groupe M6 portent notamment sur l'animation avec une obligation de proposer des émissions destinées aux enfants et aux adolescents aux heures où ce public est disponible pour les chaînes M6 et 6ter et la diffusion de 1 520 heures d'œuvres d'animation, audiovisuelles ou cinématographiques, pour Gulli.

Plus de la moitié des heures commandées par le groupe Arte concerne des programmes documentaires (54,1 %). Le groupe initie toutefois des programmes d'autres genres et notamment de spectacle vivant, largement surreprésentés dans les heures commandées par le groupe (29,2 %, contre 19,2 % tous diffuseurs confondus), au même titre que pour le groupe Canal+ (26,1 %) à travers Olympia TV (entièrement consacrée au spectacle vivant), Comédie+ (qui propose des programmes d'humour) ou encore Mezzo (consacrée à la musique classique, au jazz, à la danse et aux musiques du monde). La part du documentaire dans les commandes du groupe Canal+ est également supérieure à la moyenne tous diffuseurs (47,6 %, contre 41,6 %), avec notamment deux chaînes entièrement consacrées au documentaire, Canal+ Docs et Planète+, et une autre qui y consacre une large partie de sa programmation, Seasons.

En 2024, France Télévisions est le premier groupe en termes de volume sur l'ensemble des genres sauf en fiction où il est dépassé par le Groupe TF1 (respectivement 388 heures, contre 500).

Répartition du volume horaire¹ selon le genre en 2024 (%)



¹ En tant que premier diffuseur. / Source : CNC.

B. Un diffuseur par programme reste la norme, moins pour les programmes des SMAD étrangers

La majorité des programmes audiovisuels aidés par le CNC ne bénéficie de l'apport que d'un seul diffuseur, quelle que soit l'année étudiée.

En 2024, 80,9 % des heures de programmes audiovisuels aidées sont financées par un seul diffuseur, en hausse de 1,3 point par rapport à 2023 (79,7 %) et de 12,8 points par rapport à 2015 (68,1 %). Tous genres confondus, 3 523 heures bénéficient ainsi de l'apport d'un seul diffuseur, en hausse de 10,3 % par rapport à 2023, dans la lignée de la hausse du volume commandé (+8,6 %). Le recours à de multiples diffuseurs s'est largement réduit sur la dernière décennie. Si 539 heures étaient financées par au moins trois diffuseurs en 2015 (10,9 % du total), seulement 240 heures sont dans ce cas en 2024 (5,5 % du total), en recul de 55,4 % en 10 ans. A noter que 2024 atteint un plus haut niveau depuis 2018 (307 heures financées par au moins trois diffuseurs).

En 2024, sur les 830 heures financées par au moins deux diffuseurs, 152 le sont uniquement par des diffuseurs indépendants, n'appartenant à aucun des groupes audiovisuels ci-dessus étudiés : 138 heures uniquement par deux ou trois chaînes locales, 4 heures uniquement par deux ou trois services en ligne, 21 heures par un mix de services en ligne et chaînes locales. Par ailleurs, un documentaire de 61 minutes, *Iran les visages de la colère* (Studio Fact Presse & Docs / Cairn Films, co-financement LCP-AN et France 24) et un documentaire de 52 minutes, *T21* (Kanari Film, cofinancement Demain ! et Public Sénat) sont financés à la fois par une chaîne gratuite et une chaîne payante. Enfin, une série documentaire de 3x52', *Street Art parisien* (Ellis Films) est financée à la fois par une chaîne locale (Le Figaro TV) et une chaîne payante (Museum), et une adaptation de spectacle vivant de 117 minutes, *Bach : la passion Saint Jean* (Futur Antérieur Production / Libelo Productions), est financée à la fois par un service en ligne (live-operaversailles.fr) et une chaîne payante (KTO).

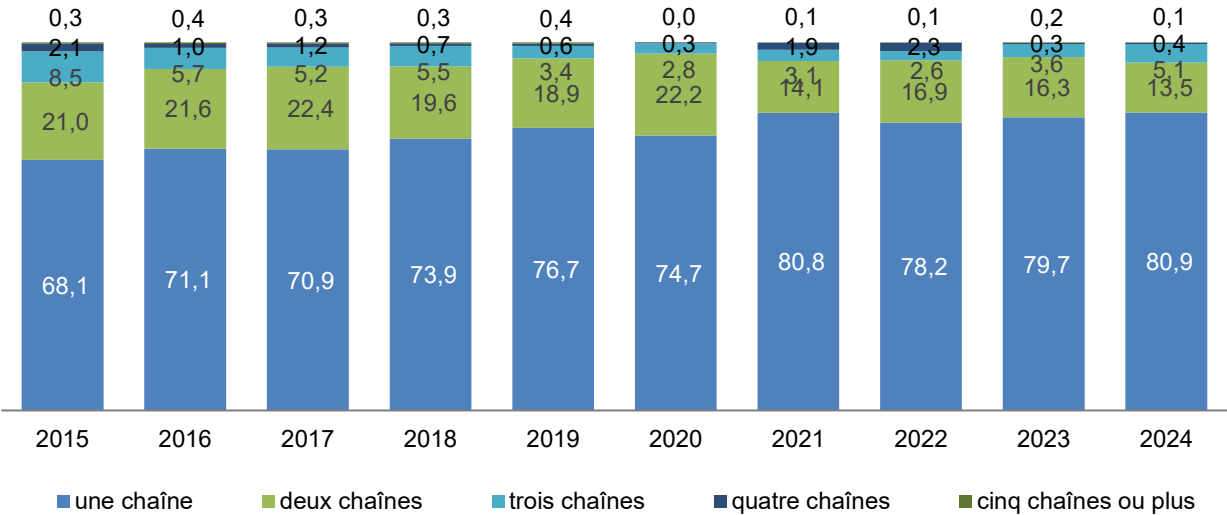
Au sein de ces 830 heures, 184 sont financées par plusieurs chaînes d'un même groupe, 171 par des chaînes de deux groupes différents. Un documentaire de 2x52', *les Pogroms de novembre ou la nuit de cristal* (Les Films En Vrac, cofinancement de Arte, Histoire et France 3 Nouvelle-Aquitaine) et deux adaptations de spectacle vivant, *Caroline Estremo – j'aime les gens !* (83' – La Compagnie Des Indes, cofinancement de France 3 Occitanie, Téva et Comédie+) et *Christophe Willem en panorama* (133' – Prismédia, cofinancement de Olympia TV, W9 et TV5 Monde) sont financées par des chaînes de trois groupes différents.

Enfin, 296 heures sont financées à la fois par au moins une chaîne appartenant à un groupe et au moins un diffuseur indépendant.

Par ailleurs, 23 programmes ont été financés par au moins un service en ligne mondial (Disney+, Netflix, Prime Vidéo) en 2024, soit 99 heures, un niveau en hausse par rapport à 2023 (19 programmes, soit 57 heures). Parmi ces programmes, neuf ont été cofinancés avec d'autres diffuseurs, soit 48 heures (3 programmes et 8 heures en 2023) : *le Jardinier* (98' – Rose Productions), unitaire de fiction dans lequel Prime Vidéo investit aux côtés de M6, *Cœurs noirs saison 2* (6x45' – Mandarin Télévision), série de fiction dans laquelle Prime Vidéo investit au côté de France 2, *Anaon* (6x52' – Tetra Media Fiction / Beaubourg Audiovisuel), série de fiction dans laquelle Prime Vidéo investit au côté de France Télévisions, *Miraculous les aventures de Lady Bug et chat noir saisons 6 et 7* (52x23' – Zagtoon), série d'animation dans laquelle Disney+ investit aux côtés de TF1 et Disney Junior, *Miraculous World Paris la fin de Ladybug* (48' – Zagtoon / Method Animation), unitaire d'animation dans lequel Disney+ investit aux côtés de Disney Junior et TF1,

Lucky Luke (9x35' – Federation Studio Drance), série de fiction dans laquelle Disney+ investit au côté de France Télévisions, *Ghosts* (6x30' – BBC Studios France), série de fiction dans laquelle Disney+ investit au côté de TF1, *Ghostforce saison 1 partie 2* (8x11' – Zagtoon), série d'animation dans laquelle Netflix investit au côté de TF1 et *French Lover* (120' – Zazi Films / Federation Studio France), unitaire de fiction dans lequel Netflix investit au côté de TF1.

Répartition des heures selon le nombre de diffuseurs (%)



Source : CNC.

La production audiovisuelle aidée en 2024

juillet 2025

Centre national du cinéma
et de l'image animée
Direction des études,
des statistiques
et de la prospective

12 rue de Lübeck
75 784 Paris cedex 16
cnc.fr
Tél : 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

Rédaction :
Emma Cotterchio, Mathilde
Gansemer, Pierre-Yves Gautier,
Sophie Jardillier, Cécile Lacoue,
Marianna Montalbano, Jérôme Tyl

Sauf mention particulière,
toute reproduction partielle
ou totale est autorisée sous réserve
de la mention : source CNC

